



**VADE-MECUM
DES CHEFS D'ETABLISSEMENT
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ORDINAIRE DE PLEIN
EXERCICE ET EN ALTERNANCE ORGANISE PAR
WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT**

Mise à jour : 05 décembre 2017

Propos liminaires

Mesdames, Messieurs les Chefs d'établissement,

Nous savons tous combien sont complexes les missions d'un Chef d'établissement, fût-il débutant ou non.

C'est pourquoi nous avons voulu que tous les services concernés contribuent à mettre à votre disposition un ouvrage reprenant les différentes bases légales et qui soit facile d'utilisation pour chacun.

Ce Vade-mecum ne prétend ni être parfait ni complet. Il est régulièrement mis à jour. Vos remarques concernant d'éventuels manques ou erreurs ou vos suggestions sont les bienvenues auprès de M. Géry De Cafmeyer (gery.decafmeier@cfwb.be - 02/6908297), Direction des Affaires pédagogiques et réglementaires. Ce Vade-mecum ne dispense toutefois pas le Chef d'établissement de la consultation journalière

- du site <http://www.enseignement.be/circulaires> afin d'y prendre connaissance des circulaires
- des courriels reçus dans la boîte email officielle de l'établissement (adresse en ecXXXXXX@cfwb.be)

Le présent recueil peut se lire et se comprendre en consultant la base de données des textes légaux sur les sites:
 Wallonie-Bruxelles-Enseignement: <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be> - Profil Chef d'établissement
 Circulaires sur Enseignement.be: <http://www.enseignement.be/circulaires>
 Gallilex: <http://www.gallilex.cfwb.be>

Nous vous en souhaitons le meilleur usage.

Jacques LEFEBVRE

Directeur général
 Direction générale des Personnels de
 l'Enseignement organisé par la Fédération
 Wallonie-Bruxelles
 Administration générale de l'Enseignement

Didier LETURCQ

Directeur général adjoint
 Service général de l'Enseignement organisé
 par la Fédération Wallonie-Bruxelles
 Administration générale de l'Enseignement

Mathurin SMOOS

Directeur général adjoint
 Service général des Infrastructures scolaires
 de la Fédération Wallonie-Bruxelles
 Direction générale des Infrastructures
 Administration générale de l'Enseignement

TABLE DES MATIÈRES

NB : Dans le corps du texte, les [éléments surfacés en bleu](#) permettent un lien immédiat vers le site des circulaires de la FWB. Des liens mènent également à d'autres sources d'informations pertinentes.

Le dossier a aussi été structuré en différents chapitres avec une navigation interne au départ de la table principale des matières. Cette navigation renvoie le lecteur à des tables des matières partielles.

Afin d'activer un lien ou un hyperlien, il suffit de placer le curseur de la souris sur celui-ci tout en appuyant sur la touche « CTRL » ou « CONTROL » du clavier. Ensuite, il faut effectuer un clic gauche avec la souris.

La fonction « rechercher » du programme informatique, permettant de lire le présent vade-mecum, facilitera également un accès plus aisé et rapide aux informations souhaitées.

TEXTES FONDATEURS.....	5
ABREVIATIONS.....	9
Ch. I. AGENDA.....	10
Ch. II. GESTION DES STRUCTURES, DES ELEVES ET DE LA SANCTION DES ETUDES	21
Ch. III. GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DIRECTEUR ET ENSEIGNANT	50
Ch. IV. FORMATION CONTINUÉE.....	81
Ch. V. DOCUMENTS A CARACTERE PEDAGOGIQUE.....	86
Ch. VI. ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE	93
Ch. VII. SECURITE – HYGIENE.....	96
Ch. VIII. ORGANES DE CONCERTATION ET D'AIDE	108
Ch. IX. DIVERS	114
Ch. X. PERSONNEL ADMINISTRATIF ET DE MAITRISE.....	131
ANNEXE 1 : CALENDRIER DES REGLES ELEMENTAIRES DE L'ENTRETIEN LOCATIF DES BATIMENTS ET ABORDS	141

ANNEXE 2 : FICHE D'ENTRETIEN ANNUEL DE BLOC PORTE COUPE-FEU	148
ANNEXE 3 : LISTE DU CONTRÔLE	149

TEXTES FONDATEURS

- ❑ [Arrêté royal du 15/04/1958](#) portant statut pécuniaire du personnel enseignant, scientifique et assimilé du Ministère de l'Instruction publique
- ❑ [Loi du 29 mai 1959](#) modifiant certaines dispositions de la législation de l'enseignement (dite «Loi du Pacte scolaire»)
- ❑ [Loi du 30 juillet 1963](#) concernant le régime linguistique de l'enseignement
- ❑ [Arrêté royal du 22/03/1969](#) fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant [...] de l'Etat
- ❑ Arrêté royal du 01/12/1970 fixant le statut pécuniaire des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise [...]
- ❑ [Arrêté royal du 25/10/1971](#) fixant le statut des maîtres de religion [...]
- ❑ [Loi du 29 juin 1983](#) concernant l'obligation scolaire
- ❑ [Décret du 05/02/1990](#) relatif aux bâtiments scolaires de l'enseignement non universitaire organisé ou subventionné par la Communauté française
- ❑ [Décret du 03/07/1991](#) organisant l'enseignement secondaire en alternance
- ❑ [Décret du 24/07/1997](#) définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (dit «Décret Missions»)
- ❑ [A. Gt du 4/07/2002](#) fixant et définissant les profils et les attributions des fonctions de sélection et de promotion.
- ❑ [Décret du 03/03/2004](#) organisant l'enseignement spécialisé
- ❑ [Décret du 12/05/2004](#) portant diverses mesures de lutte contre le décrochage scolaire, l'exclusion et la violence à l'école et, notamment, la création du Centre de rescolarisation et de resocialisation de la Communauté française.
- ❑ [Décret du 12/05/2004](#) fixant le statut des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française.
- ❑ [Décret du 24/03/2006](#) relatif à la mise en œuvre, la promotion et le renforcement des Collaborations entre la Culture et l'Enseignement
- ❑ [Décret du 02/06/2006](#) relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au certificat d'études de base au terme de l'enseignement primaire
- ❑ [Décret du 30/06/2006](#) relatif à l'organisation pédagogique du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire
- ❑ [Décret du 02/02/2007](#) fixant le statut des Directeurs

- [Décret du 08/03/2007](#) relatif au service général de l'Inspection, au service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et au statut des membres du personnel du service général de l'inspection et des conseillers pédagogiques
- [Décret du 16/11/2007](#) relatif au programme prioritaire de travaux en faveur des bâtiments scolaires de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé, de l'enseignement secondaire ordinaire, spécialisé et de promotion sociale, de l'enseignement artistique à horaire réduit, des centres psycho-médico-sociaux ainsi que des internats de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisés ou subventionnés par la Communauté française
- [Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 07/06/2009](#) fixant le règlement d'ordre intérieur de base des établissements d'enseignement secondaire organisés par la Communauté française
- [Décret du 30/04/2009](#) organisant un encadrement différencié au sein des établissements scolaires de la Communauté française afin d'assurer à chaque élève des chances égales d'émancipation sociale dans un environnement pédagogique de qualité
- Décret du 30/04/2009 concernant la comptabilité des écoles et l'accès à certaines fonctions de sélection et de promotion
- [Circ 3845](#) du 13/01/2012: Changement d'appellation – Le réseau d'enseignement organisé par la CF devient le réseau d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie – Bruxelles
- [Décret du 18/05/2012](#) visant à la mise en place d'un dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française
- [Décret du 28/03/2013](#) modifiant diverses modalités d'épreuves externes prévues par le décret du 2 juin 2006 relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au certificat d'études de base au terme de l'enseignement primaire
- [Décret du 23/05/2013](#) modifiant le décret du 28 avril 2004 relatif à la reconnaissance et au soutien des écoles de devoirs (en vigueur au 1er septembre 2013)
- [Décret du 20/06/2013](#) relatif à la suppression de la condition de nationalité pour l'exercice des fonctions de recrutement et de sélection dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française
- [Décret du 04/07/2013](#) modifiant, pour la fonction publique en Communauté française, le décret du 19 avril 2012 élargissant les conditions de nationalité pour l'accès aux emplois de la fonction publique de la Communauté française
- [Décret du 17/10/2013](#) modifiant diverses dispositions en matière d'enseignement obligatoire et de promotion sociale
- [Décret du 17/10/2013](#) modifiant certaines dispositions relatives à l'enseignement spécialisé, à l'enseignement fondamental ordinaire, à l'enseignement secondaire ordinaire et aux Centres psycho-médico-sociaux
- [Décret du 21/11/2013](#) organisant divers dispositifs scolaires favorisant le bien-être des jeunes à l'école, l'accrochage scolaire, la prévention de la violence à l'école et l'accompagnement des démarches d'orientation scolaire

- [Décret du 16/01/2014](#) modifiant certaines dispositions en matière de congés pour les membres du personnel de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française
- [Décret du 11/04/2014](#) modifiant diverses dispositions en matière d'enseignement obligatoire
- Règlement Administratif d'Entretien (RAE) établi en 1978 par le Centre d'Etude et de Recherche du Fonds des Bâtiments scolaires de l'Etat. Mise à jour de 2014 approuvée par le GFWB le 21 janvier 2015 : [circ 5245](#) du 30/4/15
- [Décret du 14/7/2015](#) instaurant un mécanisme de dispense pour les cours de religion et de morale non confessionnelle dans l'enseignement organisé par la Communauté française et dans l'enseignement officiel subventionné par la Communauté française
- [Décret du 14/7/2015](#) portant diverses dispositions urgentes en matière d'enseignement
- [Décret du 22/10/2015](#) relatif à l'organisation d'un cours et d'une éducation à la philosophie et à la citoyenneté
- [Décret du 04/02/2016](#) portant diverses dispositions en matière d'enseignement
- [Décret du 24/03/2016](#) modifiant le décret du 2 juin 2006 relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au certificat d'études de base au terme de l'enseignement primaire
- [Décret du 16/06/2016](#) portant modification en matière d'encadrement complémentaire et organique de personnel de l'enseignement
- [Décret du 30/06/2016](#) rendant applicable aux maîtres et professeurs de religion le décret du 11 avril 2014 règlementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française et portant diverses mesures en matière de titres et fonctions
- [Décret du 30/06/2016](#) modifiant certaines dispositions en matières d'agrément de manuels scolaires, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques au sein des établissements d'enseignement obligatoire du 19 mai 2006, en vue d'intégrer...
- [Décret du 13/07/2016](#) portant diverses dispositions en matière d'enseignement
- [Décret du 13/07/2016](#) - Décret-programme portant diverses mesures relatives à l'Enfance, à l'Enseignement obligatoire, aux Bâtiments scolaires
- [Décret du 13/07/2016](#) portant modification du décret du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs
- [Décret du 13/07/2016](#) modifiant certaines dispositions de l'enseignement secondaire ordinaire relatives à l'organisation, au deuxième degré et troisième degré de l'enseignement secondaire, de l'apprentissage par immersion en langue des signes et en français écrit en classes bilingues français-langue des signes
- [Décret du 14/12/2016](#) - Décret-programme portant diverses mesures relatives à l'Audiovisuel et aux Médias, aux Affaires générales, aux Fonds budgétaires, aux Infrastructures culturelles, à la Culture, à l'Enfance, aux Bâtiments scolaires, à l'Enseignement...
- [Décret du 23/02/2017](#) modifiant l'intitulé du décret du 30 juin 2016 modifiant certaines dispositions en matières d'agrément de manuels scolaires, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques au sein des établissements d'enseignement...

- [Décret du 29/03/2017](#) modifiant le décret du 1er février 2008 réglant l'organisation et le fonctionnement des instances chargées de la coordination et de la gestion des Fonds structurels que l'Union européenne met à la disposition de l'enseignement secondaire en alternance, de l'enseignement secondaire technique et professionnel de plein exercice, de l'enseignement secondaire spécialisé, de l'enseignement de promotion sociale et de l'enseignement supérieur
- [Décret du 27/04/2017](#) modifiant le décret du 28 avril 2004 relatif à la reconnaissance et au soutien des écoles de devoirs
- [Décret du 11/05/2017](#) portant confirmation des arrêtés du Gouvernement de la Communauté française des 20 juillet 2016 et 24 août 2016 modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 5 juin 2014 relatif aux fonctions, titres...
- [Décret du 24/05/2017](#) portant diverses mesures techniques et organisationnelles en matière d'enseignement
- [Décret du 08/06/2017](#) modifiant le décret du 17 juillet 2003 relatif à une intervention dans les frais de transport en commun public et/ou dans l'utilisation de la bicyclette des membres du personnel

ABREVIATIONS

➤ AE	Arrêté de l'Exécutif de la Communauté française
➤ AGCF	Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
➤ AM	Arrêté ministériel
➤ APE	Aide à la Promotion de l'Emploi
➤ AR	Arrêté royal
➤ Art	Article
➤ AS	Année scolaire
➤ CEB	Certificat d'études de base
➤ CF	Communauté française
➤ ch.	Chapitre
➤ Circ	Circulaire
➤ COCOBA	Comité de concertation de base
➤ CPMS(S)	Centre psycho-médico-social (spécialisé)
➤ CPU (la)	Certification par unités
➤ DA	Date d'application
➤ DASPA	Dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants (rempl. classe-passerelle)
➤ D+	Discrimination positive (expression remplacée par encadrement différencié)
➤ DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire
➤ DGPE	Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française
➤ DGT	Formulaire de demande de temporaire
➤ DL	Date limite d'introduction du dossier
➤ Dt	Décret

➤ FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
➤ ED	Encadrement différencié
➤ NTPP	Nombre total de périodes professeurs
➤ P	Primaire
➤ PAPO	Personnel administratif et personnel ouvrier
➤ PGAED	Programme général d'action d'encadrement différencié
➤ PIA	Plan individuel d'apprentissage
➤ PIU	Plan interne d'urgence
➤ PNCC	Personnel non chargé de cours
➤ PTP	Programme de transition professionnelle
➤ PV	Procès-verbal
➤ RAE	Règlement administratif d'entretien
➤ RLMO	Religion/Morale
➤ ROI	Règlement d'ordre intérieur
➤ RPAS	Rappel provisoire à l'activité de service
➤ SAJ	Service d'aide à la jeunesse
➤ SEPPT	Service externe de prévention et de protection du travail (médecine du travail)
➤ SGEFWB	Service général de l'enseignement organisé par la FWB (Directeur général adjoint M. Didier Leturcq)
➤ SGISFWB	Service général des infrastructures scolaires de la FWB (Directeur général adjoint M. Jean-Luc Fourmy)
➤ SIPPT	Service interne de prévention et de protection du travail
➤ SPMT	Service de prévention de la médecine du travail

Ch. I. AGENDA

NB : le présent agenda informe au sujet des principales tâches récurrentes à accomplir pendant une année scolaire. Il n'est donc pas exhaustif. Afin d'obtenir des informations relatives à des points qui n'y sont pas abordés, veuillez-vous référer aux chapitres suivants. Ceux-ci constituent des bases thématiques de données établies au moyen de mots-clés classés par ordre alphabétique. Les liens (texte souligné en bleu) et la fonction « rechercher », incluse dans le programme informatique qui permet de lire le vade-mecum, aideront à trouver rapidement les informations souhaitées.

Du 16 au 31 août

<ul style="list-style-type: none"> • Application GOSS : vérification des structures autorisées et encodage des grilles-horaire • Confection et préparation de l'horaire provisoire, si ce n'est déjà fait. 	<p>Voir ch. II, item « GOSS » Voir mode d'emploi GOSS téléchargeable à partir de la page d'accueil de l'application Voir ch. II, item « Structures » Voir ch. II, item « Grilles-horaire »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Inscriptions des nouveaux élèves – Inscriptions des élèves majeurs. • Application SIEL : encodage du signalétique élève 	<p>Voir ch. II, item « Inscriptions des élèves » Voir ch. II, item « SIEL » Voir mode d'emploi SIEL téléchargeable à partir de la page d'accueil de l'application</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Si ce n'est déjà fait, préparation des CC de délibération de seconde session, des attestations, des PV de délibération et des documents de motivation d'échecs. 	<p>Voir ch. II, item « Délibérations » Voir ch. II, item « Certification » Voir ch. II, item « Recours »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Ephémérides et vade-mecum à l'usage des enseignants (dates des conseils de classe, réunions de parents, congés scolaires,...) 	<p>Voir : http://www.agers.cfwb.be/index.php?page=23953&navi=323&rank_page=23953 Voir ch. II, item « Calendrier scolaire »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des premiers jours de rentrée : accueil des élèves 	

-
- Préparation des documents à distribuer aux parents : ROI, projet d'établissement, règlement des études de la C.F., organisation de l'année scolaire, coût de la scolarité...

[Voir ch. V, item « Documents à disposition »](#)

Voir ch. II, item [« Coût de la scolarité »](#)

Voir ch. II, item [« Autorité parentale »](#)

SEPTEMBRE

<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction des documents concernant le personnel (y compris DIMONA). • Elaboration des plans de formation de l'équipe pédagogique 	<p>Pour les enseignants, voir ch. III, item « Entrée en fonction » Pour les membres du personnel PAPO, voir ch. X, item « Entrée en fonction » Voir ch. III, item « Dimona » Voir ch. III, item « DDRS » Voir ch. IV, item « Formation en cours de carrière de l'équipe pédagogique »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Délibérations de septembre. Courrier officiel notifiant les décisions du CC à adresser aux parents, ainsi que les procédures concernant les recours internes et externes 	<p>Voir ch. II, item « Certification » Voir ch. II, item « Délibérations » Voir ch. II, item « Recours »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Accueil particulier pour les élèves de 1^{ère} année 	
<ul style="list-style-type: none"> • Constitution du dossier de l'élève 	<p>Voir ch. II, item « Inscriptions des élèves »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Comptage journalier des élèves avant le 1^{er} octobre 	<p>Au moyen de l'application SIEL, voir ch. II, item « SIEL »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Inscription des élèves • Application SIEL : encodage du signalétique élève • Application informatique locale : pendant les délibérations, encodage des résultats et impression des attestations et des formules provisoires 	<p>Voir ch. II, item « Inscriptions des élèves » Voir ch. II, item « SIEL » En fonction de l'application locale, voir son mode d'emploi.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Distribution aux parents des documents préparés en août, avec signature d'un talon pour accusé de réception. 	<p>Voir mois d'août.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Contrat à faire signer par tous les élèves majeurs. 	<p>Voir ch. II, item « Inscriptions des élèves »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Révision définitive des attributions, des DGT 	<p>Voir ch. III, item « Demande de temporaires »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Convocation du COCOBA et de l'ensemble du personnel avant le 1^{er} octobre pour information sur l'utilisation du NTPP. 	<p>Voir ch. VIII, item « COCOBA »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Application DADI : Encodage des données nécessaires à l'édition des titres, diplômes et certificat 	<p>Voir ch. II, item « Certification » Voir mode d'emploi de l'application DADI. Ce mode d'emploi est téléchargeable à partir de la page d'accueil de l'application.</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Demande éventuelle de dérogation aux normes « taille des classes » classes • Demande éventuelle de périodes supplémentaires « taille des classes » (demande à introduire pour le 12/09 au plus tard) 	<p>Voir ch. II, item « Taille des classes (normes) »</p> <p>Voir ch. II, item « Taille des classes (périodes supplémentaires) »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Demande de transfert du NTPP du 1^{er} degré vers les autres degrés (dérogation) – Demande de dérogation afin de pouvoir transférer plus de 3% du NTPP vers les activités autres que les cours. 	<p>Voir ch. II, item « Structures »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Demande éventuelle de périodes dites de solidarité (pot du mois de septembre) 	<p>Voir ch. II, item « Encadrement »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Pendant l'année scolaire, il conviendra de réaliser des opérations essentielles d'entretien satisfaisant à la gestion « responsable » par l'occupant d'un bien immobilier appartenant à un tiers. 	<p>Le SGISFWB met à la disposition des Chefs d'établissement un guide synthétique sous forme de calendrier reprenant les règles élémentaires en matière d'entretien locatif des bâtiments et des abords, voir : http://www.infrastructures.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/agi/upload/agi_super_editor/agi_editor/documents/RA/Calendrier_scolaire_de_l_entretien_locatif_des_batiments_et_abords_-_version_mise_en_ligne.pdf&hash=7dab70af7aa3e1a354ce4868439c508968d255e6</p> <p>Cette synthèse ne se substitue en rien aux obligations complètes et détaillées du RAE.</p> <p>Voir annexe 1</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier à la fin du mois le bon état de fonctionnement de l'installation de chauffage et prévenir au plus vite le SGISFWB si des anomalies sont constatées. 	
<ul style="list-style-type: none"> • CEFA : répartition du NTPP entre implantations dans l'application GOSS • CEFA : répartition des reliquats dans l'implantation GOSS 	<p>Voir ch. II, item « GOSS »</p> <p>Voir mode d'emploi GOSS téléchargeable à partir de la page d'accueil de l'application</p>

OCTOBRE

<ul style="list-style-type: none"> • Au 1^{er} octobre : comptage des élèves réguliers et, par la suite, recomptage éventuel du NTPP (uniquement pour l'enseignement de plein exercice, l'enseignement en alternance n'est pas concerné. De plus, il n'y a pas de recomptage pour le PNCC). 	<p>Voir ch. II, item « Comptage des élèves » Voir ch. II, item « Encadrement »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Légalisation des diplômes étrangers 	<p>Voir ch. II, item « Equivalence des diplômes »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Demande de dérogation pour les inscriptions tardives et les changements d'orientation. 	<p>Voir ch. II, item « Inscriptions des élèves »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Dans l'application GOSS, encodage du cadre réel d'emploi 	<p>Voir ch. II, item « GOSS » Voir mode d'emploi GOSS téléchargeable à partir de la page d'accueil de l'application</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Envoi des IDS et SDS. 	<p>Voir ch. III, item «Perte de charge »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Envoi de la liste des emplois vacants au président de la commission zonale 	<p>Voir les instructions communiquées par le Préfet coordonnateur de zone</p>
<p>Organisation pratique des conseils de classe, de la première réunion de parents, concertation CPMS.</p>	<p>Voir ch. II, item « Conseil de classe »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des stages en entreprise 	<p>Voir ch. II, item « Stage en entreprise»</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Préparation des bulletins et des registres de points 	<p>Voir ch. II, item «Bulletins»</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Demande éventuelle de dérogation à la norme de rationalisation 	<p>Voir ch. II, item « Structures »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Signaler les problèmes urgents au SGISFWB en vue de la préparation de la programmation budgétaire pluriannuelle et la planification des travaux pour l'année suivante. 	

NOVEMBRE

• Organisation des examens	Voir ch. II, item « Calendrier scolaire » Voir ch. VI, item « Epreuves » Voir ch. II, item « Conseil de classe »
• Propositions de composition des jurys de qualification	Voir ch. II, item « Epreuves de qualification »
• Changement éventuel d'option des élèves de 5 ^e année (avant le 15 novembre)	Voir ch. II, item « Changement d'orientation » Voir ch. II, item « Conseil de classe »

DECEMBRE

• Préparation de la programmation de nouvelles options après consultation du COCOBA et du conseil de participation.	Voir ch. II, item « Structures » Voir ch. VIII, item « COCOBA » Voir ch. VIII, item « Conseil de participation »
• Prévisions budgétaires, réalisation de transferts éventuels, clôture des comptes de fin d'exercice.	Voir ch. IX, item « Gestion comptable »
• Préparation du rapport d'activités à soumettre au conseil de participation avant le 31 décembre	Voir ch. VIII, item « Conseil de participation » Voir ch. VIII, item « Rapport d'activités »
• Organisation des conseils de classe de réorientation (la réorientation doit s'opérer impérativement avant le 15/01 sauf au 3 ^{ème} degré, avant le 15/11)	Voir ch. II, item « Changement d'orientation » Voir ch. II, item « Conseil de classe »

JANVIER

<ul style="list-style-type: none"> Dans l'application GOSS, encodage des propositions de programmation et/ou transformation des options pour l'année scolaire suivante. 	<p>Voir ch. II, item « Structures » Voir ch. II, item « GOSS » Voir mode d'emploi GOSS téléchargeable à partir de la page d'accueil de l'application</p>
<ul style="list-style-type: none"> Dans l'application GOSS, introduction des demandes de dérogation aux minima par degré et/ou par option pour l'année scolaire suivante. 	<p>Voir ch. II, item « Structures » Voir ch. II, item « GOSS » Voir mode d'emploi GOSS téléchargeable à partir de la page d'accueil de l'application</p>
<ul style="list-style-type: none"> Changement éventuel d'option pour les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} années (avant le 15/01) 	<p>Voir ch. II, item « Changement d'orientation » Voir ch. II, item « Conseil de classe »</p>
<ul style="list-style-type: none"> 15 janvier : Comptage des élèves réguliers 	<p>Voir ch. II, item « Comptage des élèves » Voir ch. II, item « Encadrement »</p>

FEVRIER

<ul style="list-style-type: none"> Ebauche des attributions pour l'année scolaire suivante, en fonction du calcul du NTPP, du PNCC ainsi que des charges d'accompagnement et de coordination pour l'enseignement en alternance. Le calcul du NTPP, du PNCC ainsi que des charges d'accompagnement et de coordination pour l'enseignement en alternance est consultable sur l'application GOSS. 	<p>Voir ch. II, item « Structures » Voir ch. II, item « Grilles-horaire » Voir ch. II, item « Encadrement » Pour les aspects statutaires à respecter : voir ch. III « Gestion administrative du personnel directeur et enseignant » et particulièrement l'item « Réforme des titres et fonctions – Attributions » Voir ch. II, item « GOSS » Voir mode d'emploi GOSS téléchargeable à partir de la page d'accueil de l'application</p>
--	---

• Préparation des grilles à proposer aux élèves pour l'année scolaire suivante.	Voir ch. II, item « Grilles-horaire »
• Envoi du rapport d'activités avant le 15 février	Voir ch. VIII, item « Rapport d'activités »

MARS

• Concertation des professeurs par discipline pour l'organisation d'épreuves communes de fin d'année	
• Dossier publicité de l'établissement.	Voir ch. IX, item « Publicité »
• Préparation de l'information adressée aux élèves de 2 ^e et de 4 ^e années (orientation, choix d'options).	Voir ch. II, item « Grilles-horaire »
• Introduction éventuelle d'un dossier sollicitant des heures supplémentaires (prélevées sur le fonds de solidarité) pour l'année scolaire suivante.	Voir ch. II, item « Encadrement »
• Organisation des conseils de classe, réunions de parents,...	Voir ch. II, item « Conseil de classe »

AVRIL

• Rédaction des éventuels bulletins de signalement pour le personnel définitif.	Voir ch. III, item « Bulletin de signalement »
• Préparation de l'horaire des examens de juin.	Voir ch. II, item « Calendrier scolaire » Voir ch. VI, item « Epreuves » Voir ch. II, item « Conseil de classe »
• Information adressée aux élèves et aux parents à propos des orientations et choix d'options.	Voir ch. II, item « Grilles-horaire »

MAI

<ul style="list-style-type: none"> Mise au point de l'organisation de la fin de l'année scolaire (y compris la seconde session) : préparation des documents (délibérations, affichage des résultats, organisation des recours, distribution des bulletins, réunions de parents...) 	<p>Voir ch. II, item « Calendrier scolaire » Voir ch. VI, item « Epreuves » Voir ch. II, item « Conseil de classe » Voir ch. II, item « Recours »</p>
<ul style="list-style-type: none"> 15 mai : dernier délai pour la rédaction des bulletins de signalement. 	<p>Voir avril</p>
<ul style="list-style-type: none"> Communication aux parents des horaires d'examens et de toutes les informations relatives à la fin de l'année scolaire, parmi lesquelles les procédures de recours contre les décisions du conseil de classe. Cette dernière information doit être adressée aux parents avec accusé de réception. Elle comprend également les informations relatives à la seconde session. 	<p>Voir ch. II, item « Calendrier scolaire » Voir ch. VI, item « Epreuves » Voir ch. II, item « Conseil de classe » Voir ch. II, item « Recours »</p>
<ul style="list-style-type: none"> Préparation des attributions de l'année scolaire suivante et de l'horaire provisoire de rentrée. 	<p>Voir ch. II, item « Structures » Voir ch. II, item « Grilles-horaire » Voir ch. II, item « Encadrement » Voir ch. III, item « Réforme des titres et fonctions – Attributions »</p>
<ul style="list-style-type: none"> Signaler et/ou rappeler au SGISFWB les interventions à réaliser avant la rentrée scolaire de septembre. 	

JUIN

<ul style="list-style-type: none"> Application informatique locale : pendant les délibérations, encodage des résultats et édition des attestations et des formules provisoires 	<p>Voir ch. II, item « Certification » Voir mode d'emploi de l'application informatique locale.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Application DADI : Encodage des données nécessaires à l'édition des titres, diplômes et certificat 	<p>Voir ch. II, item « Certification » Voir mode d'emploi de l'application DADI. Ce mode d'emploi est téléchargeable à partir de la page d'accueil de l'application.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Edition des certificats relatifs aux connaissances de gestion de base. 	<p>Voir ch. II, item « Certification » Voir ch. II, item « Certificat relatif aux connaissance de gestion de base »</p>
<ul style="list-style-type: none"> Commande des journaux de classe et bulletins pour l'année scolaire suivante. 	<p>Voir ch. II, item « Bulletins »</p>
<ul style="list-style-type: none"> Etablissement des documents de fin de fonction des membres du personnel (y compris DIMONA) 	<p>Voir ch. III, item « Fin de fonction »</p>
<ul style="list-style-type: none"> Préparation, mise à disposition et signature des éventuels rapports de temporaires. 	<p>Voir ch. III, item « Rapport pour temporaire »</p>
<ul style="list-style-type: none"> Signaler les problèmes urgents au SGISFWB en vue de la préparation de la programmation budgétaire pluriannuelle et la planification des travaux pour l'année suivante. 	

DU 1^{er} au 5 JUILLET

• Légalisation des diplômes étrangers	Voir ch. II, item « Equivalence des diplômes »
• Prise de connaissance et signature des documents comptables du 1 ^{er} semestre.	Voir ch. IX, item « Gestion comptable »
• Inscription des nouveaux élèves – Inscription des élèves majeurs.	Voir ch. II, item « Inscriptions des élèves »

Ch. II. GESTION DES STRUCTURES, DES ELEVES ET DE LA SANCTION DES ETUDES

Contenu

ABSENCE DES ELEVES	25
ACCES AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS.....	25
ACCUEIL DE L'ENFANT MALADE OU HANDICAPE A L'ECOLE.....	25
ACTIVITES SPORTIVES.....	25
ALLOCATIONS FAMILIALES.....	25
ALTERNANCE	25
ASSUETUDES	26
ASSURANCE DES ELEVES	26
ATTESTATIONS, CERTIFICATS, BREVETS DÉLIVRÉS EN SECONDAIRE.....	26
AUTORITE PARENTALE	27
AVANTAGES SOCIAUX.....	27
BULLETINS	27
CADRE D'EMPLOI REEL	27
CALENDRIER SCOLAIRE.....	27
CEB	27
CEFA.....	27
CERTIFICATION	27
CERTIFICAT D'ETUDES.....	28
CERTIFICAT DE QUALIFICATION	28
CERTIFICAT RELATIF AUX CONNAISSANCES DE GESTION DE BASE.....	28

	22
CERTIFICATION PAR UNITÉS D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE (CPU)	29
CE1D.....	29
CE2D.....	29
CESS	29
CHANGEMENT D'ECOLE.....	29
CHANGEMENT D'ORIENTATION	29
COMPTAGE DES ELEVES.....	30
CONSEIL DE CLASSE.....	30
CONTRAT COMMUN D'ALTERNANCE	30
CORRESPONDANCES ENTRE OBG (enseignement qualifiant).....	30
COURS D'EDUCATION PHYSIQUE	30
COURS PHILOSOPHIQUES - COURS DE PHILOSOPHIE ET CITOYENNETE – DISPENSE.....	30
COÛT DE LA SCOLARITÉ	31
CRÉATION DE CLASSES SUPPLÉMENTAIRES	31
DADI (Données authentiques des diplômés).....	31
DELIBERATIONS.....	31
DISPENSE DE COURS	32
DOSSIER DE L'ELEVE.....	32
DROIT D'INSCRIPTION SPECIFIQUE	32
DYSLEXIE	32
ELEVES HANDICAPES OU MALADE CHRONIQUE – ELEVES A BESOINS SPECIFIQUES	32
ÉLÈVES HOSPITALISÉS	33
ELEVES JEUNES TALENTS MUSICAUX.....	33
ELEVES QUI QUITTENT L'ETABLISSEMENT	33

	23
ELEVES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU, ESPOIRS SPORTIFS ET PARTENAIRES D'ENTRAINEMENT	33
ELOIGNEMENT D'UN DES PARENTS: GESTION	33
ENCADREMENT (NTPP, PNCC, RLMO, PERIODES COMPLEMENTAIRES, PERIODES SUPPLEMENTAIRES)	33
ENCADREMENT DIFFERENCIE	34
EPREUVES EXTERNES NON CERTIFICATIVES	34
ÉPREUVES DE QUALIFICATION	34
ÉPREUVES SECTORIELLES ÉDUCAM	34
EQUIVALENCE DES DIPLOMES	34
EXCLUSION DÉFINITIVE.....	35
FASE (Fichier des adresses et des structures des établissements)	35
FORMULAIRES ELECTRONIQUES RELATIFS A LA SANCTION DES ETUDES.....	35
GOSS (Gestion de l'organisation et des structures du secondaire).....	35
GRILLES HORAIRE	35
INSCRIPTION DES ELEVES	36
INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE (ALTERNANCE).....	42
INTÉGRATION D'ÉLÈVES DANS L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE.....	42
INTERNATS ET HOMES D'ACCUEIL	43
IMMERSION LINGUISTIQUE.....	43
JOURNAL DE CLASSE	44
LANGUE MODERNE (choix et dispense)	44
MARIAGE FORCE	44
MESURES DE CONTENTION ET D'ISOLEMENT	44
NORMES DE CREATION, NORMES DE MAINTIEN, NORMES DE RATIONALISATION.....	44
OBLIGATION SCOLAIRE.....	44

	24
ORIENTATION VERS L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ	45
PHOTOGRAPHIE DES ELEVES.....	45
PIA (PLAN INDIVIDUEL D'APPRENTISSAGE)	45
PRIMO-ARRIVANTS	45
PROMOTION DE LA SANTE A L'ECOLE.....	45
PROTECTION DE LA VIE PRIVEE.....	45
RAMASSAGE CONCURENTIEL	46
RECOURS (PROCEDURE DE)	46
RECRUTEMENT D'ELEVES	46
REDOUBLEMENT D'UNE ANNEE D'ETUDES AU 1 ^{er} DEGRE.....	46
REGISTRE DES PRESENCES.....	46
ROI (REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR)	47
SAS (Service d'accrochage scolaire).....	47
SIEL (Signalétique élèves).....	47
STAGE EN ENTREPRISE.....	47
STRUCTURES	48
SUSPENSION DES COURS	48
TAILLE DES CLASSES (NORMES).....	48
TAILLE DES CLASSES (PERIODES SUPPLEMENTAIRES)	48
TROUBLES DE L'ATTENTION (TDA/H)	49
TRANSPORT.....	49
VERIFICATION (ELEVES).....	49

ABSENCE DES ELEVES	Voir l'item OBLIGATION SCOLAIRE
ACCES AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	Circ 3685 du 16/08/11 : Accès aux documents administratifs, copie des interrogations et examens, dossiers disciplinaires Circ 6136 du 06/4/17 : Recours contre les décisions des Conseils de classe et des Jurys de qualification dans l'enseignement secondaire ordinaire 2016-2017
ACCUEIL DE L'ENFANT MALADE OU HANDICAPE A L'ECOLE	Circ 4888 du 20/6/14: Soins et prises de médicaments pour les élèves accueillis en enseignement ordinaire et en enseignement spécialisé. Année scolaire 2014-2015 et suivantes Circ 3402 du 07/01/11: Circulaire informative relative à la diffusion du livre blanc « Accueil de l'enfant malade ou handicapé à l'école » réalisée par la Ligue des droits de l'enfant Circ 2783 du 26/06/09: Maladie coeliaque: information
ACTIVITES SPORTIVES	Circ 2752 du 18/06/09: Activités sportives au profit des élèves Site de la FSWBE – Fédération Sportive Wallonie Bruxelles Enseignement Site de l'ADEPS
ALLOCATIONS FAMILIALES	Circ 3323 du 30/9/10: Informations nécessaires relatives aux étudiants de plus de 18 ans pour déterminer le droit aux allocations familiales et son maintien
ALTERNANCE	Circ annuelle 6303 du 10/08/17 : Enseignement secondaire en alternance - directives pour l'année scolaire 2017-2018 - organisation, structures, encadrement Circ 6343 du 12/09/17 : Organisation des grilles horaires dans les centres d'Education et de Formation en Alternance organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles - rentrée scolaire 2017/2018 Circ 5392 du 2/9/15 : Contrat commun d'alternance Circ 5933 du 27/10/16: Circulaire relative à la prolongation de la mesure transitoire relative à la nouvelle mouture du Contrat d'Alternance et au Vade-Mecum de l'OFFA Circ 6150 du 24/4/17 : Implémentation de nouvelles options de base groupées de la certification par unités en septembre 2017 (Enseignement

	<p>en alternance article 45, enseignement spécialisé en article 47 et les 7èmes années de l'enseignement de plein exercice et de l'enseignement en alternance article 49). Séances d'information spécifiques à certains de ces métiers qui seront implémentés dès septembre 2017.</p> <p>Circ 2406 du 20/08/08 : Normes d'encadrement pour la guidance psycho-médico-sociale dans l'enseignement en alternance</p> <p>Circ annuelle 6244 du 21/6/17 : Modèle des attestations et certificats sanctionnant les études dans l'enseignement secondaire en alternance</p>
ASSUETUDES	<p>Circ 1552 du 19/07/06 : Recommandations du GFWB relatives à la prévention des assuétudes en milieu scolaire</p> <p>Circ 1785 du 07/03/07 : Inventaire des bonnes pratiques de collaboration et de communication entre les secteurs de l'enseignement au sens large et de l'aide à la jeunesse ainsi que tous leurs partenaires</p> <p>Circ 2110 du 28/11/07 : Action de soutien du GFWB relative à la prévention des assuétudes</p> <p>Circ 3362 du 16/11/10 : Ressources à disposition des établissements scolaires en matière de prévention des assuétudes en milieu scolaire</p>
ASSURANCE DES ELEVES	<p>Circ 2500 du 13/10/08: Assurances scolaires afférentes aux établissements du réseau d'enseignement organisé par la FWB</p> <p>Circ 5426 du 28/9/15: Changement du prestataire de services dans le cadre de l'Assurance Enseignement (élèves et membres du personnel) et Assurance Auto Omnium-Mission à la date du 1er octobre 2015.</p>
ATTESTATIONS, CERTIFICATS, BREVETS DÉLIVRÉS EN SECONDAIRE	<p>Circ annuelle 6243 du 21/6/17 : Attestations, rapports, certificats et brevets délivrés au cours des études secondaires de plein exercice</p> <p>Circ annuelle 6293 (tome 2) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 2 : Sanction des études - Organisation de l'année scolaire 2017-2018</p> <p>Circ annuelle 6272 du 04/07/17 : Obligation scolaire, inscription des élèves, gratuité, fréquentation scolaire, sanctions disciplinaires, assistance en justice et/ou assistance psychologique dans l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p>Circ annuelle 6244 du 21/6/17 : Modèle des attestations et certificats</p>

	sanctionnant les études dans l'enseignement secondaire en alternance
AUTORITE PARENTALE	Circ 90 du 19/03/02 : Exercice de l'autorité parentale en mat. scolaire Circ ministérielle 39/78/27/284 du 14/05/1993 (signature des différents documents par les parents et les élèves)
AVANTAGES SOCIAUX	Circ 6169 du 8/5/17 : Avantages sociaux - Années civiles 2014 et 2015
BULLETINS	Circ 6413 du 25/10/17: Modalités d'utilisation des bulletins destinés aux élèves de l'enseignement secondaire organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement
CADRE D'EMPLOI REEL A encoder dans l'application GOSS (voir cet item).	Message annuel de la DGEO
CALENDRIER SCOLAIRE	Circ annuelle 6293 (tome 1) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 1 : Directives pour l'année scolaire 2017-2018 – Organisation, structures et encadrement Circ 6197 du 24/05/17 : Activités organisées durant la période du 22/23 juin et du 26/27/28 juin 2017 à destination des élèves de l'enseignement fondamental et secondaire
CEB Voir item Certification	Circ annuelle 6087 du 24/2/17 : Dispositions relatives à l'octroi du Certificat d'études de base (CEB) à l'issue de l'épreuve externe commune pour l'année scolaire 2016-2017 Circ 6072 du 21/02/17 : Dispositions relatives à l'octroi du Certificat d'études de base (CEB) pour les élèves de 3e secondaire
CEFA	Voir l'item ALTERNANCE
CERTIFICATION Voir le mode d'emploi de l'application DADI pour l'encodage des demandes de CESS, CETUDES, CQ. Le mode d'emploi figure dans la page d'introduction de l'application. S'adresser à la DGEO pour tout renseignement.	Message annuel de la DGEO Circ annuelle 6243 du 21/6/17 : Attestations, rapports, certificats et brevets délivrés au cours des études secondaires de plein exercice Circ annuelle 6244 du 21/6/17 : Modèle des attestations et certificats sanctionnant les études dans l'enseignement secondaire en alternance Circ 5280 du 5/6/15 : Nouvelle procédure d'édition des Certificats de qualification et d'études, des attestations de compétences complémentaires et des certificats de qualification spécifiques de plein exercice et en

	<p>alternance.</p> <p>Circ 5277 du 4/6/15 : Programme d'aide à la rédaction des attestations de validation des Unités d'Acquis d'Apprentissage pour les options organisées en CPU</p> <p>Circ 5278 du 4/6/15 : Programme d'aide à la rédaction des attestations de validation des Unités d'Acquis d'Apprentissage pour les options organisées en CPU – aspect technique</p> <p>Circ annuelle 6293 (tome 2) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 2 : Sanction des études - Organisation de l'année scolaire 2017-2018</p> <p>Circ annuelle 6272 du 04/07/17 : Obligation scolaire, inscription des élèves, gratuité, fréquentation scolaire, sanctions disciplinaires, assistance en justice et/ou assistance psychologique dans l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p>Circ annuelle 6303 du 10/08/17 : Enseignement secondaire en alternance - directives pour l'année scolaire 2017-2018 - organisation, structures, encadrement</p>
<p>CERTIFICAT D'ETUDES Voir item Certification</p>	
<p>CERTIFICAT DE QUALIFICATION Voir item Certification Voir item Epreuves de qualification</p>	
<p>CERTIFICAT RELATIF AUX CONNAISSANCES DE GESTION DE BASE Voir item Certification</p>	<p>Circ annuelle 6282 du 18/07/17 + Circ 6412 du 24/10/17: Directives propres à Wallonie-Bruxelles Enseignement complémentaires au chapitre I du Tome 1 (Directives pour l'année scolaire 2017-2018 – Organisation, structures et encadrement) de la circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études.</p> <p>Circ annuelle 6303 du 10/08/17 : Enseignement secondaire en alternance - directives pour l'année scolaire 2017-2018 - organisation, structures, encadrement</p>

CERTIFICATION PAR UNITÉS D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE (CPU)

Voir : <http://www.cpu.cfwb.be/>

[Circ 6339](#) : Certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU). Enseignement secondaire ordinaire et spécialisé

[Circ 6150](#) du 24/4/17 : Implémentation de nouvelles options de base groupées de la certification par unités en septembre 2017 (Enseignement en alternance article 45, enseignement spécialisé en article 47 et les 7èmes années de l'enseignement de plein exercice et de l'enseignement en alternance article 49). Séances d'information spécifiques à certains de ces métiers qui seront implémentés dès septembre 2017.

[Circ 6339](#) du 7/9/2017 : Certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU). Enseignement secondaire ordinaire et spécialisé

[Circ 3620](#) du 20/06/11 : C.P.U. – Référentiels de formation expérimentaux

[Circ 4153](#) du 01/10/12 : CPU- Missions de l'Inspection

[Circ 4391](#) du 22/04/13 : Circulaire relative à l'organisation de la CPU dans l'enseignement qualifiant

[Circ 4539](#) du 06/09/13 : Options de bases groupées par la CPU (sanction des études)

[Circ 5277](#) et [Circ 5278](#) du 04/06/15 : Programme d'aide à la rédaction des attestations de validation des UUA en régime CPU

CE1D

Voir [item](#) Certification

[Circ annuelle 6086](#) du 24/02/2017 : Directives relatives à l'organisation des épreuves externes certificatives « CE1D » et « CESS » de l'année scolaire 2016-2017

CE2D

Voir [item](#) Certification

CESS

Voir [item](#) Certification

[Circ annuelle 6086](#) du 24/02/2017 : Directives relatives à l'organisation des épreuves externes certificatives « CE1D » et « CESS » de l'année scolaire 2016-2017

CHANGEMENT D'ECOLE

[Circ annuelle 6293 \(tome 2\)](#) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 2 : Sanction des études - Organisation de l'année scolaire 2017-2018

CHANGEMENT D'ORIENTATION

[Circ annuelle 6293 \(tome 2\)](#) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des

	études. Tome 2 : Sanction des études - Organisation de l'année scolaire 2017-2018
COMPTAGE DES ELEVES	<p>Circ annuelle 6293 (tome 1) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 1 : Directives pour l'année scolaire 2017-2018 – Organisation, structures et encadrement</p> <p>Circ annuelle 6303 du 10/08/17 : Enseignement secondaire en alternance - directives pour l'année scolaire 2017-2018 - organisation, structures, encadrement</p> <p>Circ annuelle 6367 du 21/9/17: Comptage des élèves - obligation scolaire - octobre 2017</p> <p>Circ annuelle 6010 : Financement de la Fédération Wallonie-Bruxelles - comptage du 16-01-2017 - constitution du fichier de tous les élèves</p>
CONSEIL DE CLASSE	<p>Circ 497 du 07/04/03 : Evaluation des études et CC</p> <p>Voir aussi les items, « Certification », « Délibérations » et « Recours »</p>
CONTRAT COMMUN D'ALTERNANCE	Circ 5392 du 2/9/15 : Contrat commun d'alternance
CORRESPONDANCES ENTRE OBG (enseignement qualifiant)	<p>1°) Circ A/98/10 du 28/08/98 : Inscription en 7T ou en 7P – respect des règles de correspondance</p> <p>2°) Circ annuelle 6293 (tome 2) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 2 : Sanction des études - Organisation de l'année scolaire 2017-2018</p>
<p>COURS D'EDUCATION PHYSIQUE</p> <p>Voir aussi item Elèves sportifs de haut niveau, espoirs sportifs et partenaires d'entraînement</p>	<p>Circ 4335 du 06/03/13 : Dispense des aspects pratiques du cours d'éducation physique</p> <p>Circ 4951 du 18/08/14 : Sport et études dans l'enseignement secondaire</p> <p>Circ 5364 du 10/08/15 : Organisation des cours de natation dans l'enseignement secondaire ordinaire</p>
COURS PHILOSOPHIQUES - COURS DE PHILOSOPHIE ET CITOYENNETE – DISPENSE	<p>Circ 5224 du 31/3/15 : Arrêt de la Cour Constitutionnelle du 12 mars 2015 relatif aux choix des cours philosophiques</p> <p>Circ 6182 du 12/5/17 : Formulaire de choix dans l'enseignement primaire. Cours de religion – cours de morale non confessionnelle – dispense du cours de religion et de morale non confessionnelle</p> <p>Circ 6393 du 09/10/17 + circ 6400 du 18/10/17 : Déclaration 2017-2018</p>

	des périodes supplémentaires en application du décret du 19 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre d'un cours de philosophie et de citoyenneté dans l'enseignement secondaire et portant diverses adaptations dans l'enseignement fondamental (enseignement secondaire ordinaire et spécialisé)
COÛT DE LA SCOLARITÉ	Circ annuelle 6272 du 04/07/17 : Obligation scolaire, inscription des élèves, gratuité, fréquentation scolaire, sanctions disciplinaires, assistance en justice et/ou assistance psychologique dans l'enseignement secondaire ordinaire subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles Circ 4516 du 28/09/13: Gratuité de l'enseignement obligatoire et égalité des chances: coût de la scolarité à charge des familles
CRÉATION DE CLASSES SUPPLÉMENTAIRES	Circ 6156 du 27/4/17 : Appel à projets pour la création de nouvelles places dans les zones ou parties de zones en tension démographique Circ 6195 du 22/05/17 : Création d'une ou plusieurs classes supplémentaires en première année commune ou différenciée relativement à la déclaration de places disponibles introduite pour le 31/01/2017 et octroi de 30 périodes supplémentaires/classe
DADI (Données authentiques des diplômés) Le mode d'emploi actualisé de l'application est à télécharger à partir de sa page d'accueil	
DELIBERATIONS	Circ du 13/06/02 : Décisions des CC – modifications apportées à l'AR du 29/06/84 et à l'AGFWB du 22/10/98 AG du 07/06/99 fixant le ROI de base des études de la FWB (ens sec) Circ 497 du 07/04/03 : Evaluation des études et CC Circ 6283 du 19/07/17 : Le premier degré de l'enseignement secondaire : conditions d'admission, passage de classe, sanction des études Circ annuelle 6293 (tome 2) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 2 : Sanction des études - Organisation de l'année scolaire 2017-2018 Circ annuelle 6303 du 10/08/17 : Enseignement secondaire en alternance - directives pour l'année scolaire 2017-2018 - organisation, structures, encadrement

	<p>Circ 5573 du 22/1/16 : Enseignement secondaire ordinaire et enseignement secondaire spécialisé de forme 4 organisés par Wallonie-Bruxelles Enseignement. Dispositions en matière de délibérations à partir de l'année scolaire 2015-2016</p>
DISPENSE DE COURS	<p>Circ annuelle 6293 (tome 2) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 2 : Sanction des études - Organisation de l'année scolaire 2017-2018</p>
DOSSIER DE L'ELEVE	<p>Voir item INSCRIPTION DES ELEVES</p>
<p>DROIT D'INSCRIPTION SPECIFIQUE Elèves majeurs de nationalité étrangère n'entrant pas dans les catégories d'exemption</p>	<p>Circ 2922 du 21/10/09 : Directives applicables en matière de vérification dans l'ens sec ord organisé ou subventionné par la FWB Circ 5880 du 19/09/16 : Modification à la circulaire 2922 du 21 octobre 2009 relative aux directives applicables en matière de vérification et de paiement du droit d'inscription spécifique dans l'enseignement secondaire ordinaire organisé ou subventionné par la Communauté française</p>
DYSLEXIE	<p>Site de Dyslexia International Site de la Fondation Dyslexie Grille d'alerte pour enseignants du fondamental Circ 3315 du 22/09/10 : Le guide des étudiants dyslexiques. Comment les aider ? Circ 4010 du 30/05/12 : Formation d'une personne-relais par établissement</p>
ELEVES HANDICAPES OU MALADE CHRONIQUE – ELEVES A BESOINS SPECIFIQUES	<p>Circ 1341 du 17/01/06 : Intégration des personnes présentant un handicap ou malades chroniques dans l'enseignement obligatoire Circ 2118 du 07/12/07 : Invitation à une formation sur l'intégration scolaire d'élèves à besoins spécifiques Circ 2623 du 11/02/09 : Evaluation des élèves atteints d'une déficience auditive Circ 2879 du 16/09/09 : Vade-mecum de l'intégration des élèves à besoins spécifiques</p>

	Vadémécum de l'intégration des élèves à besoins spécifiques (2011)
ÉLÈVES HOSPITALISÉS	Circ 3292 du 14/10/10: L'enseignement en milieu hospitalier subventionné ou organisé par la Communauté française, ou l'enseignement spécialisé de «type 5»
ELEVES JEUNES TALENTS MUSICAUX	Circ annuelle 6293 (tome 2) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 2 : Sanction des études - Organisation de l'année scolaire 2017-2018
ELEVES QUI QUITTENT L'ETABLISSEMENT	Circ annuelle 6243 du 21/6/17 : Attestations, rapports, certificats et brevets délivrés au cours des études secondaires de plein exercice Circ annuelle 6293 (tome 2) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 2 : Sanction des études - Organisation de l'année scolaire 2017-2018 Circ annuelle 6272 du 04/07/17 : Obligation scolaire, inscription des élèves, gratuité, fréquentation scolaire, sanctions disciplinaires, assistance en justice et/ou assistance psychologique dans l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
ELEVES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU, ESPOIRS SPORTIFS ET PARTENAIRES D'ENTRAINEMENT	Circ annuelle 6293 (tome 2) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 2 : Sanction des études - Organisation de l'année scolaire 2017-2018
ELOIGNEMENT D'UN DES PARENTS: GESTION	Circ 569 du 18/3/03: Circulaire du Ministère de l'Intérieur relative à l'éloignement des familles avec enfant(s) scolarisé(s) de moins de 18 ans et l'intervention des services de police dans les écoles.
ENCADREMENT (NTPP, PNCC, RLMO, PERIODES COMPLEMENTAIRES, PERIODES SUPPLEMENTAIRES)	Circ annuelle 6293 (tome 1) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 1 : Directives pour l'année scolaire 2017-2018 – Organisation, structures et encadrement Circ annuelle 6303 du 10/08/17 : Enseignement secondaire en alternance - directives pour l'année scolaire 2017-2018 - organisation, structures, encadrement Circ 6310 du 18/08/17 : Circulaire relative à l'octroi de périodes

	complémentaires pour permettre l'organisation de dispositifs pédagogiques identifiés ayant pour but la remédiation, la guidance ou le soutien pédagogique suite au respect des normes définissant la taille maximale des classes dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice Circ 6164 du 04/05/17 : Demandes de NTPP supplémentaire émanant du Fonds de solidarité pour les établissements d'Enseignement secondaire ordinaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
ENCADREMENT DIFFERENCIÉ	Cir 6225 du 13/06/17 et circ 6405 du 19/10/17 : Encadrement différencié - dispositions en matière d'octroi et d'utilisation des moyens et de rédaction du PGAED et de son rapport de suivi enseignement secondaire ordinaire. Addendum : circ 6439 du 16/11/17.
ÉPREUVES EXTERNES NON CERTIFICATIVES	Circ 6276 du 07/07/2017 : Épreuves externes non certificatives pour l'année scolaire 2017-2018
ÉPREUVES DE QUALIFICATION	Circ 4350 du 12/03/13 : Épreuves de qualification – Composition du jury de qualification – Certification Circ 5280 du 5/6/15 : Nouvelle procédure d'édition des Certificats de qualification et d'études, des attestations de compétences complémentaires et des certificats de qualification spécifiques de plein exercice et en alternance.
ÉPREUVES SECTORIELLES EDUCAM	Circ 6052 du 7/2/17 : Invitation à participer aux épreuves sectorielles organisées par EDUCAM en 2016-2017. Épreuves sectorielles mécanicien d'entretien et mécanicien polyvalent.
EQUIVALENCE DES DIPLOMES	Circ annuelle 6281 du 14/07/17 : Équivalence de titres d'études primaires et secondaires étrangers Circ 2922 du 21/10/09 : Directives applicables en matière de vérification dans l'ens sec ord organisé ou subventionné par la FWB Circ 5880 du 19/09/16 : Modification à la circulaire 2922 du 21 octobre 2009 relative aux directives applicables en matière de vérification et de paiement du droit d'inscription spécifique dans l'enseignement secondaire ordinaire organisé ou subventionné par la Communauté française Circ 4665 du 19/12/13 : Légalisation des diplômes et certificats en vue de leur reconnaissance dans un pays étranger

<p>EXCLUSION DÉFINITIVE</p>	<p>Circ annuelle 6266 du 30/06/17 : Obligation scolaire, inscription des élèves, gratuité, sanctions disciplinaires, assistance en justice et/ou assistance psychologique dans l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p>Circ 2080 du 28/10/11 : Prise en compte des élèves exclus pour la définition du montant des dotations ou subventions et de l'encadrement</p> <p>Circ 3783 du 28/10/11 : Formulaire électroniques de signalement des absences injustifiées, des exclusions définitives, des inscriptions d'élèves exclus et des faits de violence n'ayant pas fait l'objet d'une exclusion définitive, dans l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé et subventionné par la Communauté française : manuel d'utilisation</p>
<p>FASE (Fichier des adresses et des structures des établissements) Le mode d'emploi actualisé de l'application est à télécharger à partir de sa page d'accueil.</p>	
<p>FORMULAIRES ELECTRONIQUES RELATIFS A LA SANCTION DES ETUDES</p>	<p>Circ annuelle 6293 (tome 2) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 2 : Sanction des études - Organisation de l'année scolaire 2017-2018</p> <p>Circ 3783 du 28/10/2011 Formulaire électroniques de signalement des absences injustifiées, etc.</p>
<p>GOSS (Gestion de l'organisation et des structures du secondaire) Le mode d'emploi actualisé de l'application est à télécharger à partir de sa page d'accueil.</p>	<p>Circ 5215 du 23/03/15 : Accès à l'application GOSS : Gestion et Organisation des Structures du Secondaire- consultation des dossiers Population, Signalétique et Structures, NTPP et RLMO</p> <p>Circ annuelle 6293 (tome 1) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 1 : Directives pour l'année scolaire 2017-2018 – Organisation, structures et encadrement</p>
<p>GRILLES HORAIRE A encoder dans l'application GOSS. Voir cet item.</p>	<p>Circ annuelle 6293 (tome 1) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 1 : Directives pour l'année scolaire 2017-2018 – Organisation, structures et encadrement</p> <p>Circ annuelle 6282 du 18/07/2017 + Circ 6412 du 24/10/2017 :</p>

	<p>Directives propres à Wallonie-Bruxelles Enseignement complémentaires au chapitre I du Tome 1 (Directives pour l'année scolaire 2017-2018 – Organisation, structures et encadrement) de la circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études.</p> <p>Circ annuelle 6235 : Grilles-horaires de référence des options de base groupées. Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement. Année scolaire 2017-2018.</p> <p>Circ 6135 du 04/04/17 : Éducation par la technologie en 1re et 2e années différenciées dans les écoles de Wallonie-Bruxelles Enseignement À partir de l'année scolaire 2017-2018 Cette circulaire remplace pour le 1er degré différencié la circulaire 2361 du 23 juin 2008</p> <p>Circ 6343 du 12/09/17 : Organisation des grilles horaires dans les centres d'Education et de Formation en Alternance organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles - rentrée scolaire 2017/2018</p> <p>Circ 6246 du 21/06/17 : Grilles-horaires de 1ère et 2e années du 4e degré Soins infirmiers dans les écoles de Wallonie-Bruxelles Enseignement</p>
<p>INSCRIPTION DES ELEVES</p> <p>L'inscription informatique des élèves est à effectuer au moyen de l'application SIEL. Les coordonnées des personnes de contact figurent sur la page d'accueil de l'application.</p> <p>Le mode d'emploi de l'application est à télécharger à partir de sa page d'accueil.</p> <p>Les fiches d'inscription en version « papier » sont à télécharger à partir de cette page d'accueil de l'application.</p> <p>Pour le formulaire en version « papier » concernant le choix du cours de RLMO, de sa dispense et du cours de philosophie et citoyenneté, voir ci-dessous.</p> <p>Pour le formulaire en version « papier » concernant le choix de la/des langue(s) moderne(s), voir ci-dessous.</p>	<p>Circ 6016 du 10/1/17 : Helpdesk Siel : mise en place d'un numéro unique pour la DGEO</p> <p>Circ 2256 du 03/04/08: Sécurité des données personnelles.</p>

1.1 Pour les élèves qui s'inscrivent en 1^{ère} année :

➤ Documents à fournir :

- CEB (oui – non).
- Carte d'identité ou autre document (composition de ménage ou certificat de nationalité – à photocopier) pour connaître l'orthographe du nom.
- Document (carnet de mariage, jugement...) stipulant qui est le responsable légal de l'élève.
- Attestation du suivi de langue moderne (en 6^e primaire)

[Circ 5995](#) du 21/12/16 : Décret « inscription » - modalités d'inscription en 1^{ère} année commune de l'enseignement secondaire ordinaire pour l'année scolaire 2017-2018

[Circ 4275](#) du 24/01/13 : Mode d'emploi de l'application CIRI

[Circ annuelle 6272](#) du 04/07/17 : Obligation scolaire, inscription des élèves, gratuité, fréquentation scolaire, sanctions disciplinaires, assistance en justice et/ou assistance psychologique dans l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

[Circ du 13/06/02](#) : Décisions des CC – modifications apportées à l'AR du 29/06/84 et à l'AGFWB du 22/10/98

AG du 07/06/99 fixant le ROI de base des études de la FWB (ens sec)

[Circ annuelle 6293 \(tome 2\)](#) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 2 : Sanction des études - Organisation de l'année scolaire 2017-2018

Dispense des cours

Art 58 [AR du 29/06/84](#) (circ A/01/08 du 29/08/01) : Dispense des cours

Voir surtout les remarques figurant en notes des grilles horaires correspondantes dans

- [Circ annuelle 6293 \(tome 1\)](#) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 1 : Directives pour l'année scolaire 2017-2018 –

Organisation, structures et encadrement

- [Circ annuelle 6282](#) du 18/07/2017 + [Circ 6412](#) du 24/10/2017 :

Directives propres à Wallonie-Bruxelles Enseignement complémentaires au chapitre I du Tome 1 (Directives pour l'année scolaire 2017-2018 –

Organisation, structures et encadrement) de la circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études.

- Choix de la langue moderne
(attestation de suivi de langue moderne rédigée par l'école primaire – si changement : - annexe 2 changement de choix de LMI - doc à faire remplir par le CPMS)

Téléchargement du formulaire qui doit figurer dans le dossier de l'élève :
<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/index.cfm?page=AttestFinAnnee&profil=ce>

Passage du spécialisé à l'ordinaire

[Circ 6416](#) du 30/10/2017 : Modalités relatives à l'inscription des élèves issus de l'enseignement spécialisé en première année commune de l'enseignement secondaire ordinaire

Autorité parentale

[Circ 90 du 19/03/02](#) : Exercice de l'autorité parentale en mat. scolaire

Premier degré

[Circ 5768](#) du 14/06/16 : Nouvelle réforme du premier degré de l'enseignement secondaire : organisation, conditions d'admission, passage de classe, sanction des études

[Circ annuelle 6293 \(tome 2\)](#) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 2 : Sanction des études - Organisation de l'année scolaire 2017-2018

[Circ 5995](#) du 21/12/16 : Décret « inscription » - modalités d'inscription en 1^{ère} année commune de l'enseignement secondaire ordinaire pour l'année scolaire 2017-2018

[Circ annuelle 6293 \(tome 1\)](#) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 1 : Directives pour l'année scolaire 2017-2018 –

Organisation, structures et encadrement

[Circ A/00/13](#) du 13/06/2000 : Changement de choix de langue moderne I dans l'ens sec ordi. Vérification de l'application des lois linguistiques de 1963.

Art 4 bis §2 de la [loi du 19/07/1971](#) : Poursuite au 1^{er} degré de l'ens sec, sous forme de cours de LMI, de l'étude de la langue moderne commencée dans l'ens primaire

[Circ A/98/12](#) du 31/08/98 : Dispense de cours de 2^e langue (application de l'[AR du 29/06/84](#))

- Choix du cours philosophique, dispense et cours de philosophie et citoyenneté

Téléchargement du formulaire qui doit figurer dans le dossier de l'élève :

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/index.cfm?page=AttestFinAnnee&profil=ce>

- Signature des documents par le responsable légal de l'élève

1.2 Pour les autres classes :

- Inscription provisoire en attendant le dossier scolaire à demander immédiatement à l'école fréquentée antérieurement. Si inscription fin septembre, demande du dossier par recommandé postal. Si changement d'établissement entre le 25/09 et le 01/10 inclus ou entre le début janvier et 20 janvier : demande de dossier par recommandé postal.

- Documents à fournir par les parents ou par l'élève majeur :

- Bulletin (+ journal de classe à titre indicatif).
- Carte d'identité ou autre document (à photocopier) pour connaître l'orthographe du nom.
- Document (carnet de mariage, jugement...) stipulant qui est le responsable légal de l'élève.
Si élève étranger, voir items DROIT D'INSCRIPTION SPECIFIQUE ET EQUIVALENCE DES DIPLOMES

Notions de correspondance au troisième degré de l'enseignement qualifiant

Circ annuelle 6293 (tome 1) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 1 : Directives pour l'année scolaire 2017-2018 –

Organisation, structures et encadrement

Circ 6182 du 12/05/17 : Formulaire de choix dans l'enseignement secondaire. Cours de religion – cours de morale non confessionnelle – dispense du cours de religion et de morale non confessionnelle

Circ 90 du 19/03/02 : Exercice de l'autorité parentale en matière scolaire

Voir les circulaires citées ci-dessus.

+ pour l'enseignement en alternance : Circ annuelle 6303 du 10/08/17 : Enseignement secondaire en alternance - directives pour l'année scolaire 2017-2018 - organisation, structures, encadrement

1°) Circ A/98/10 du 28/08/98 : Inscription en 7T ou en 7P – respect des règles de correspondance

2°) Circ annuelle 6293 (tome 2) du 04/08/2017 : Circulaire générale

Obligation scolaire

1.3. Elève majeur au 01 septembre :

Conditions supplémentaires

1.4 Inscription tardive (au-delà du 01/10) :

Demander une dérogation aux arts. 56, 2°, de l'[AR du 29/06/84](#) et 79 du [Dt « Missions »](#) du 24/07/97

relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 2 : Sanction des études - Organisation de l'année scolaire 2017-2018

[Circ annuelle 6272](#) du 04/07/17 : Obligation scolaire, inscription des élèves, gratuité, fréquentation scolaire, sanctions disciplinaires, assistance en justice et/ou assistance psychologique dans l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

[Dt du 24/07/1997](#) (« Missions ») art 76 et 80

[Circ annuelle 6272](#) du 04/07/17 : Obligation scolaire, inscription des élèves, gratuité, fréquentation scolaire, sanctions disciplinaires, assistance en justice et/ou assistance psychologique dans l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

[Circ 442](#) du 09/01/03 : Nouvelle législation en matière d'allocations familiales des étudiants majeurs

[Circ 3323](#) du 30/09/10 Informations nécessaires aux étudiants de plus de 18 ans pour déterminer le droit aux allocations familiales = [Circ 3520](#) du 04/04/11 (Addendum à la circ 3323)

[Circ 1680](#) du 27/11/06 : Allocations familiales – Certificats de scolarité

[Circ annuelle 6293 \(tome 2\)](#) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 2 : Sanction des études - Organisation de l'année scolaire 2017-2018

[Circ annuelle 6272](#) du 04/07/17 : Obligation scolaire, inscription des élèves, gratuité, fréquentation scolaire, sanctions disciplinaires, assistance en justice et/ou assistance psychologique dans l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

1.5 Refus d'inscription/réinscription :

Rédiger une attestation motivée du refus.

[Circ 5995](#) du 21/12/16 : Décret « inscription » - modalités d'inscription en 1ère année commune de l'enseignement secondaire ordinaire pour l'année scolaire 2017-2018

[Circ annuelle 6272](#) du 04/07/17 : Obligation scolaire, inscription des élèves, gratuité, fréquentation scolaire, sanctions disciplinaires, assistance en justice et/ou assistance psychologique dans l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

[Circ annuelle 6293 \(tome 2\)](#) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 2 : Sanction des études - Organisation de l'année scolaire 2017-2018

1.6 Equivalence des titres étrangers :

- Demander l'équivalence pour les élèves ayant suivi leur scolarité à l'étranger (deux étapes : avis de la commission d'homologation, décision de l'administration).

Pour information :

- Légalisation des diplômes et certificats en vue de la reconnaissance dans un pays étranger.

[Circ annuelle 6281](#) du 14/07/17 : Équivalence de titres d'études primaires et secondaires étrangers

[Circ 2922](#) du 21/10/09 : Directives applicables en matière de vérification dans l'ens sec ord organisé ou subventionné par la FWB

[Circ 5880](#) du 19/09/16 : Modification à la circulaire 2922 du 21 octobre 2009 relative aux directives applicables en matière de vérification et de paiement du droit d'inscription spécifique dans l'enseignement secondaire ordinaire organisé ou subventionné par la Communauté française

[Circ 4665](#) du 19/12/13 : Légalisation des diplômes et certificats en vue de leur reconnaissance dans un pays étranger

1.7 Droit d'inscription spécifique

[Circ 2922](#) du 21/10/09 : Directives applicables en matière de vérification dans l'ens sec ord organisé ou subventionné par la FWB

[Circ 5880](#) du 19/09/16 : Modification à la circulaire 2922 du 21 octobre 2009 relative aux directives applicables en matière de vérification et de paiement du droit d'inscription spécifique dans l'enseignement secondaire ordinaire organisé ou subventionné par la Communauté française

1.8 Redoublement d'une des années d'études du 1^{er} degré

[Circ 2423](#) du 26/08/2008 : Procédure à suivre (dérogation en vue de

<p><u>1.9 Elèves Primo-arrivants</u></p>	<p>redoublement d'une année d'études du 1^{er} degré) Circ annuelle 6293 (tome 2) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 2 : Sanction des études - Organisation de l'année scolaire 2017-2018</p> <p>Circ 5083 du 05/12/2014 : Décret du 18 mai 2012 visant à la mise en place d'un dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française</p>
<p>INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE (ALTERNANCE)</p>	<p>Circ annuelle 6303 du 10/08/17 : Enseignement secondaire en alternance - directives pour l'année scolaire 2017-2018 - organisation, structures, encadrement</p>
<p>INTÉGRATION D'ÉLÈVES DANS L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE</p>	<p>Circ 6131 du 30/3/17 : Périodes complémentaires à attribuer pour l'année scolaire : appel à projets</p> <p>Circ 4511 du 27/8/13: Tableaux reprenant les conditions de passage de l'enseignement secondaire spécialisé de Forme 3 vers l'enseignement secondaire ordinaire des élèves qui sont ou qui ne sont pas porteurs du CEB.</p> <p>Vadémécum de l'intégration des élèves à besoins spécifiques (2011)</p> <p>Circ annuelle 6194 du 22/5/17 : Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé fondamental et secondaire, ch.13</p> <p>Circ 3804 du 28/11/11: Circulaire relative aux modalités de transmission du Plan individuel d'apprentissage (P.I.A.).</p> <p>Circ 4235 du 12/12/12 - Plan Individuel d'Apprentissage (P.I.A.)- De la démarche au document – Un plan individuel d'apprentissage avec et pour l'élève utile pour la mise en place d'un processus d'intégration. Année 2013-2014 et suivantes</p> <p>Site APEDA: Association pour Enfants en Difficulté d'Apprentissage</p> <p>Circ annuelle 6293 (tome 2) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à</p>

	<p>l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 2 : Sanction des études - Organisation de l'année scolaire 2017-2018</p> <p><u>Pour l'enseignement en alternance</u> : Circ annuelle 6303 du 10/08/17 : Enseignement secondaire en alternance - directives pour l'année scolaire 2017-2018 - organisation, structures, encadrement</p>
INTERNATS ET HOMES D'ACCUEIL	<p>Circ annuelle 6137 du 6/4/17 : Fixation du prix des pensions des élèves internes hébergés au sein des internats et homes d'accueil de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p> <p>Circ 6140 du 12/4/17 : Fixation des tarifs journaliers et mensuels des pensions des élèves internes hébergés au sein des internats d'Enseignement fondamental et secondaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p> <p>Circ annuelle 6259 du 28/6/17 : Frais de pension des enfants dont les parents n'ont pas de résidence fixe.</p> <p>Circ 5281 du 9/6/15: Inscription des élèves et étudiants dans les internats et les homes d'accueil organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Conditions requises pour obtenir une dérogation.</p> <p>Circ 6157 du 27/4/17 : Gestion des internats de la Communauté française relevant de l'Enseignement obligatoire ordinaire. Modalités de paiement et de remboursement des pensions (abroge et remplace la circulaire B/90/15 du 10/09/1990)</p>
IMMERSION LINGUISTIQUE	<p>Circ 4112 du 27/8/12 : Organisation d'un apprentissage en immersion dans l'enseignement secondaire ordinaire</p> <p>Circ 5909 du 11/10/16 : Circulaire relative aux procédures de suspension des cours en immersion linguistique dans l'enseignement fondamental et secondaire</p> <p>Circ annuelle 6293 (tome 2) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 2 : Sanction des études - Organisation de l'année scolaire 2017-2018</p>

JOURNAL DE CLASSE	Circ 1773 du 12/3/2007 : Journal de classe de l'enseignement secondaire. Pour l'enseignement organisé par la CF
LANGUE MODERNE (choix et dispense)	Voir item Inscription des élèves Voir item Dispense de cours
MARIAGE FORCE	Circ 5326 du 26/6/15 : Mise à disposition d'un Guide sur les mariages forcés
MESURES DE CONTENTION ET D'ISOLEMENT	Circ 5643 du 4/3/16 : Mesures de contention et d'isolement dans l'enseignement
NORMES DE CREATION, NORMES DE MAINTIEN, NORMES DE RATIONALISATION	Circ annuelle 6293 (tome 1) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 1 : Directives pour l'année scolaire 2017-2018 – Organisation, structures et encadrement Circ annuelle 6303 du 10/08/17 : Enseignement secondaire en alternance - directives pour l'année scolaire 2017-2018 - organisation, structures, encadrement Circ 6076 du 21/2/17 : Demandes de dérogation et/ou d'autorisation relatives aux structures et à l'encadrement pour l'année scolaire 2017-2018 Circ 6058 du 14/2/17 : Propositions de structures pour l'année 2017-2018 - enseignement secondaire ordinaire
OBLIGATION SCOLAIRE	Circ annuelle 6272 du 04/07/17 : Obligation scolaire, inscription des élèves, gratuité, fréquentation scolaire, sanctions disciplinaires, assistance en justice et/ou assistance psychologique dans l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles Circ 3783 du 28/10/2011 Formulaires électroniques de signalement des absences injustifiées, etc. Circ 2256 du 03/04/08: Sécurité des données personnelles. Circ annuelle 6293 (tome 2) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 2 : Sanction des études - Organisation de l'année scolaire 2017-2018 Circ 4877 du 13/06/14 : Dispositif favorisant un retour réussi à l'école des élèves ayant séjourné dans un service d'accrochage scolaire –

	<p>Demande de moyens humains supplémentaires</p> <p>Pour l'enseignement en alternance : Circ annuelle 6303 du 10/08/17 : Enseignement secondaire en alternance - directives pour l'année scolaire 2017-2018 - organisation, structures, encadrement</p>
ORIENTATION VERS L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ	<p>Circ 3010 du 04/12/10: Guide à l'attention des parents – L'enseignement spécialisé et sa guidance en Communauté française.</p> <p>Brochure de l'enseignement spécialisé en FW-B en 2012 (choisir la brochure à télécharger)</p> <p>Circ 4857 du 28/5/2014 : Circulaire concernant l'orientation en enseignement spécialisé. Comment ? Dans quel but ? Approche générale et repères pour un diagnostic différentiel.</p>
PHOTOGRAPHIE DES ELEVES	<p>Circ 59 du 19/7/01 Circulaire relative à la photographie des élèves dans les établissements d'enseignement organisés par la Communauté française</p> <p>Circ 1095 du 11/04/05: Circulaire relative à la photographie des élèves</p>
<p>PIA (PLAN INDIVIDUEL D'APPRENTISSAGE)</p> <p>Voir l'outil PIA élaboré sur le site http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/index.cfm?page=outilPIA&profil=ens dans la rubrique « Pédagogie » → « Outil pédagogique ».</p>	<p>Circ 4234 du 12/12/2012: Plan Individuel d'Apprentissage (P.I.A.) – De la démarche au document – Un plan individuel d'apprentissage avec et pour l'élève.</p> <p>Circ 4235 du 12/12/12 : Plan Individuel d'Apprentissage (P.I.A.) - de la démarche au document - un plan individuel d'apprentissage avec et pour l'élève utile pour la mise en place d'un processus d'intégration.</p> <p>Circ 3804 du 28/11/11 : Modalités de transmission du Plan Individuel d'Apprentissage (P.I.A.)</p>
PRIMO-ARRIVANTS	<p>Circ 5083 du 05/12/2014 : Décret du 18 mai 2012 visant à la mise en place d'un dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française</p> <p>Circ 6355: Stratégie de contrôle de la tuberculose en milieu scolaire 2017-2022</p>
PROMOTION DE LA SANTE A L'ECOLE	<p>PSE sur le site de la Direction générale de la Santé</p>
PROTECTION DE LA VIE PRIVEE	<p>Circ 2256 du 03/04/08: Sécurité des données personnelles.</p> <p>Circ 3088 du 25/03/10: Sécurité des données personnelles</p>

	<p>Circ 3444 du 1/2/11: Sécurité des données personnelles</p> <p>Circ 4201 du 29/10/12: Recueil standardisé d'informations sanitaires et sécurité des données personnelles</p> <p>Circ 4577 du 23/9/13: Protection de la vie privée et sécurité des données</p>
RAMASSAGE CONCURENTIEL Voir item Transport	
RECOURS (PROCEDURE DE)	<p>Circ 6136 du 06/4/17 : Recours contre les décisions des Conseils de classe et des Jurys de qualification dans l'enseignement secondaire ordinaire 2016-2017</p> <p>Circ annuelle 6293 (tome 2) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 2 : Sanction des études - Organisation de l'année scolaire 2017-2018</p>
RECRUTEMENT D'ELEVES	Circ 4927 du 10/7/14: Délivrance aux écoles de listes de personnes sur la base des registres de la population - circulaire du SPF Intérieur
REDOUBLEMENT D'UNE ANNEE D'ETUDES AU 1^{er} DEGRE	<p>Circ 2423 du 26/08/2008 : Procédure à suivre (dérogation en vue de redoublement d'une année d'études du 1^{er} degré)</p> <p>Circ annuelle 6293 (tome 2) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 2 : Sanction des études - Organisation de l'année scolaire 2017-2018</p>
REGISTRE DES PRESENCES	<p>Circ 985 du 19/10/04 : Tenue des documents administratifs</p> <p>Circ annuelle 6272 du 04/07/17 : Obligation scolaire, inscription des élèves, gratuité, fréquentation scolaire, sanctions disciplinaires, assistance en justice et/ou assistance psychologique dans l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p>Circ 2922 du 21/10/09 : Directives applicables en matière de vérification dans l'ens sec ord organisé ou subventionné par la FWB</p> <p>Circ 5880 du 19/09/16 : Modification à la circulaire 2922 du 21 octobre 2009 relative aux directives applicables en matière de vérification et de paiement du droit d'inscription spécifique dans l'enseignement secondaire ordinaire organisé ou subventionné par la Communauté française</p>

ROI (REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR)	<p>Règlement d'ordre intérieur propre à l'établissement (réf site W-B E) Circ 2327 du 02/06/08: Dispositions communes en matière de faits graves devant figurer dans le ROI Circ 3974 du 25/04/2012: Règlement d'ordre intérieur – Guide pratique</p>
SAS (Service d'accrochage scolaire)	<p>Circ 4877 du 13/06/14 : Dispositif favorisant un retour réussi à l'école des élèves ayant séjourné dans un service d'accrochage scolaire – Demande de moyens humains supplémentaires</p>
SIEL (Signalétique élèves) Le mode d'emploi de l'application est à télécharger à partir de sa page d'accueil.	<p>Circ 6016 du 10/1/17 : Helpdesk Siel : mise en place d'un numéro unique pour la DGEO Circ annuelle 6293 (tome 1) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 1 : Directives pour l'année scolaire 2017-2018 – Organisation, structures et encadrement</p>
STAGE EN ENTREPRISE	<p>Circ 1256 du 13/10/05 : AR du 21/09/04 relatif à la protection des stagiaires – Modifications des mécanismes d'examen médical préalable – <i>DL 01/9/05</i> Circ 5284 du 10/6/15: Organisation des visites et stages dans l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de forme 4 de plein exercice organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles-Enseignement Circ 5254 du 8/5/15 : Gestion des contrats d'apprentissage industriel Circ 5416 du 17/9/15 : Immersion en entreprise – phase expérimentale - appel à projets Circ 5648 du 14/3/16: Nouvelles mesures concernant l'organisation des visites et stages dans l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de forme 4 de plein exercice - Modalités des stages dans les pays limitrophes et les autres Communautés - Document explicatif des types de stage vis-à-vis du milieu professionnel - Profil de fonction des tuteurs en entreprise. Circ 2227 du 12/03/08 : Données à communiquer par les établissements d'ens pour l'intervention du Fonds des maladies professionnelles dans le coût de l'examen médical préalable des stagiaires Circ 3322 du 30/09/10 : Protection médicale des stagiaires Circ 5573 du 22/1/16 : Enseignement secondaire ordinaire et enseignement secondaire spécialisé de forme 4 organisés par Wallonie-</p>

	<p>Bruxelles Enseignement. Dispositions en matière de délibérations à partir de l'année scolaire 2015-2016</p> <p>Circ 6364 du 19/9/17 : Entr'apprendre 2017-2018 (Fondation pour l'Enseignement) - Offre de stages en entreprises - ouverture des inscriptions</p> <p>Circ 6424 du 06/11/17 : Enseignement qualifiant : partir en stage avec Erasmus +</p>
STRUCTURES	<p>Circ annuelle 6293 (tome 1) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 1 : Directives pour l'année scolaire 2017-2018 – Organisation, structures et encadrement</p> <p>Circ annuelle 6303 du 10/08/17 : Enseignement secondaire en alternance - directives pour l'année scolaire 2017-2018 - organisation, structures, encadrement</p> <p>Circ 6076 du 21/2/17 : Demandes de dérogation et/ou d'autorisation relatives aux structures et à l'encadrement pour l'année scolaire 2017-2018</p> <p>Circ 6058 du 14/2/17 : Propositions de structures pour l'année 2017-2018 - enseignement secondaire ordinaire</p>
SUSPENSION DES COURS	<p>Circ 1180 du 06/07/05 : Suspension des cours</p> <p>Circ 1876 du 22/05/07 : Encadrement des élèves de l'enseignement secondaire à la fin de l'année scolaire ainsi que durant et après les épreuves d'évaluation (décembre, juin et septembre)</p>
TAILLE DES CLASSES (NORMES)	<p>Circ annuelle 6293 (tome 1) du 04/08/2017 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 1 : Directives pour l'année scolaire 2017-2018 – Organisation, structures et encadrement</p>
TAILLE DES CLASSES (PERIODES SUPPLEMENTAIRES)	<p>Circ 6310 du 18/08/17 : Circulaire relative à l'octroi de périodes complémentaires pour permettre l'organisation de dispositifs pédagogiques identifiés ayant pour but la remédiation, la guidance ou le soutien pédagogique suite au respect des normes définissant la taille maximale des classes dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice</p>

TROUBLES DE L'ATTENTION (TDA/H)	Circ 3395 du 04/01/11: Circulaire informative relative au Guide pratique à l'attention des enseignants confrontés au TDA/H
TRANSPORT	Circ 5233 du 13/4/15 Modernisation de la billettique des TEC - Carte MOBIB obligatoire pour tous les abonnés dès 6 ans Circ 6103 : Financement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Comptage du 16/01/2017 - ramassage concurrentiel
VERIFICATION (ELEVES)	Circ 2922 du 21/10/09 : Directives applicables en matière de vérification dans l'ens sec ord organisé ou subventionné par la FWB Circ 5880 du 19/09/16 : Modification à la circulaire 2922 du 21 octobre 2009 relative aux directives applicables en matière de vérification et de paiement du droit d'inscription spécifique dans l'enseignement secondaire ordinaire organisé ou subventionné par la Communauté française

Ch. III. GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DIRECTEUR ET ENSEIGNANT

ABSENCE: OBLIGATION DE L'ENSEIGNANT	54
ABSENCE: OBLIGATION DE LA DIRECTION	54
ABSENCE POUR FORMATION	54
ABSENCE POUR MALADIE	54
ABSENCE POUR UNE AUTRE RAISON QUE MALADIE OU FORMATION	55
ACCIDENT DU TRAVAIL/MALADIE PROFESSIONNELLE	55
ACCOMPAGNATEURS CEFA	56
ADRESSES ÉLECTRONIQUES DE L'ÉCOLE.....	56
AGENTS ACS ET APE	56
AGENTS PTP	56
AIDE AUX DIRECTIONS	57
ALLOCATIONS FAMILIALES.....	57
ASSURANCE AUTO OMNIUM-MISSION	57
ATELIERS D'INFORMATION ADMINISTRATIVE	58
BULLETIN DE SIGNALEMENT (DEFINITIFS)	58
CAP (CERTIFICAT D'APTITUDE PEDAGOGIQUE)	58
CERTIFICAT MEDICAL MEDCONSULT	58
COMMUNICATION AUX MEMBRES DU PERSONNEL DES OPERATIONS STATUTAIRES	58
CONGES, DISPONIBILITES	61
CONNAISSANCES LINGUISTIQUES	61

	51
CONSEILLER PEDAGOGIQUE: appel à candidature	62
CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE.....	62
CONTRÔLE DES ABSENCES DU PERSONNEL.....	62
COORDONNATEUR CEFA	63
COURS DE PHILOSOPHIE ET CITOYENNETÉ.....	63
CUMUL HORS ENSEIGNEMENT	63
DDRS	64
DEFINITIFS: DOCUMENTS	65
DEMANDE DE TEMPORAIRE.....	66
DÉROGATION D'EMPLOI POUR PERSONNEL AUXILIAIRE D'ÉDUCATION	66
DIMONA	66
DOCUMENTS COLLECTIFS A TRANSMETTRE A LA DIRECTION DECONCENTREE.....	67
ENTREE EN FONCTION.....	68
ECHELLE BAREMIQUE – REVALORISATION BAREMIQUE	70
EXTRAITS DE COMPTES ELECTRONIQUES	70
FICHES DE PAIE	70
FICHES FISCALES – LISTING RECAPITULATIF	70
FICHE INDIVIDUELLE.....	71
FIN DE CARRIÈRE	71
FIN DE FONCTION.....	71
FRAIS DE DEPLACEMENT DU CHEF D'ETABLISSEMENT	72
FRAIS DE SEJOUR	72
GESP (Gestion du personnel de l'enseignement).....	72
INTERVENTION DE L'EMPLOYEUR DANS LES FRAIS DE DEPLACEMENT	72

	52
LETTRE DE MISSION DES COORDONNATEURS DE ZONES	73
LICENCIEMENT D'UN TEMPORAIRE.....	73
LISTINGS DE PAIEMENT MENSUELS.....	73
MATERNITE.....	73
MEDCONSULT- MEDEX- MEDECINE DU TRAVAIL	73
MISE A DISPOSITION D'UN VEHICULE A DES FINS NON PROFESSIONNELLES	73
MISSIONS DU SURVEILLANT-EDUCATEUR	73
MI-TEMPS MEDICAL	73
PAGAS.....	74
PERTE DE CHARGE (PARTIELLE OU COMPLETE).....	74
PRESTATION DE SERMENT.....	74
PRIME SYNDICALE.....	74
PRIMOWEB	74
PROFESSEUR DE COURS GENERAUX DE PHILOSOPHIE ET CITOYENNETE	74
PROFESSEUR DE PP EN CEFA.....	75
PROFESSEUR DE PP SANS ELEVES (SECTEUR AGRONOMIE)	75
RAPPORT POUR TEMPORAIRE.....	75
REFORME DES TITRES ET FONCTIONS – ATTRIBUTIONS	75
REMUNERATION DES MAITRES DE STAGE	77
REVALORISATION BAREME 501	77
SERVICE SOCIAL.....	77
STATUTS – TITRES REQUIS	78
STATUT, FORMATION ET DESIGNATION DES DIRECTEURS	79
TITRES REQUIS.....	79

TUTELLE SANITAIRE 79

VACANCE D'EMPLOI..... 80

<p>ABSENCE: OBLIGATION DE L'ENSEIGNANT Tous les membres du personnel ont l'obligation de prévenir l'établissement de leur absence avant leur 1^e heure de cours de la journée.</p>	<p>Circ 6232 du 15/6/17 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur)</p>
<p>ABSENCE: OBLIGATION DE LA DIRECTION</p>	<p>Chaque mois, prévenir le service de vérification des absences prévues de la direction.</p>
<p>ABSENCE POUR FORMATION</p>	<p>Circ 5283 du 10/6/15 – Formation en cours de carrière – remplacement des enseignants en formation Circ 5354 du 23/07/15 - Formation en cours de carrière - remplacement des enseignants en formation - erratum circulaire 5283 du 10/06/15 Circ 6299 du 24/08/17 : Formation en cours de carrière - demande de dérogation pour une mission de formation à l'étranger Circ 5988 du 15/12/16 : Formation en cours de carrière - recherche de formateurs</p>
<p>ABSENCE POUR MALADIE</p> <p>Absence d'un jour - L'établissement complète un certificat «absence d'un jour» et l'envoie à l'organisme de contrôle agréé (Medconsult). - L'établissement envoie un CF12 OBL «absence d'un jour» à la Direction déconcentrée dont relève l'établissement (pour les membres définitifs également).</p> <p>Absence de plusieurs jours - Le membre du personnel lui-même envoie un certificat médical à l'organisme de contrôle agréé (Medconsult). - L'établissement envoie un CF12 OBL d'interruption et un CF12 OBL de reprise de fonction à la Direction déconcentrée des personnels (pour tous les membres, définitifs et temporaires).</p> <p>Absence d'au moins 6 jours ouvrables Contacter le désignateur pour pourvoir au remplacement: voir DEMANDE DE TEMPORAIRE dans ce chapitre.</p>	<p>CF 12 OBL: Circ 6264 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2017-2018 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB + explications pour le remplir dans la Notice 1 Medconsult – Boite Postale 10018- 1070 Bruxelles- Fax: 09/280.44.53 Mail: certificatfwb@medconsult.be</p> <p>Les certificats médicaux réglementaires doivent être adressés par la Poste, par mail ou par fax (une de ces trois solutions) à Medconsult – Boite Postale 10018 – 1070 Bruxelles Numéro vert 0800 93341 - Fax: 09/280.44.53 Mail: certificatfwb@medconsult.be Circ 4937 du 23/7/14: Nouveaux certificats médicaux destinés aux membres du personnel de l'enseignement et assimilés. Nouveau numéro télécopie de l'organisme de contrôle de maladie MEDCONSULT</p>

<p>Le remplacement du titulaire absent pour maladie est autorisé si la durée de l'absence atteint 6 jours ouvrables, 5 pour les établissements bénéficiant de l'encadrement différencié de classe 1, 2 ou 3, le jour même pour une implantation maternelle à classe unique.</p> <p>Contrôle des absences pour maladie: voir item Contrôle des absences du personnel</p>	<p>Circ 6285 du 24/7/17 : MEDCONSULT : Modification de l'adresse courrier du certificat médical de l'organisme de contrôle de maladie du personnel enseignant et assimilé.</p> <p>Quota de jours de maladie: Circ 6232 du 15/6/17 (annuelle) : Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur) Circ du 17/06/99: Maladies graves et de longue durée</p>
<p>ABSENCE POUR UNE AUTRE RAISON QUE MALADIE OU FORMATION</p>	<p>Circ 6232 du 15/6/17 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur)</p>
<p>ACCIDENT DU TRAVAIL/MALADIE PROFESSIONNELLE - «[...] le secrétariat de l'établissement scolaire détient en sa possession des formulaires de déclaration d'accident. À la demande de la victime d'un accident du travail, il doit lui en fournir un exemplaire. Ce formulaire comprend un volet administratif (modèle A) et un volet médical (modèle B). Une partie du volet administratif doit être remplie par le secrétariat, tandis que l'autre partie est remplie soit par la victime, soit par un supérieur hiérarchique si la victime est dans l'incapacité de la compléter du fait de son accident. Une fois que le formulaire est rempli, le directeur de l'école doit le communiquer à la Direction des accidents du travail des personnels de l'enseignement. [...]» (circ 4746)</p> <p>MINISTERE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES Direction des accidents du travail des personnels de l'enseignement Boulevard Léopold II, 44 1080 BRUXELLES Tél: 02/413.39.49</p>	<p>La plus grande partie du personnel scolaire bénéficie du régime de coassurance mis en place par l'Etat belge et la Fédération Wallonie-Bruxelles (ci-après FWB) selon les règles contenues principalement dans l'arrêté royal du 24 janvier 1969 modifié par l'arrêté royal du 8 mai 2014.</p> <p>La circ 4746 du 25/2/14: Référentiel des instructions et démarches administratives en matière d'accidents du travail des personnels de l'enseignement donne toutes les explications nécessaires, hormis celles contenues dans la circ 375 du 5/9/02 Actes de violence et harcèlement - Déclarations et plaintes. Différentes questions sont abordées: assurance lors d'activités exercées pendant le congé pour accident de travail, reprise du travail à mi-temps, reprise du travail avec travail adapté, catégorie de personnes couvertes par l'AR du 24 janvier 1969, critères d'activités, modalités d'indemnisation des victimes, informations à communiquer aux hôpitaux et aux mutuelles, etc.</p> <p>Circ 5507 du 3/12/15: Rôle de la Direction des Accidents du Travail des</p>

<p>Courriel: accidents.travail.enseignement@cfwb.be</p> <p>- «Si l'accident du travail s'accompagne d'une absence au travail, le secrétariat remet également à la victime un modèle de certificat médical d'absence MEDEX sur lequel il aura préalablement inscrit le numéro d'identification, le nom et l'adresse de l'établissement [...]» (circ 4746)</p> <p>Ce certificat se trouve dans l'annexe 2 de la circ 4746 du 25/2/14: Il revient à la victime de transmettre le certificat soit par voie électronique (Attesten.Certificats@medex.belgium.be), soit par voie postale à la nouvelle adresse suivante (depuis le 1er février 2014, la victime ne doit donc plus l'envoyer au centre médical MEDEX du lieu de son domicile):</p> <p>MEDEX Certificats Médicaux Place Victor Horta 40, bte 50 1060 BRUXELLES</p>	<p>personnels de l'Enseignement en matière de consolidation pour des accidents du travail comportant au total moins de 30 jours d'absence. - Conséquence de non présentation aux convocations de l'Administration de l'expertise médicale suite à un accident du travail.</p> <p>Circ 5641 du 04/03/16: Accidents du travail. - Rôle de la Direction des Accidents du Travail des personnels de l'Enseignement en matière de consolidation pour des accidents du travail comportant au total moins de 30 jours d'absence. - Conséquence de non présentation aux convocations de l'Administration de l'expertise médicale suite à un accident du travail. Erratum à la circulaire 5507 du 3/12/2015</p> <p>Circ 6399 du 12/10/17 : Accidents du travail - transfert des données à caractère personnel vers le SIPPT (Service Interne pour la Protection et la Prévention au Travail)</p>
<p>ACCOMPAGNATEURS CEFA</p>	<p>Circ annuelle 6303 du 10/08/17 : Enseignement secondaire en alternance - directives pour l'année scolaire 2017-2018 - organisation, structures, encadrement</p>
<p>ADRESSES ÉLECTRONIQUES DE L'ÉCOLE</p>	<p>Circ 1668 du 27/10/06 : Intégration des NTIC : création pour toutes les écoles d'une adresse mail publique</p> <p>Circ 4274 du 21/1/13: Adresse mail administrative des écoles</p>
<p>AGENTS ACS ET APE</p>	<p>Circ 6253 du 28/6/17 (annuelle) : Directives relatives à l'engagement de personnels ACS/APE (autres que les puéricultrices ACS/APE de l'enseignement fondamental ordinaire) pour l'année scolaire 2017-2018</p>
<p>AGENTS PTP</p>	<p>Circ 5589 du 3/2/16 (annuelle): Introduction des demandes et procédure d'attribution des postes P.T.P. (Programme de Transition Professionnelle) dans l'enseignement obligatoire en Région Wallonne</p> <p>Circ 5590 du 3/2/16 (annuelle): Introduction des demandes et procédure d'attribution des postes P.T.P. (Programme de Transition Professionnelle) dans l'enseignement obligatoire en Région Bruxelles-Capitale</p> <p>Circ 6255 du 28/6/17 (annuelle): Directives relatives à l'engagement de personnels PTP en Région de Bruxelles Capitale pour l'année scolaire 2017-2018</p> <p>Circ 6256 du 28/6/17 (annuelle): Directives relatives à l'engagement de</p>

	personnels PTP en Région wallonne pour l'année scolaire 2017-2018 Circ 5652 du 16/3/16: Circulaire complémentaire relative à la prise en compte de la réduction des cotisations patronales dans le calcul du coût d'un emploi PTP.
AIDE AUX DIRECTIONS Outil d'aide à la décision: http://oade.ifeas.eu/ Dispositif d'aide Soutien informatique	Circ 2708 du 07/05/09: Outils d'Aide à la Décision Circ 3615 du 16/06/11: Dispositifs «Facilitateurs du projet d'établissement» et «Evénement d'exception» Circ 4225 du 29/11/12: Dispositif d'aide aux chefs d'établissement Circ 4250 du 14/1/13: Modification de la circulaire n°4225 relative au dispositif d'aide aux chefs d'établissement (liste actualisée des membres de l'équipe « Evénements d'exception ») Circ 4277 du 28/1/13: Chargés de mission « prévention des conflits » Circ 1413 du 28/3/06 Soutien aux directions d'écoles concernant l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans leurs tâches administratives. Reprise des compétences du help desk de Priminfo par l'Etnic. Circ 1668 du 27/10/06: Intégration des NTIC: création pour toutes les écoles d'une adresse mail publique Circ 4274 du 21/1/13: Adresse mail administrative des écoles
ALLOCATIONS FAMILIALES	Circ 2565 du 19/12/08: Reprise du paiement des allocations familiales par l'ONAFTS Circ 3638 du 28/06/11: Supplément d'allocations familiales en faveur de certains MDP en incapacité de travail Circ 4560 du 13/09/13 : Circulaire relative aux données à communiquer à l'Office National des Allocations Familiales des Travailleurs Salariés (ONAFTS) relatives aux inscriptions des élèves/étudiants de plus de 18 ans.
ASSURANCE AUTO OMNIUM-MISSION	Circ 5426 du 28/9/15: Changement du prestataire de services dans le cadre de l'Assurance Enseignement (élèves et membres du personnel) et Assurance Auto Omnium-Mission à la date du 1er octobre 2015.

ATELIERS D'INFORMATION ADMINISTRATIVE	Circ 6015 du 10/1/17 : Ateliers d'information administrative aux chefs d'établissement scolaire et aux secrétaires de direction – édition 2017
BULLETTIN DE SIGNALEMENT (DEFINITIFS) <input type="checkbox"/> éventuel: entre le 1er et le 15 mai; <input type="checkbox"/> à la demande écrite de l'intéressé: n'importe quand dans l'année. Voir aussi l'item DEFINITIFS: DOCUMENTS	Circ 5250 du 7/5/15: Bulletin de signalement des membres du personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
CAP (CERTIFICAT D'APTITUDE PEDAGOGIQUE)	Circ 6237 du 20/6/17 : Examens du jury central pour la délivrance du certificat d'aptitudes pédagogiques (CAP) - Session 2017-2018
CERTIFICAT MEDICAL MEDCONSULT	Circ 4937 du 23/7/14: Nouveaux certificats médicaux destinés aux membres du personnel de l'enseignement et assimilés. Nouveau numéro télécopie de l'organisme de contrôle de maladie MEDCONSULT Circ 6285 du 24/7/17 : MEDCONSULT : Modification de l'adresse courrier du certificat médical de l'organisme de contrôle de maladie du personnel enseignant et assimilé.
COMMUNICATION AUX MEMBRES DU PERSONNEL DES OPERATIONS STATUTAIRES OCTOBRE Demande de réaffectation définitive, pour les membres du personnel mis en disponibilité par défaut d'emploi (fonctions de recrutement, de sélection et de promotion) Demande de changement d'affectation, dans la même zone et/ou dans une	Circ 6410 du 23/10/17: WBE – Personnel enseignant – Personnel administratif. Disponibilité par défaut d'emploi. Réaffectation définitive pour les membres du personnel nommés à titre définitif dans les établissements de l'enseignement fondamental et secondaire, les internats et les homes d'accueil organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Réaffectation pour les maîtres et professeurs de religion nommés à titre définitif ou admis au stage (religions catholique, protestante, israélite, orthodoxe et islamique) dans les établissements de l'enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Réaffectation définitive pour les membres du personnel administratif nommés à titre définitif ou admis au stage dans les établissements de l'enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. DL 27/10/16 Circ 6378 du 29/9/17 (annuelle) : Changement d'affectation des membres

autre zone, pour les membres du personnel nommés à une fonction de promotion (effet : 1er janvier suivant)

JANVIER

Appel aux candidats à une désignation à titre temporaire et à titre de temporaire prioritaire (effet : l'année scolaire suivante).

Demande de changement d'affectation, dans la même zone et/ou dans une autre zone, pour les membres du personnel nommés à titre définitif à une fonction de recrutement ou à une fonction de sélection (effet : 1er juillet suivant).

du personnel nommés à une fonction de promotion (article 94 de l'arrêté royal du 22 mars 1969)- DL 31/10/16

[Circ 4154](#) du 1/10/12 : Nouvelle affectation dans une autre fonction de promotion (article 50§3 de l'arrêté du 22 mars 1969) – en octobre

Renseignements sur le site reseau.cf.be

[Circ 6028](#) du 18/1/17 (annuelle) : WBE - Personnels enseignants. Appel aux candidats à une désignation en qualité de temporaire et/ou de temporaire prioritaire dans l'enseignement fondamental et secondaire, les internats et les homes d'accueil organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2017-2018.

[Circ 6025](#) du 16/1/17 (annuelle) : Personnels de l'enseignement organisé par la FWB. Appel aux candidats à une désignation en qualité de temporaire dans les fonctions de maître de religion et professeur de religion des religions catholique, protestante, israélite, orthodoxe et islamique des établissements de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2017-2018

[Circ 6020](#) du 13/1/17 (annuelle): WBE - personnel enseignant.

Publication au Moniteur belge des emplois restant vacants à l'issue des opérations de réaffectation dans l'enseignement fondamental et secondaire, les internats et homes d'accueil de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles+ addendum du 6/2/17

[Circ 6044](#) du 1/2/17 (annuelle) Changements d'affectation dans un autre établissement de la zone ou dans un établissement d'une autre zone.

Article 48 du statut du 22 mars 1969 : fonctions de recrutement

[Circ 6026](#) du 17/1/17 (annuelle) Maîtres et professeurs de religion -

Changement d'affectation dans un autre établissement scolaire de la zone ou d'une autre zone.

[Circ 6031](#) du 20/1/17 (annuelle) : WBE - Personnels enseignants -

Maîtres et professeurs de religion - Changement d'affectation dans un autre établissement scolaire

[Circ 6204](#) du 24/5/17 : Reconduction des réaffectations pour les maîtres

<p><u>FEVRIER</u></p> <p>Avant le 1er mars, demande d'un complément de prestation pour exercer sa fonction à prestations complètes (effet : 1er septembre suivant). Commentaires : il s'agit d'une demande permettant à un membre du personnel, désigné à titre de temporaire prioritaire dans un emploi non vacant, d'obtenir une charge complémentaire dans un autre établissement scolaire, ceci afin d'être rémunéré pour une charge complète.</p> <p>Avant le 1er mars, demande d'un complément de prestation pour exercer sa fonction à prestations complètes (effet : 1er septembre suivant)</p> <p>Demande d'extension de la nomination, dans un autre établissement de la zone et/ou d'une autre zone où existe des heures vacantes, relevant de la même fonction que celle à laquelle le membre du personnel est nommé (ceci concerne les définitifs qui n'ont jamais obtenu un horaire complet dans le cadre de leur nomination – effet : 1er septembre suivant).</p> <p><u>MARS</u></p> <p>Demande de changement d'affectation zonal ou interzonal (TP)</p>	<p>de religion et professeurs de religion au 1er septembre 2017</p> <p>Circ 3840 du 06/01/12 : Nouvelle affectation dans une autre fonction de sélection ou de recrutement (Art 50§2 de l'AR du 22 mars 1969) – en janvier</p> <p>Circ 6007 du 2/1/17 (annuelle) et 6012: Personnels de l'enseignement organisé par la FWB. Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – personnel-fonctions de sélection - changements d'affectation - article 80 de l'Arrêté royal du 22 mars 1969.</p> <p>Circ 5595 du 4/2/16(annuelle): Demande d'obtention d'un complément de prestations formulée par un membre du personnel TP dans une fonction à prestations incomplètes – application de l'art 37bis de l'AR du 22/03/69</p> <p>Circ 6048 du 3/2/17 (annuelle): Maîtres et professeurs de religion – Extension de la nomination à titre définitif et affectation à titre complémentaire (Article 22 ter – A.R. du 25 octobre 1971)</p> <p>Circ 6049 du 3/2/17 (annuelle) : Maîtres et professeurs de religion – complément de prestations (Article 22 bis – A.R. du 25 octobre 1971)-</p> <p>Circ 6043 du 1/2/17(annuelle) - Demande d'extension de la nomination à titre définitif et affectation à titre complémentaire – application de l'article 45, § 2ter, de l'arrêté royal du 22 mars 1969. - Demande d'octroi d'un complément de prestations – application de l'article 45 § 2bis, de l'arrêté royal du 22 mars 1969</p> <p>Circ 6089 du 28/2/17 (annuelle) : Temporaires prioritaires. Changements d'affectation. Article 33 du statut du 22 mars 1969</p>
---	--

<p><u>AVRIL</u> Demande de changement d'affectation vers un CDPA ou le CAF</p>	<p>Circ 6116 du 20/3/17 (annuelle): Appel aux candidats à un changement d'affectation dans des emplois définitivement vacants ou temporairement vacants à conférer dans les Centres de dépaysement et de plein air de la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p> <p>Circ 6142 du 18/04/17 : Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles Appel à candidature à des emplois de professeurs de cours généraux, d'instituteur et de chargés de mission à pourvoir par changement d'affectation soit définitif soit provisoire ou par octroi d'une charge de mission au Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles à Tihange.</p>
<p><u>MAI</u> Appel aux candidats à une admission au stage dans les fonctions de maître de religion et de professeur de religion</p>	<p>Circ 6183 du 15/5/17 (annuelle): Appel aux candidats à une admission au stage dans les fonctions de maître de religion et de professeur de religion catholique, protestante, israélite, orthodoxe et islamique des établissements de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2017-2018 (Article 13 – A.R. du 25 octobre 1971).</p>
<p>CONGES, DISPONIBILITES</p>	<p>Circ 5787 du 28/6/16: Modèle de règlement de travail – Enseignement spécialisé - III.Horaires de travail + annexe IA</p> <p>Circ 6232 du 15/6/17 (annuelle): Vademecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur)</p>
<p>CONNAISSANCES LINGUISTIQUES</p>	<p>Circ 5929 du 24/10/16 (annuelle): Jury habilité à délivrer un certificat de connaissance approfondie d'une langue en vue de l'enseignement de cours en langue d'immersion – appel aux candidats pour la session 2017</p> <p>Circ 5478 du 29/10/15: Plateforme d'échange d'enseignants entre les Communautés</p> <p>Circ 6062 du 15/2/17 relative à « Echange d'enseignants entre les communautés française, flamande et germanophones »</p>

	<p>Circ 5710 du 10/5/16 : Circulaire relative aux titres et dérogations concernant les fonctions exercées en immersion linguistique</p> <p>Pour le français : Circ 6240 du 20/6/17: Commission de langue française chargée de l'organisation des examens linguistiques dans l'enseignement de la Communauté française - Appel aux candidats pour la session 2018</p>
CONSEILLER PEDAGOGIQUE: appel à candidature	Faire une recherche sur http://www.enseignement.be/circulaires avec les mots «conseiller pédagogique»
CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE	Circ 5651 du 16/3/16: A.P.S.S. vade-mecum du Relais Social
<p>CONTRÔLE DES ABSENCES DU PERSONNEL</p> <p>Les demandes de contrôle de l'absence pour maladie doivent être adressées à la Cellule administrative de contrôle médical par Fax au 02.413.35.76 ou par courriel controle.medical@cfwb.be en mentionnant votre n° de fax pour que le service puisse vous donner le résultat du contrôle le plus vite possible</p>	<p>Circ 4069 du 26/06/12: Contrôle des absences pour maladie des membres des personnels en Communauté française: instructions et informations complètes</p>

COORDONNATEUR CEFA	Circ annuelle 6303 du 10/08/17 : Enseignement secondaire en alternance - directives pour l'année scolaire 2017-2018 - organisation, structures, encadrement
COURS DE PHILOSOPHIE ET CITOYENNETÉ	<p>Circ 6318 du 23/08/17 : Circulaire suite à la création de la fonction de Professeur de Philosophie et Citoyenneté dans l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Mesures transitoires du décret du 19 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre d'un cours de philosophie et de citoyenneté dans l'enseignement secondaire et portant diverses adaptations dans l'enseignement fondamental.</p> <p>Circ 6278 du 12/7/17 : Encadrement des cours de religion et de morale non confessionnelle et de philosophie et citoyenneté pour les élèves dispensés, et du cours de philosophie et citoyenneté commun dans l'enseignement secondaire ordinaire - Création de la fonction de Professeur de philosophie et citoyenneté dans l'enseignement secondaire ordinaire - Mesure transitoires applicables à l'enseignement secondaire ordinaire prévues dans le projet de décret relatif à la mise en œuvre d'un cours de philosophie et de citoyenneté dans l'enseignement secondaire et portant diverses adaptations dans l'enseignement fondamental</p> <p>Circ 6118 du 22/3/17 : Visites des experts-inspecteurs chargés de construire un projet d'inspection de l'éducation à la philosophie et citoyenneté dans l'enseignement primaire et secondaire de tous les réseaux</p> <p>Circ 6356 du 15/9/17 : Une vie de chien ? - un outil proposé par Yapaka en support pour le cours de philosophie et citoyenneté</p> <p>Circ 6347 du 18/9/17 : Formulaire de déclaration volontaire des implantations dans le cadre des cours RLMO, CPC et de maintien de l'emploi dans le cadre des mesures transitoires.</p>
CUMUL HORS ENSEIGNEMENT	<p>Circ 1367 du 16/02/06: Dt du 27/01/06 portant modification de diverses dispositions relatives aux règles de cumul applicables aux membres du personnel de l'enseignement</p> <p>Circ 6264 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2017-2018 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire</p>

	d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB – annexe documents individuels
DDRS	<p>Le mode d'emploi de l'application est consultable à partir de sa page d'accueil.</p> <p>Circ 5498 du 26/11/16: Mise en œuvre de l'application informatique «DDRS», spécifique pour les déclarations DIMONA et les déclarations de risques sociaux – secteur Chômage</p> <p>Circ 5534 du 17/12/15: Mise en œuvre de l'application informatique « DDRS » - instructions techniques et fonctionnalités applicatives concernant DIMONA</p> <p>Circ 5574 du 22/1/16: Mise en production dans l'application informatique « DDRS » de l'onglet relatif aux déclarations de risques sociaux - secteur chômage</p> <p>Circ 5704 du 4/5/16: Nouvelles fonctionnalités dans l'application métier « DDRS » concernant les DIMONA</p> <p>Circ 5790 du 28/6/16 : Application DDRS : rappel des règles d'encodage des DIMONA et des déclarations des risques sociaux (DRS) secteur chômage</p> <p>Circ 5978 du 2/12/16: Application « DDRS » - Formations destinées aux Établissements scolaires et Pouvoirs Organisateur</p> <p>Circ 5984 du 12/12/16: Nouvelles fonctionnalités dans l'application métier « DDRS » pour la déclaration des risques sociaux. - C131A : encodage électronique - C78.3 et C131B : procédure de modification</p> <p>Circ 6251 du 27/6/17 : Application DDRS: DIMONA et déclarations des risques sociaux (DRS). Rappel des opérations de début et de fin d'année scolaire.</p> <p>Circ 6358 du 18/09/17 : Application DDRS - Formations destinées aux Établissements scolaires et Pouvoirs Organisateur</p>

DEFINITIFS: DOCUMENTS

- **SDS** (perte d'emploi) ou **IDS** (perte d'heures): à envoyer fin juin et au début octobre.
- **Fiche individuelle** éventuelle à faire signer par l'intéressé dans les deux rubriques: faits favorables et défavorables. Ne pas oublier de délivrer un accusé de réception si l'agent conteste par écrit.
- **Bulletin de signalement:**
 - éventuel: entre le 1er et le 15 mai ;
 - à la demande écrite de l'intéressé: n'importe quand dans l'année
- **CF-CAD:** demande de congé ou de disponibilité - document à envoyer en 2 exemplaires (+ une copie pour le dossier) à la Direction déconcentrée: avant le 1er du mois qui précède ou avant le 15 juin si c'est pour le 1er septembre.
NB. Si interruption partielle ou complète de carrière: formulaire ONEM pour que l'intéressé puisse obtenir une compensation financière de cet

[Circ 2464](#) du 24/09/08: Perte partielle de charge et envoi du document IDS - Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document SDS (voir [AR du 22/03/1969](#))

[Circ 2362](#) du 24/6/2008: Maîtres et professeurs de religion – Vacances d'emplois - Pertes partielles de charge – Mises en disponibilité par défaut d'emploi. Réseau: CF

[AGCF du 27/4/1995 fixant les modèles](#) du bulletin de signalement et de la fiche individuelle prévus à l'article 75 de l'arrêté royal du 22 mars 1969 (y compris pour les MDP soumis au statut du 25 octobre 1971)

[AR du 22/03/1969](#) (Statuts): Chapitre VI, art. 66 à 75

[AR du 25/10/1971](#) (Statuts maîtres et professeurs de religion): ch.VI

[Circ 2868](#) du 15/9/2009: Note explicative des dispositions statutaires applicables aux maîtres et professeurs de religion soumis au statut du 25 octobre 1971

[Circ 2870](#) du 15/9/2009: Note explicative des dispositions statutaires applicables aux membres du personnel enseignant et assimilés de l'enseignement obligatoire soumis au statut du 22 mars 1969 - Interprétations et commentaires - Réseau: CF

[Circ 5250](#) du 7/5/15: Bulletin de signalement des membres du personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

[AGCF du 27/4/1995 fixant les modèles](#) du bulletin de signalement et de la fiche individuelle prévus à l'article 75 de l'arrêté royal du 22 mars 1969 (y compris pour les MDP soumis au statut du 25 octobre 1971)

[Circ 6232](#) du 15/6/17 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur)

[Circ 6264](#) du 30/6/17 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire

<p>organisme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interruption de carrière • Demande de congé pour mission 	<p>2017-2018 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB – notice 4 (CF-CAD)</p> <p>Circ 5753 du 6/6/16 (annuelle): Interruptions de la carrière professionnelle dans l'enseignement et les centres psycho-médicosociaux</p> <p>Circ 6232 du 15/6/17 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur)</p> <p>Circ 5346 du 13/7/15: Congés pour mission prévus par les articles 6bis et 7 du décret du 24 juin 1996 portant réglementation des missions, des congés pour mission et des mises en disponibilité pour mission spéciale dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française</p>
<p>DEMANDE DE TEMPORAIRE</p> <p>Pour toutes les fonctions sauf les professeurs de religion: voir Vadémécum réalisé par le Service des désignations de l'Administration et distribué à tous les chefs d'établissement</p> <p>Contact téléphonique ou via mail avec le Service des désignations de l'Administration (site www.reseaucf.cfwb.be)</p>	
<p>DÉROGATION D'EMPLOI POUR PERSONNEL AUXILIAIRE D'ÉDUCATION</p>	<p>Circ 5631 du 1/3/16: Dérogation d'emploi de personnel auxiliaire d'éducation dans les établissements scolaires</p>
<p>DIMONA</p> <p>DIMONA = Déclaration Immédiate/Onmiddellijke Aangifte</p> <p>Site DIMONA</p>	<p>Circ 3346 du 20/10/10: New DIMONA: encodage pas à pas</p> <p>Circ 5347 du 14/7/15: Internats annexés - Déclarations DIMONA : modifications importantes</p> <p>Circ 5498 du 26/11/16: Mise en œuvre de l'application informatique «DDRS», spécifique pour les déclarations DIMONA et les déclarations de risques sociaux – secteur Chômage</p> <p>Circ 5534 du 17/12/15: Mise en œuvre de l'application informatique «DDRS » - instructions techniques et fonctionnalités applicatives</p>

	<p>concernant DIMONA</p> <p>Circ 5574 du 22/1/16: Mise en production dans l'application informatique « DDRS » de l'onglet relatif aux déclarations de risques sociaux - secteur chômage</p> <p>Circ 5704 du 4/5/16: Nouvelles fonctionnalités dans l'application métier « DDRS » concernant les DIMONA</p> <p>Circ 5790 du 28/6/16 : Application DDRS : rappel des règles d'encodage des DIMONA et des déclarations des risques sociaux (DRS) secteur chômage</p> <p>Circ 5978 du 2/12/16: Application « DDRS » - Formations destinées aux Établissements scolaires et Pouvoirs Organisateur</p> <p>Circ 5984 du 12/12/16: Nouvelles fonctionnalités dans l'application métier « DDRS » pour la déclaration des risques sociaux. - C131A : encodage électronique - C78.3 et C131B : procédure de modification</p> <p>Circ 6251 du 27/6/17 : Application DDRS: DIMONA et déclarations des risques sociaux (DRS). Rappel des opérations de début et de fin d'année scolaire.</p> <p>Circ 5809 du 07/07/16 : Centres d'éducation et de formation en alternance - déclarations DIMONA : modifications importantes</p> <p>Circ 6358 du 18/09/17 : Application DDRS - Formations destinées aux Établissements scolaires et Pouvoirs Organisateur</p>
<p>DOCUMENTS COLLECTIFS A TRANSMETTRE A LA DIRECTION DECONCENTREE</p> <p>- Relevé des membres du personnel nommés à titre définitif et exerçant provisoirement une fonction de sélection ou de promotion, transmis dès que possible au début de l'année scolaire ou dès qu'une modification survient.</p> <p>- Relevé mensuel des absences pour maladie et accident du travail (un relevé pour les définitifs et un autre pour les temporaires), transmis au début de chaque mois (s'il échet, avec la mention « néant »).</p> <p>Ne pas oublier d'indiquer les dates de début et de fin des congés de maternité (aussi bien pour les membres du personnel définitifs que pour les membres du personnel temporaires) ainsi que la date réelle et présumée de</p>	<p>Circ 6264 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2017-2018 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB</p> <p>Les documents pour le personnel ACS/APE ne peuvent pas être envoyés à la direction déconcentrée:</p> <p>Circ 6253 du 28/6/17 (annuelle) : Directives relatives à l'engagement de personnels ACS/APE (autres que les puéricultrices ACS/APE de l'enseignement fondamental ordinaire) pour l'année scolaire 2017-2018</p>

<p>l'accouchement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relevé mensuel des absences non réglementairement justifiées (valable à la fois pour les définitifs et les temporaires), transmis au début de chaque mois (s'il échet, avec la mention « néant »). - Document E19 transmis au début de chaque mois. Il reprendra par ordre alphabétique (avec le numéro de matricule complet et correct), tous les membres du personnel temporaire de votre établissement qui ont fonctionné pendant le mois qui précède et, pour chacun d'eux, la date et la nature des événements survenus pendant ce mois. 	
<p>ENTREE EN FONCTION</p> <p>Accueil du nouveau membre de l'équipe éducative par le chef d'établissement ou son délégué.</p> <p>Documents à remplir et à renvoyer en un seul exemplaire dans la même enveloppe, au plus tard le lendemain du début des prestations:</p> <p>CF 12 OBL - PE 50 - PE 51 (uniquement pour les temporaires) Remarques:</p> <p>Si 1^{ère} entrée en fonction dans l'enseignement, joindre déclaration de cumul (si cumul il y a) et attestation en vue d'obtenir l'allocation de foyer</p> <p>Si 1^{ère} entrée en fonction à Wallonie-Bruxelles Enseignement, joindre</p> <ul style="list-style-type: none"> - un extrait de l'acte de naissance - un extrait du casier judiciaire délivré en vue d'accéder à une activité qui relève de l'éducation, de la guidance psycho-médico-sociale, de l'aide à la jeunesse, de la protection infantile, de l'animation ou de l'encadrement de mineurs. Ce document tient lieu de certificat de bonnes conduites, vie et mœurs destiné aux administrations publiques, aux particuliers et aux organismes privés - une composition de ménage délivrée par l'Administration communale - une copie des diplômes ou des titres (ne doit plus être certifiée conforme) - s'il échet, les attestations des services antérieurs prestés en dehors de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (enseignement subventionné, services publics, etc) - prestation de serment: voir plus loin item «Prestation de serment» 	<p>Circ 5806 du 6/7/16: Accueil des nouveaux enseignants dans les établissements d'enseignement fondamental et secondaire</p> <p>Petit guide du jeune enseignant</p> <p>Enseignant, mon nouveau métier (édition de 2006)</p> <p>Circ 6264 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2017-2018 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB</p> <p>Circ 3821 du 14/12/11: Paiement à terme échu</p>

<p>Envoi d'un D3 au désignateur en cas de prolongation ou de fin de remplacement: se référer à la circulaire de rentrée du personnel W-BE</p> <p>Un CF 12 OBL doit être établi à chaque modification dans la carrière du membre du personnel (maladie, accident de travail, changement d'attribution, reprise de fonction, congé, ...)</p> <p>Fonction à temps partiel C131a (entrée en fonction à temps partiel). C131b (document mensuel) à rentrer à l'ONEM. Pour les membres du personnel définitifs ou temporaires prioritaires, demande de complément de charge</p> <p>DIMONA Encoder le membre du personnel dans DIMONA</p> <p>Condition de nationalité Supprimée!</p> <p>Permis de travail: le chef d'établissement doit vérifier que le ressortissant étranger non européen a un permis de travail. Toutefois, une demande de permis de travail peut être suffisante pour l'engagement. Sachant que pour obtenir un permis de travail voire une prolongation de ce permis, il faut que le ressortissant ait une opportunité de travail. La demande peut donc aussi</p>	<p>Explication sur les formulaires C131</p> <p>Circ 6043 du 1/2/17(annuelle) - Demande d'extension de la nomination à titre définitif et affectation à titre complémentaire – application de l'article 45, § 2ter, de l'arrêté royal du 22 mars 1969. - Demande d'octroi d'un complément de prestations – application de l'article 45 § 2bis, de l'arrêté royal du 22 mars 1969</p> <p>Circ 5595 du 4/2/16 (annuelle): Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Demande d'obtention d'un complément de prestations formulée par un membre du personnel désigné en qualité de temporaire prioritaire dans une fonction à prestations incomplètes – application de l'article 37bis de l'arrêté royal du 22 mars 1969</p> <p>Circ 5984 du 12/12/16: Nouvelles fonctionnalités dans l'application métier « DDRS » pour la déclaration des risques sociaux. - C131A : encodage électronique - C78.3 et C131B : procédure de modification</p> <p>Voir item DIMONA</p> <p>Circ 4599 du 10/10/13 Suppression de la demande de dérogation à la condition de nationalité</p>
--	--

<p>être faite de concert avec le chef d'établissement.</p> <p>Temporaires et répondant aux conditions suivantes: - moins de 25 ans – 1ère entrée en fonction dans la FWB moins de 4 mois après l'obtention du titre: les inviter à introduire un dossier à la Direction déconcentrée dont relève l'établissement pour obtenir leur pécule de vacances</p> <p>Remettre à l'enseignant les documents mentionnés au chapitre IV- Documents à disposition du personnel, le vademécum de l'école et un certificat médical Medconsult</p>	<p>Circ 4937 du 23/7/14: Nouveaux certificats médicaux destinés aux membres du personnel de l'enseignement et assimilés. Nouveau numéro télécopie de l'organisme de contrôle de maladie MEDCONSULT</p> <p>Circ 6285 du 24/7/17 : MEDCONSULT : Modification de l'adresse courrier du certificat médical de l'organisme de contrôle de maladie du personnel enseignant et assimilé.</p>
<p>ECHELLE BAREMIQUE – REVALORISATION BAREMIQUE</p>	<p>Circ 1709 du 19/12/06 : Octroi de l'échelle 301...</p> <p>Circ 2213 du 28/02/08 : Revalorisation barémique accordée à certains membres du pers ens de l'ens sec inférieur ordinaire et spécial de plein exercice et de prom soc (annule la Circ 2206 du 22/02/08)</p>
<p>EXTRAITS DE COMPTES ELECTRONIQUES</p>	<p>Circ 3877 du 08/02/12: Procédure d'autoenregistrement via carte d'identité pour accéder aux serveurs de la FWB + Circ 3952 du 27/03/12: Erratum</p>
<p>FICHES DE PAIE</p>	<p>Fiches disponibles sur www.ens.cfwb.be Explications: http://www.enseignement.be/index.php?page=24897</p>
<p>FICHES FISCALES – LISTING RECAPITULATIF</p>	<p>Circ 4506 du 14/8/13 Suppression de l'envoi papier de la fiche fiscale 281.10, de la demande de prime syndicale et du listing récapitulatif vers les enseignants</p> <p>Circ 6109 du 13/3/17 (annuelle): Envoi électronique des fiches fiscales et formulaire de demande de prime syndicale du personnel de l'enseignement</p>

<p>FICHE INDIVIDUELLE à faire signer par l'intéressé dans les deux rubriques: faits favorables et défavorables. Ne pas oublier de délivrer un accusé de réception si l'agent conteste par écrit.</p>	<p>AGCF du 27/4/1995 fixant les modèles du bulletin de signalement et de la fiche individuelle prévus à l'article 75 de l'arrêté royal du 22 mars 1969 (y compris pour les MDP soumis au statut du 25 octobre 1971) Circ 5250 du 7/5/15: Bulletin de signalement des membres du personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p>
<p>FIN DE CARRIÈRE</p>	<p>Circ 6017 du 10/1/17 : Vade-mecum : Pension de retraite et pension de survie des membres du personnel nommés à titre définitif ou assimilés (stagiaires) de l'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles Circ 6232 du 15/6/17 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur) Circ 6033 du 25/1/17 : Mesures d'aménagement de fin de carrière – disponibilités pour convenances personnelles précédant la pension de retraite (DPPR) – régime des pensions du secteur public+ Addendum circ 6221 Circ 5030 du 14/10/14: Possibilité de travailler après la mise à la retraite au-delà de l'âge de 65 ans. Circ 5175 du 25/2/15: Augmentation intercalaire des membres du personnel toujours en activité de service à 61 ans et 62 ans</p>
<p>FIN DE FONCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ CF12 OBL (explications: notice 1 de la circ 6264, formulaire: Annexe documents individuels de la circ 6264) ➤ C4: document ONEM à remettre uniquement aux temporaires et aux temporaires prioritaires (explications: notice 9 de la circ 6264, formulaire: annexe documents individuels)) + nouveau formulaire 2017 ➤ Attestation de services rendus ➤ D3: à transmettre par mail au désignateur concerné selon les modalités 	<p>Circ 6264 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2017-2018 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB Circ 6127 du 29/03/17 : Déclaration des risques sociaux. Secteur chômage : Nouveau formulaire C4-ENSEIGNEMENT</p> <p>Chaque établissement rédige les attestations sur base de son modèle propre.</p>

<p>de la circulaire de rentrée du personnel W-BE.</p> <p>➤ Rapport éventuel L'absence de rapport est équivalente à la mention bon. Rappel: Pour les professeurs de religion, ce rapport ne peut concerner l'aspect pédagogique.</p>	<p>Modèles de rapports Professeurs de religion temporaires (A.M. 22/3/74) Professeurs de religion stagiaires (A.M. 22/3/74) Membres du personnel enseignant temporaire ou temporaire prioritaire (AGCF 10/6/93) Circ 5303 du 19/6/15: Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Rapport sur la manière dont les membres du personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles désignés à titre temporaire se sont acquittés de leurs tâches Circ 5304 du 19/6/15: Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Rapport sur la manière dont les membres du personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, nommés à titre définitif à une fonction de recrutement et exerçant une fonction de sélection ou de promotion pour une désignation à durée déterminée ou indéterminée se sont acquittés de leurs tâches</p>
<p>FRAIS DE DEPLACEMENT DU CHEF D'ETABLISSEMENT</p>	<p>Circ 5348 du 15/7/15: Obligation pour les chefs d'établissement d'obtenir l'autorisation de prélever leurs frais de déplacement et (ou) de séjour sur les dotations</p>
<p>FRAIS DE SEJOUR</p>	<p>Circ 3447 du 02/02/11: Indemnité pour frais de séjour – Mission d'encadrement des élèves lors de classes de dépaysement, de découverte ou lors d'activités extérieures à l'établissement organisées dans le cadre des programmes d'études</p>
<p>GESP (Gestion du personnel de l'enseignement)</p>	<p>Circ 6085 du 23/2/17 : Application « GESP » - accès et utilisation</p>
<p>INTERVENTION DE L'EMPLOYEUR DANS LES FRAIS DE DEPLACEMENT</p>	<p>Circ 6083 du 23/02/17 (annuelle): Intervention de l'employeur dans les frais de déplacement en transport en commun public et / ou dans l'utilisation de la bicyclette des membres du personnel.</p>

LETTRE DE MISSION DES COORDONNATEURS DE ZONES	Circ 2105 du 22/11/07: Lettre de mission des coordonnateurs de zones
LICENCIEMENT D'UN TEMPORAIRE	S'adresser à la Direction des affaires disciplinaires
LISTINGS DE PAIEMENT MENSUELS	Circ 5776 du 23/6/16 : Lecture des listings de paiement mensuel - Compréhension des informations – Codification des documents d'attributions
MATERNITE	Circ 5205 du 17/3/15: Mesures de protection de la maternité concernant les membres du personnel enseignant et assimilé Circ 6232 du 15/6/17 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors enseignement supérieur)– chapitres sur CONGE DE MATERNITE, CONGE DE PATERNITE, MESURES DE PROTECTION DE LA MATERNITE ET PAUSES D'ALLAITEMENT.
MEDCONSULT- MEDEX- MEDECINE DU TRAVAIL	Circ 6264 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2017-2018 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB– notice 8 – Acteurs-clés en matière de compétences médicales Circ 6320 du 24/08/17 : Médecine du travail - Documents relatifs aux listes du personnel. Mise à jour des tableaux reprenant le personnel soumis et non soumis à la Médecine du Travail
MISE A DISPOSITION D'UN VEHICULE A DES FINS NON PROFESSIONNELLES	Circ 3855 du 19/01/12: Application de la réglementation relative à la cotisation ONSS due par tout employeur mettant à la disposition de certains de ses travailleurs un véhicule utilisé à des fins autres que strictement professionnelles + Circ 3962 du 26/03/12: Informations complémentaires
MISSIONS DU SURVEILLANT-EDUCATEUR	Circ 3411 du 18/01/11 : Missions du surveillant-éducateur
MI-TEMPS MEDICAL	Circ 6232 du 15/6/17 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Personnels enseignant et assimilés (hors

	enseignement supérieur)– rechercher les chapitres traitant de «PRESTATIONS REDUITES EN CAS DE MALADIE [...]»
PAGAS Plan d'Actions visant à Garantir les conditions d'un Apprentissage Serein	Circ 3264 du 3265 du 01/09/10: Le Numéro Vert «Assistance Ecoles», mesure du Plan d'actions visant à garantir les conditions d'un apprentissage serein (PAGAS)
PERTE DE CHARGE (PARTIELLE OU COMPLETE) Circ 2464 du 24/09/08: Perte partielle de charge et envoi du document IDS - Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document SDS (voir AR du 22/03/1969) Circ 2362 du 24/6/2008: Maîtres et professeurs de religion – Vacances d'emplois - Pertes partielles de charge – Mises en disponibilité par défaut d'emploi. Réseau: CF	Circ 6020 du 13/1/17 (annuelle): WBE - personnel enseignant. Publication au Moniteur belge des emplois restant vacants à l'issue des opérations de réaffectation dans l'enseignement fondamental et secondaire, les internats et homes d'accueil de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles + addendum du 6/2/17
PRESTATION DE SERMENT Obligatoire lors d'une première désignation à la FWB: 1 exemplaire du document pour l'agent et 1 pour le dossier au secrétariat de l'école. S'il échet, vérifier que cette prestation de serment a bien eu lieu.	Circ 6264 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2017-2018 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB – exemplaire dans les annexes de cette circulaire
PRIME SYNDICALE	Circ 6109 du 13/3/17(annuelle): Envoi électronique des fiches fiscales et formulaire de demande de prime syndicale du personnel de l'enseignement
PRIMOWEB	Circ 6265 du 30/6/17 : Circulaire relative à la mise en ligne de Primoweb (version Pouvoirs organisateurs) Circ 6171 du 9/5/17 relative à la mise en ligne de Primoweb (information destinée au public)
PROFESSEUR DE COURS GENERAUX DE PHILOSOPHIE ET CITOYENNETE	Circ 6214 du 09/06/17 : Appel aux candidats à une désignation dans les fonctions de professeur de cours généraux de philosophie et de citoyenneté aux degrés inférieur et supérieur dans l'enseignement secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2017-2018 Circ 6347 du 12/09/17 : Formulaire de déclaration volontaire des

	implantations dans le cadre des cours RLMO, CPC et de maintien de l'emploi dans le cadre des mesures transitoires.
PROFESSEUR DE PP EN CEFA	Circ 1380 du 28/02/06 : Application de l'art 21 du Décret du 03/07/1991 organisant l'ens sec en alt – Professeur de PP en fonction dans un CEFA
PROFESSEUR DE PP SANS ELEVES (SECTEUR AGRONOMIE)	Circ 1422 du 05/04/06 : Emplois de professeur de PP sans élèves dans les établissements secondaires organisés ou subventionnés par la FWB
RAPPORT POUR TEMPORAIRE	<p>Circ 5303 du 19/6/15: Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Rapport sur la manière dont les membres du personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles désignés à titre temporaire se sont acquittés de leurs tâches</p> <p>Circ 5304 du 19/6/15 : Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Rapport sur la manière dont les membres du personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, nommés à titre définitif à une fonction de recrutement et exerçant une fonction de sélection ou de promotion pour une désignation à durée déterminée ou indéterminée se sont acquittés de leurs tâches</p> <p>Modèles de rapports</p> <p>Professeurs de religion temporaires (A.M. 22/3/74)</p> <p>Professeurs de religion stagiaires (A.M. 22/3/74)</p> <p>Membres du personnel enseignant temporaire ou temporaire prioritaire (AGCF 10/6/93)</p>
REFORME DES TITRES ET FONCTIONS – ATTRIBUTIONS	Le décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française (www.galilex.cfwb.be - N° CDA 40701), réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française est entré en vigueur au 1 ^{er} septembre 2016. Il vise à simplifier la réglementation pour faciliter le recrutement, la gestion des emplois, les opérations statutaires et l'information des candidats sur les cours qu'ils peuvent donner et leur statut pécuniaire.

[Circ 6409](#) du 20/10/17: Circulaire générale relative à la réforme des titres et fonctions (version 3)

[Circ 5827](#) du 20/7/16: Circulaire relative à la Chambre de l'expérience utile (Réforme des titres et fonctions – CITICAP)

[Circ 6287](#) du 25/7/17 : Circulaire relative aux attestations de retard de traitement d'une demande de valorisation d'expérience utile.

[Circ 6284](#) du 19/7/17: Circulaire relative à la Chambre de la Pénurie - version 3 (réforme des titres et fonctions – CITICAP)

[Circ 5884](#) du 21/9/16 relative à la Réforme des titres et fonctions. Assouplissements de formalités administratives pour le mois de septembre 2016

[Circ 5905](#) du 6/10/16 relative à la réforme des titres et fonctions. Assouplissements de formalités administratives pour le mois de septembre 2016. Actualisation de la circulaire n°5884 du 21/09/2016

[Circ 5941](#) du 28/10/16: Circulaire relative à la réforme des titres et fonctions. Prolongation des assouplissements de formalités administratives pour l'année scolaire 2016-2017. Actualisation de la circulaire n°5905 du 6/10/2016

[Circ 5994](#) du 19/12/16: Circulaire relative à la réforme des titres et fonctions. Prolongation des assouplissements de formalités administratives pour l'année scolaire 2016-2017 complétée par [6252](#) (assouplissement 1^{er} semestre 2017-2018)

[Circ 6001](#) du 22/12/16: Circulaire relative au mécanisme d'assimilation à titre suffisant pour les porteurs d'un titre de pénurie

[AE du 22/04/1969](#) fixant les titres requis et [AE du 30/04/1969](#) déterminant la spécificité des titres requis

Circ B/93/6 du 22/07/93 : Rappel de quelques règles relatives aux attributions dans l'enseignement secondaire

Circ FDL/FV/CC/attsecos. du 24/07/1998 : Attribution des prestations dans l'ens sec ordi et spécial

Circ FDL/FV/CC/0315/01 : Affectations à titre complémentaire et extension de la nomination à titre définitif – précision des notions : complément de charge, complément d'attributions, complément d'horaire,

	<p>complément de prestations Circ 366 du 28/08/02 : Temps partiels Circ 5776 du 23/06/16 : Lecture des listings de paiement mensuel - Compréhension des informations – Codification des documents d’attributions A. Gt du 4/07/2002 fixant et définissant les profils et les attributions des fonctions de sélection et de promotion</p>
REMUNERATION DES MAITRES DE STAGE	<p>Circ 6102 du 8/3/17 (annuelle): Rémunération des maîtres de stage dans l’enseignement fondamental et dans l’enseignement secondaire, ordinaire, spécialisé et de promotion sociale, organisés ou subventionnés par la Communauté française</p>
<p>REVALORISATION BAREME 501 FORMATION A LA PEDAGOGIE DE L’ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET SECONDAIRE INFERIEUR Inscription en janvier sur le site de l’IFC: http://www.ifc.cfwb.be/default.asp?pagetg=profil_faq&id=1</p>	<p>Circ 3576 du 19/05/11: Organisation du module de formation à la pédagogie de l’enseignement fondamental ou de l’enseignement secondaire inférieur à destination des agrégés de l’enseignement secondaire supérieur ou des porteurs d’un diplôme de niveau universitaire complété par le certificat d’aptitude pédagogique ou le certificat de cours normaux techniques moyens Circ 2918 du 15/10/09: Modalités d’application de l’AGCF du 14 mai 2009 portant revalorisation de certains membres du personnel de l’enseignement porteur d’un master en application du protocole d’accord du 20 juin 2008 + erratum 3347 pour les maîtres et professeurs de religion</p>
SERVICE SOCIAL	<p>Circ 4743 du 19 / 02 / 2014: Brochure du Service social des personnels de Wallonie-Bruxelles Enseignement. Circ 5651 du 16/3/16: A.P.S.S. vade-mecum du Relais Social Circ 5733 du 23/5/16: Service social de Wallonie-Bruxelles Enseignement. Modifications des services et aides offerts aux membres des personnels de l’Enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles Circ 6341 du 11/09/17 : Personnels de l’Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Service social de Wallonie-Bruxelles Enseignement. Modifications des services et aides offerts aux membres</p>

	des personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles
<p>STATUTS – TITRES REQUIS</p> <p>AR du 22/03/1969 fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant, [...]</p> <p>AR du 25/10/1971 (Statuts maîtres et professeurs de religion)</p> <p>AE du 22/04/1969 fixant les titres requis</p> <p>Décret du 13/7/1998 portant organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire et modifiant la réglementation de l'enseignement</p> <p>Circ 2868 du 15/09/09: Notice explicative des dispositions statutaires applicables aux maîtres et professeurs de religion soumis au statut du 25 octobre 1971</p> <p>Circ 2870 du 15/09/09: Notice explicative des dispositions statutaires applicables aux membres du pers ens et assimilé de l'enseignement obligatoire soumis au statut du 22 mars 1969 – Interprétations et commentaires</p>	<p>Circ 2918 du 15/10/09: Modalités d'application de l'AGFWB du 14 mai 2009 portant revalorisation de certains membres du personnel de l'ens porteur d'un master en application du protocole d'accord du 20 juin 2008 + Circ 2929 du 23/10/09: Addendum + Circ 2994 du 25/01/10: Précisions + Circ 3347 du 20/10/10: Erratum</p> <p>Circ 6264 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2017-2018 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB – précision des notions: complément de charge, complément d'attributions, complément d'horaire, complément de prestations</p> <p>Le décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française (www.gallilex.cfwb.be - N° CDA 40701) réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française est entré en vigueur au 1er septembre 2016. Il vise à simplifier la réglementation pour faciliter le recrutement, la gestion des emplois, les opérations statutaires et l'information des candidats sur les cours qu'ils peuvent donner et leur statut pécuniaire.</p> <p>Circ 6409 du 20/10/17: Circulaire générale relative à la réforme des titres et fonctions (version 3)</p> <p>Circ 6284 du 19/7/17: Circulaire relative à la Chambre de la Pénurie - version 3 (réforme des titres et fonctions – CITICAP)</p> <p>Circ 5884 du 21/9/16 relative à la Réforme des titres et fonctions. Assouplissements de formalités administratives pour le mois de septembre 2016.</p> <p>Circ 5905 du 6/10/16 relative à la réforme des titres et fonctions. Assouplissements de formalités administratives pour le mois de</p>

	<p>septembre 2016. Actualisation de la circulaire n°5884 du 21/09/2016 Circ 5994 du 19/12/16: Circulaire relative à la réforme des titres et fonctions. Prolongation des assouplissements de formalités administratives pour l'année scolaire 2016-2017 complétée par 6252 (assouplissement 1^{er} semestre 2017-2018)</p> <p>Circ 6001 du 22/12/16: Circulaire relative au mécanisme d'assimilation à titre suffisant pour les porteurs d'un titre de pénurie</p>
STATUT, FORMATION ET DESIGNATION DES DIRECTEURS	<p>Décret du 02/02/07 fixant le statut des directeurs</p> <p>Circ 1908 du 15/06/07: Dt du 02/02/07 fixant le statut des directeurs</p> <p>Candidat- directeur: informations sur si le site de IFC</p> <p>Explications sur http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be, profil Membre du Personnel, La carrière, Enseignant, Evolution de la carrière, choisir Fonction de promotion</p> <p>Circ 5304 du 19/6/15: Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Rapport sur la manière dont les membres du personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, nommés à titre définitif à une fonction de recrutement et exerçant une fonction de sélection ou de promotion pour une désignation à durée déterminée ou indéterminée se sont acquittés de leurs tâches</p> <p>Circ 5491 du 16/11/15: Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Organisation du module administratif des formations aux fonctions de directeur, de proviseur et de sous-directeur ainsi que de coordonnateur d'un Centre d'éducation et de formation en alternance</p>
TITRES REQUIS	VOIR STATUTS – TITRES REQUIS
TUTELLE SANITAIRE	<p>Circ. 987 du 25/10/04 Organismes chargés d'assurer la tutelle sanitaire des membres des personnels de l'enseignement organisé par la Communauté française. Rappel des règles essentielles</p> <p>Circ 6264 du 30/6/17 (annuelle): Organisation de la rentrée scolaire 2017-2018 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire</p>

	d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB – notice 8 – Acteurs-clés en matière de compétences médicales
<p>VACANCE D'EMPLOI A déclarer obligatoirement dans les 10 jours à la DGPE, à la commission zonale d'affectation, à la commission interzonale d'affectation.</p>	<p>Dt du 24/06/96 réglementant les missions ... (vacance d'emploi) Circ 1808 du 27/03/07: Formulaire Circ 1819 du 16/04/07: Formalités obligatoires à accomplir par le CE Circ 1839 du 19/4/07: Rectificatif des circulaires numéros 1819 (article 17 bis) et 1820 (DGT1) Réseau: CF Circ 2362 du 24/6/2008: Maîtres et professeurs de religion – Vacances d'emplois - Pertes partielles de charge – Mises en disponibilité par défaut d'emploi. Réseau: CF Circ 6020 du 13/1/17 (annuelle): WBE - personnel enseignant. Publication au Moniteur belge des emplois restant vacants à l'issue des opérations de réaffectation dans l'enseignement fondamental et secondaire, les internats et homes d'accueil de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles+ addendum du 6/2/17</p>

Ch. IV. FORMATION CONTINUÉE

ACCUEIL D'ACTIVITES DE FORMATION AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT.....	82
ACCUEIL DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS : GUIDE ET FORMATIONS.....	82
BREVET EUROPEEN DES PREMIERS SECOURS (BEPS).....	82
CAP (CERTIFICAT D'APTITUDE PEDAGOGIQUE).....	82
FORMATION A LA PEDAGOGIE DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET SECONDAIRE INFERIEUR.....	82
FORMATION EN COURS DE CARRIERE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE.....	82
ECHANGES EUROPEENS.....	84
PROPOSITIONS DE FORMATION.....	84

<p>ACCUEIL D'ACTIVITES DE FORMATION AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Questions d'intendance, notamment les repas (prix plafonnés) et locaux. • Déclaration de créance et liste de présence à transmettre à l'Administration. 	<p>Circ 6067 du 15/02/17 : Formation en cours de carrière dans l'enseignement secondaire ordinaire – règles comptables – année scolaire 2016-2017</p>
<p>ACCUEIL DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS : GUIDE ET FORMATIONS</p>	<p>Circ 5806 du 6/7/16: Accueil des nouveaux enseignants dans les établissements d'enseignement fondamental et secondaire</p>
<p>BREVET EUROPEEN DES PREMIERS SECOURS (BEPS) Formation d'animateur-relais pour dispenser des formations à des élèves de plus de 15 ans</p>	<p>Circ 5886 du 23/09/16 : Circulaire d'information - Croix-Rouge de Belgique : formation « animateur-relai BEPS »</p>
<p>CAP (CERTIFICAT D'APTITUDE PEDAGOGIQUE)</p>	<p>Circ 6143 du 18/4/17 : Examens du jury central pour la délivrance du certificat d'aptitudes pédagogiques (CAP)</p>
<p>FORMATION A LA PEDAGOGIE DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET SECONDAIRE INFERIEUR</p>	<p>Circ 3576 du 19/05/11 : Organisation du module de formation à la pédagogie de l'enseignement fondamental ou de l'enseignement secondaire inférieur à destination des agrégés de l'enseignement secondaire supérieur ou des porteurs d'un diplôme de niveau universitaire complété par le certificat d'aptitude pédagogique ou le certificat de cours normaux techniques moyens – <i>DL 10/06/11</i></p>
<p>FORMATION EN COURS DE CARRIERE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE</p> <p>Niveaux de formation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) en interréseaux pour deux demi-jours par année scolaire 2) en réseau ou au niveau de l'établissement pour quatre demi-jours par année scolaire <p>Ce nombre de demi-jours peut être réparti sur le nombre de jours de classe de trois années scolaires consécutives.</p> <p>Le décret du 11/7/2002 impose que tout enseignant reçoive par année scolaire 2 demi-jours de formation en interréseaux («macro») et 4 demi-jours en réseau («méso») ou établissement («micro»). Les</p>	<p>Décret du 11 juillet 2002 relatif à la formation en cours de carrière dans l'enseignement spécialisé, l'enseignement secondaire ordinaire et les centres psycho-médico-sociaux et à la création d'un institut de la formation en cours de carrière</p> <p>Circ 4926 du 08/07/2014: Organisation des formations macro obligatoires pour les professeurs des cours philosophiques (inscription aux formations macro des inspecteurs)</p>

enseignants qui ont des prestations incomplètes calculeront la proportion et arrondiront à l'unité supérieure.

Avant le 15/9, l'équipe éducative doit élaborer son plan de formation en lien avec le projet d'établissement. Après consultation du comité de concertation de base, notamment sur l'organisation des formations de niveau micro, le chef d'établissement organise les formations sur base de ce plan de formation.

Avant le 20/9, le membre du personnel en fonction, soit nommé ou engagé à titre définitif, soit désigné ou engagé à titre temporaire pour une année scolaire, établit son projet personnel de formation en lien avec le plan de formation de l'équipe pédagogique

Tâches

- Demande de suspension des cours (max. 6 demi-jours par AS) à adresser sur papier libre au préfet coordonnateur de zone et à l'inspection.

En cas d'emploi à temps partiel, le membre du personnel nommé ou engagé à titre définitif ou désigné ou engagé à titre temporaire n'est tenu de participer aux demi-jours de formation qu'à la condition qu'ils soient inclus dans son horaire.

- Organisation de l'horaire des enseignants en tenant compte du temps réservé pour la formation

- Demande de dérogation éventuelle (nombre de jours)

- Etat du nombre de jours de formation auquel a participé chaque enseignant.

- Délivrance de l'autorisation de participation à des formations compte tenu du nombre de jours de formation déjà accordés et des besoins du service.

- Envoi du bulletin d'inscription dûment signé.

- Organisation du remplacement de l'enseignant en formation

[Circ 971](#) du 05/10/04 Plan de formation

[Circ 6067](#) du 15/02/17 : Formation en cours de carrière dans l'enseignement secondaire ordinaire – règles comptables – année scolaire 2016-2017

[Circ 5506](#) du 2/12/15: Formation en cours de carrière - suspensions de cours

[Circ 4943](#) du 1/8/2014: Formation en cours de carrière - demande de dérogation pour demi-jours de formation suppl.

<p>ECHANGES EUROPEENS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme européen ERASMUS+ • Un étudiant Erasmus dans votre école • Projet Euregio-Linguacuster 	<p>Circ 6029 du 20/1/17 : Erasmus+ dans les écoles : coopérer pour innover ! Circ 6314 du 23/8/17 : Erasmus +, c'est aussi pour les écoles !</p> <p>Circ 4645 du 3/12/13: "Erasmus in schools": accueillir un étudiant Erasmus dans votre classe Circ 5285 du 10/6/15 : Projet Euregio - écoles à profil eurégional – document cadre</p>
<p>PROPOSITIONS DE FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles à Tihange • Lifelong Learning Program – Education et formation tout au long de la vie • E-learning • Formation en ligne Filles-garçons • Décolâge .au bénéfice des enfants de 2.5 ans à 8 ans et des adultes qui les entourent... • DYS: formation d'une personne-relais par établissement (en ligne) 	<p>www.lecaf.be</p> <p>Circ 6029 du 20/1/17 : Erasmus+ dans les écoles : coopérer pour innover!</p> <p>Circ 6027 du 18/1/17 (annuelle): Programme européen eTwinning : se former aux échanges virtuels entre classes, en Europe et dans la Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p>Circ 4595 du 8/10/13 Module de formation « Filles-garçons: une même école ? » La question du genre dans la formation des enseignant-e-s http://www.ead.cfwb.be/index.php?id=offre_egalite_filles_garcons</p> <p>Kit pédagogique (Décolâge)</p> <p>Circ 4010 du 30/5/12: Dyslexie: formation d'une personne-relais par établissement</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Journée des langues en avril-mai • Stages en entreprises pour enseignants • Journée des professeurs (11 novembre) • Prévenir la maltraitance • COMENIUS 	<p>Circ 6117 du 21/3/17 (annuelle): Journée des langues</p> <p>Circ 6023 du 16/1/17 (annuelle): Entr'apprendre 2016-2017 (Fondation pour l'Enseignement) : offre de stages en entreprises – clôture des inscriptions le 31/01/2017</p> <p>Circ 5908 du 10/10/16: Journée des professeurs 8 novembre : 14-18 dans le Westhoek et la problématique de l'utilisation des gaz de combat hier et aujourd'hui</p> <p>Circ 6196 du 23/5/17 : Formation en ligne/module de base : Points de repère pour prévenir la maltraitance</p> <p>Circ 4122 du 05/09/12 : Formation en cours de carrière : formations continues Comenius</p>
---	--

Ch. V. DOCUMENTS A CARACTERE PEDAGOGIQUE

Contenu

ACTIVITÉS CITOYENNES ET MULTICULTURELLES	88
ATELIERS PHILO	88
BE-WAPP: OPERATION NETTOYAGE DE PRINTEMPS	88
BRUXELLES-ENVIRONNEMENT.....	88
CELLULE DEMOCRATIE OU BARBARIE	88
CONSOMMATION RESPONSABLE	89
DIALOGUE INTERCULTUREL.....	89
DOCUMENTS DES ENSEIGNANTS.....	89
DOCUMENTS A DISPOSITION DU PERSONNEL.....	90
DOCUMENTS POUR ACTIVITES PEDAGOGIQUES.....	91
DOCUMENTATION UTILE.....	91
EAU DANS LE MONDE.....	91
ESA: APPEL À PROJET.....	91
EUROPEAN SCHOOLNET (ESPACE NUMÉRIQUE)	91
EUREGIO (PROVINCE DE LIEGE).....	91
HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE	92
MANUELS ET LOGICIELS SCOLAIRES	92
OUTILS NUMÉRIQUES	92
PRÉVENTION DE LA RADICALISATION.....	92
PROGRAMME DE PREVENTION DES VIOLENCES ENVERS LES ENFANTS	92

RESISTANCE EN EUROPE 1922-1945.....	92
SECURITE ROUTIERE.....	92
VIVRE ENSEMBLE: VIDEOS.....	92

ACTIVITÉS CITOYENNES ET MULTICULTURELLES	Circ 6192 du 18/5/17 : Soutien pour le développement d'activités citoyennes et interculturelles au sein des établissements scolaires - Appel à projets 2017-2018.
ATELIERS PHILO	Circ 5504 du 1/12/15: Les « Ateliers-Philo » pour les élèves de de 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e années primaires et du 1 ^{er} degré de l'enseignement secondaire
BE-WAPP: OPERATION NETTOYAGE DE PRINTEMPS	Circ 6063 du 15/2/17 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation de l'opération BE WAPP en Région Wallonne.
BRUXELLES-ENVIRONNEMENT	Circ 6206 du 31/5/17 : Offre pédagogique de Bruxelles-Environnement pour 2017-2018
CELLULE DEMOCRATIE OU BARBARIE	<p>www.democratieoubarbarie.cfwb.be exemple de proposition (mars 2016): Circ 5553 du 6/1/16 "Le terrorisme en questions" - proposition d'animation en classe Circ 6210 du 02/06/17 : Appels à projets dans le cadre du décret du 13 mars 2009 relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes Circ 6446 du 22/11/17 : Appels à projets dans le cadre du décret du 13 mars 2009 relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes, en lien avec la commémoration du centenaire de la fin de la première guerre mondiale et du 80e anniversaire de l'arrivée importante de réfugiés en Belgique Circ 6451 du 27/11/2017 : 26 janvier 2018 : journée d'étude consacrée à « la musique sous le régime nazi : dans les camps, au conservatoire, art dégénéré, subversif ou au service du régime ? ». (dans le cadre de la journée internationale de commémoration des victimes de la Shoah - 27 janvier)</p>

CONSOMMATION RESPONSABLE	Circ 5723 du 17/5/16: Consommation responsable à l'école - outils et ressources
DIALOGUE INTERCULTUREL	Circ 5636 du 1/3/16: «Les Hommes d'argile»: film et débat pour les classes des 2e et 3e degrés de l'enseignement secondaire
DOCUMENTS DES ENSEIGNANTS <ul style="list-style-type: none"> • Journal de classe • Cahier de préparations • Cahier de matières vues et de compétences à faire acquérir • Travaux des élèves: à archiver <p>PV de délibération: à archiver pendant 30 ans</p>	<p>Circ 2540 du 28/11/2008 - Documents relatifs à la préparation des cours dans l'enseignement secondaire ordinaire (http://www.galilex.cfwb.be/fr/leg_menu.php - N°CDA 33652)</p> <p>«Les documents de préparation écrits comprendront deux types d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> -des informations de type «calendrier «précisant quelle activité est programmée à quel moment; -des informations d'ordre davantage pédagogique, précisant : <ul style="list-style-type: none"> -l'intention pédagogique ou autrement dit «pourquoi on mène cette activité? »; -le point de départ ou «par quoi l'activité va commencer? »; -les étapes principales de l'activité. <p>Ces informations peuvent consister en des renvois vers différents documents ou fichiers constitués par l'enseignant, un manuel à utiliser, des programmations réalisées en équipe, des documents remis aux élèves, des références utilisées par l'enseignant ou mentionnées dans le programme, ...[...]</p> <p>(1) Il faut ici entendre par «documents de préparation écrits «ce qui, suivant les pouvoirs organisateurs ou les écoles, est appelé journal de classe de l'enseignant, farde ou cahier de préparation, carnet de bord, etc. Si ces documents se présentent sous support informatique, ils doivent être rendus accessibles aux membres du Service général d'Inspection, si besoin est en les imprimant. »</p>

DOCUMENTS A DISPOSITION DU PERSONNEL

- Référentiels des compétences à exercer

- Programme des cours

- Projet pédagogique et éducatif de Wallonie-Bruxelles Enseignement

- Règlement des études de Wallonie-Bruxelles Enseignement

- ROI de base: ROI général pour les écoles secondaires organisées par W-B E.

- ROI de l'établissement

- [Projet d'établissement](#)

- Règlement de travail

- Neutralité dans l'enseignement

- Vade-mecum (interne) à l'usage des membres du personnel

[Socles de compétences](#): «Ce document présente un large ensemble de compétences que chaque enseignant, tant de l'enseignement fondamental que du premier degré de l'enseignement secondaire, développera en veillant à leur interaction.»

[Compétences terminales](#)

[Profils de formation, de qualification et fiches métier](#)

www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/programmes

[Projet pédagogique et éducatif de l'enseignement organisé par W-B E](#) (réf [Règlement des études](#))

[Circ 5119](#) du 16/1/15: Nouveaux règlements des études dans l'enseignement obligatoire organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement
[Circ 2327](#) du 02/06/08: Dispositions communes en matière de faits graves devant figurer dans le ROI

[Règlement d'ordre intérieur propre à l'établissement](#) (réf site W-B E)

[Circ 3974](#) du 25/04/2012: Règlement d'ordre intérieur – Guide pratique

[Circ 4583](#) du 02/10/13: Modèle de règlement de travail – Enseignement secondaire

Voir item [Neutralité dans l'enseignement](#)

<ul style="list-style-type: none"> • Base de données «Convention internationale des Droits de l'enfant» 	<p>Circ 1338 du 12/01/06: Base de données de référence d'outils à propos de la Convention internationale des Droits de l'enfant</p>
<p>DOCUMENTS POUR ACTIVITES PEDAGOGIQUES Classes de dépaysement et de découverte, activités extérieures en Belgique ou à l'étranger, échanges linguistiques individuels et collectifs</p> <p>Voir aussi sur le site W-B E : http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/docs/aideCE_sejours_etranger.pdf</p> <p>Organisation de «divertissements actifs»</p>	<p>Circ 6289 du 03/08/17 : Circulaire relative à l'organisation des séjours pédagogiques avec nuitée(s) en Belgique et à l'étranger. Cette circulaire remplace les circulaires relatives à l'organisation des activités extérieures et des classes de dépaysement.</p> <p>Circ 3447 du 2/2/11: Indemnité pour frais de séjour – Mission d'encadrement des élèves lors de classes de dépaysement, de découverte ou lors d'activités extérieures à l'établissement organisées dans le cadre des programmes d'études.</p> <p>Analyse de risque: http://www.espace.cfwb.be/sippt/Manuels/Divertissements%20actifs/39_Brochure_analyse_risque_DA_FR_tcm326-29818.pdf</p> <p>Circ 917 du 29/6/14: Établissements d'enseignement organisé par la Communauté française. Sécurité: Arrêté royal du 25 avril 2004 portant réglementation de l'organisation des divertissements actifs</p>
<p>DOCUMENTATION UTILE Adapter un écrit pour le rendre accessible aux enfants: synthèse bibliographique et vade-mecum Childfriendly</p>	<p>Vademecum de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse</p>
<p>EAU DANS LE MONDE</p>	<p>Circ 5445 du 14/10/15: L'eau dans le monde – mise à disposition de mallettes pédagogiques.</p>
<p>ESA: APPEL À PROJET</p>	<p>Circ 6177 du 10/5/17 (annuelle): Appel à candidatures 2017-2018. Développer des activités dans des domaines qui touchent aux sciences dans les écoles secondaires</p>
<p>EUROPEAN SCHOOLNET (ESPACE NUMÉRIQUE)</p>	<p>Circ 5894 au 29/9/16 Les nouvelles technologies au service des enseignants. La classe du futur : espace numérique collaboratif.</p>
<p>EUREGIO (PROVINCE DE LIEGE)</p>	<p>Circ 5285 du 10/6/15 : Projet Euregio - écoles à profil eurégional – document cadre</p>

HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE	<p>Circ 5621 du 23/2/16: Mise à disposition du triptyque « Harcèlement à l'école : à qui en parler ? » aux établissements scolaires de l'enseignement secondaire</p> <p>Circ 5714 du 12/5/16 : Le cyberharcèlement à l'école : mise à disposition d'outils pour aborder la question du cyberharcèlement à l'école suite au lancement de la campagne «Le téléphone de Louise»</p> <p>Circ 6191 du 18/5/17 : Dispositifs en matière de prévention et de prise en charge du (cyber) harcèlement en milieu scolaire - Appel à projets 2017-2018</p>
MANUELS ET LOGICIELS SCOLAIRES	<p>Dossier Manolo</p> <p>Circ 5780 du 24/6/16: Acquisition de livres de littérature destinés aux enfants et jeunes âgés de 3 à 18 ans dans le cadre du décret du 19 mai 2006 relatif à l'agrément et à la diffusion de manuels scolaires, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques au sein des établissements d'enseignement obligatoire</p>
OUTILS NUMÉRIQUES	<p>Circ 6184 du 15/5/17 : IRUNE-2017 - Infrastructures, ressources et usages du numérique dans l'Enseignement - 2017. Inventaire réalisé en collaboration avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Agence du Numérique et perspective.brussels, à destination des chefs d'établissement et des enseignants du fondamental et du secondaire.</p>
PRÉVENTION DE LA RADICALISATION	<p>Circ 6036 du 26/1/17 : Prévention de la radicalisation menant à la violence au sein des établissements scolaires</p>
PROGRAMME DE PREVENTION DES VIOLENCES ENVERS LES ENFANTS	<p>Circ 5510 du 4/12/15: Prévention des violences envers les enfants. Projet « Enfants CAPables » : ateliers gratuits.</p>
RESISTANCE EN EUROPE 1922-1945	<p>Circ 5483 du 6/11/15: Mise à disposition de l'ouvrage "résistance en Europe 1922-1945"</p>
SECURITE ROUTIERE	<p>Programme des études: 512-05</p> <p>Circ 2093 du 23/10/07: Sécurité routière aux abords des passages à niveau</p> <p>Circ 3830 du 21/12/11: Documents <i>Pointroute</i> n°3</p>
VIVRE ENSEMBLE: VIDEOS	<p>Circ 5897 du 30/9/16 Le « vivre ensemble » vu par les enfants, au cœur de 7 vidéos.</p>

Ch. VI.ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE

Accompagnement de l'équipe par le chef d'établissement.....	94
Accueil des nouveaux enseignants: guide et formations	94
Aide au chef d'établissement	94
Entreprise d'entrainement pédagogique	94
Epreuves et évaluations externes certificatives et non certificatives	94
Service de conseil et de soutien pédagogiques	95
PGAED	95
Plan de pilotage.....	95
Projet d'établissement.....	95

<p>ACCOMPAGNEMENT DE L'EQUIPE PAR LE CHEF D'ETABLISSEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visites de classe (consignées dans un registre) • Conseils méthodologiques • Evaluation des aptitudes pédagogiques • Plan de formation en cours de carrière • Rapports avec l'inspection • Initiatives et expériences pédagogiques • Diffusion de documents 	<p>Circ 2015 du 03/09/07: Missions du Service de l'Inspection de l'enseignement secondaire Circ 6389 du 05/10/17 : Attributions des membres du Service général de l'Inspection Services d'inspection: organisation (enseignement.be)</p>
<p>ACCUEIL DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS: GUIDE ET FORMATIONS</p>	<p>Circ 5806 du 6/7/16: Accueil des nouveaux enseignants dans les établissements d'enseignement fondamental et secondaire Voir aussi : www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/enseigner et http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/index.cfm?page=GaapeIndex&profil=ens Petit guide du jeune enseignant : http://www.enseignement.be/index.php?page=27474</p>
<p>AIDE AU CHEF D'ETABLISSEMENT</p>	<p>Circ 3615 du 16/06/11: Dispositifs «Facilitateurs du projet d'établissement» et «Evénement d'exception» Circ 4225 du 29/11/12: Dispositif d'aide aux chefs d'établissement Circ 4250 du 14/1/13: Modification de la circulaire n°4225 relative au dispositif d'aide aux chefs d'établissement (liste actualisée des membres de l'équipe « Evénements d'exception »)</p>
<p>ENTREPRISE D'ENTRAINEMENT PEDAGOGIQUE</p>	<p>Circ 6084 du 23/2/17 : Entreprise d'Entrainement pédagogique – appel à projets</p>
<p>EPREUVES ET EVALUATIONS EXTERNES CERTIFICATIVES ET NON CERTIFICATIVES</p> <p>CEB</p>	<p>Décret du 2 juin 2006 relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au certificat d'études de base au terme de l'enseignement primaire AGCF du 15 septembre 2006 déterminant les modalités d'inscription, de passation et de correction de l'épreuve externe commune octroyant le CEB et la forme de celui-ci. Circ 2743 du 10/06/09: Modèles du Certificat d'études de base (CEB)</p>

<p>CE1D à l'issue du 1er degré CESS à l'issue du 3e degré</p> <p>Epreuves externes Au moins une épreuve externe certificative est organisée par année scolaire. Une épreuve de maîtrise de lecture doit être organisée au moins une fois tous les 3 ans, de même qu'une épreuve de langue moderne I.</p>	<p>Circ 6072 du 21/2/17 : Dispositions relatives à l'octroi du Certificat d'études de base (CEB) pour les élèves de 3e secondaire.</p> <p>Circ 6087 du 24/2/17 (annuelle): Dispositions relatives à l'octroi de Certificat d'études de base (CEB) à l'issue de l'épreuve externe commune</p> <p>Circ 6086 du 24/2/17 : Directives relatives à l'organisation des épreuves externes certificatives « CE1D » et « CESS » de l'année scolaire 2016-2017.</p> <p>Circ 6383 du 03/10/17 (annuelle): Dates de passation des épreuves externes certificatives et non certificatives pour l'année scolaire 2017-2018</p> <p>Circ 6276 du 7/7/17 : Epreuves externes non certificatives pour l'année scolaire 2017-2018</p> <p>Circ 6332 du 05/09/17 : Organisation des évaluations externes non certificatives en formation mathématique en 2017-2018 dans l'enseignement secondaire</p> <p>Circ 6087 du 24/2/17 (annuelle): Dispositions relatives à l'octroi de Certificat d'études de base (CEB) à l'issue de l'épreuve externe commune</p>
<p>SERVICE DE CONSEIL ET DE SOUTIEN PEDAGOGIQUES</p>	<p>Missions, démarches, équipe: www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/cp</p>
<p>PGAED</p>	<p>Cir 6225 du 13/06/17 : Encadrement différencié - dispositions en matière d'octroi et d'utilisation des moyens et de rédaction du PGAED et de son rapport de suivi enseignement secondaire ordinaire. Addendum : circ 6439 du 16/11/17</p>
<p>PLAN DE PILOTAGE</p>	<p>Circ 6273 du 5/7/17 : Mise en œuvre des plans de pilotage (enseignement secondaire ordinaire)</p>
<p>PROJET D'ETABLISSEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Processus d'émergence du projet d'établissement • Rédaction du projet • Suivi et réactualisation (tous les 3 ans) 	<p>Circ 3615 du 16/6/11: Dispositifs [...] «Facilitateurs du projet d'établissement »</p> <p>Circ 4968 du 1/9/14: Projet d'établissement</p> <p>Circ 4970 du 01/09/14: Guide d'élaboration et de rédaction des projets d'établissement</p> <p>Elaboration du projet d'établissement par la méthodologie de l'émergence</p>

Ch. VII. SECURITE – HYGIENE

Documents de base à consulter et télécharger sur le site du SIPPT (www.espace.cfwb.be/sippt ou www.cfwb.be/sippt).

Synthèse des dispositions essentielles : [Circ 2674](#) du 09/04/09 : Référentiel en matière de sécurité / bien-être dans les établissements scolaires et assimilés - [Circ 5245](#) du 30/4/15: Règlement administratif d'entretien

Sécurité et hygiène : voir le site www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/secu-hygiene

[Circ 5532](#) du 16/12/15: Sécurité - hygiène. Premiers secours – registre d'interventions

Calendrier d'une année scolaire en sécurité, contrôles et entretiens périodiques : <http://www.espace.cfwb.be/sippt/>

AFSCA.....	99
Aire de jeux	99
Allergènes	99
Amiante (asbeste).....	100
AMOK: intrusions armées	100
Analyse de risque	100
ARCHIVES.....	100
Ascenseur	100
Ateliers	100
Batteries	101
Buts de football (et sports assimilés)	101
Comité de Concertation de Base (COCOBA).....	101

Comprimés d'iode.....	101
Conduite (véhicule, engin, etc.)	101
Conseiller en prévention local.....	101
Consignes de sécurité.....	101
Déchets radioactifs	101
Délestage électrique	101
Entretiens et contrôles périodiques	101
Environnement sonore	102
Équipiers de première intervention	102
Escalade	102
HACCP	102
Hygiène	102
Installations de réfrigération	102
Laboratoires	102
Local de charge de batteries.....	102
Maladies infectieuses	102
Médecin du Centre PMS	102
Médecine du travail (SEPPT)	103
Modernisation de l'équipement pédagogique du qualifiant	103
Organisation de divertissements actifs.....	103
Organisation de manifestations diverses.....	103
Permis d'environnement	103
Personnel	103
Pesticides.....	104

Plan d'action annuel	104
Plan global de prévention.....	104
Plan interne d'urgence (PIU)	104
Prévention des incendies	104
Protection de la maternité	104
Registre des produits	105
Registre de sécurité	105
Règlement administratif d'entretien	105
Risque d'incendie	105
Sécurité des élèves	105
Signalisation de sécurité.....	105
Soins d'urgence.....	105
Tabagisme	106
Téléphonie.....	106
Transport d'essence par route.....	106
Trousse de secours	106
Vêtements de travail.....	106
Violence en milieu scolaire	106

<p>AFSCA Mettre en œuvre dans les cuisines et restaurants les mesures d'hygiène (HACCP) imposées par la réglementation de l'AFSCA</p> <p>Formation HACCP de l'équipe (voir HACCP)</p>	<p>Circ 4124 du 5/9/12 : Sécurité et Hygiène (Respect de l'application des prescriptions réglementaires en matière de sécurité / hygiène, d'incendie et de l'AFSCA au sein des établissements scolaires)</p> <p>Circ B/96/12 du 27/11/96 : Inspection des denrées alimentaires AR 04/12/95</p> <p>Circ 4190 du 17/10/12 : AFSCA</p> <p>Circ HI/FH/SIPPT/991480R4.999 du 19/01/00 : Substances utilisées par les lave-vaisselle industriels installés dans les cuisines et les cafétérias</p> <p><u>Formulaire de demande d'enregistrement, d'autorisation et/ou d'agrément:</u> http://www.espace.cfwb.be/sippt/Manuels/HACCP/AFSCA</p>
<p>AIRE DE JEUX</p>	<p>Circ D200109052 du 5/9/01: Sécurité: Aires de jeux et équipements. Arrêtés royaux du 28 mars 2001.</p> <p>Synoptique : http://www.espace.cfwb.be/sippt/Manuels/Recreasafe/</p>
<p>ALLERGENES</p>	<p>Circ 5313 du 23/6/15 - Sécurité / Hygiène: Déclaration des allergènes contenus dans les denrées alimentaires</p>

<p>AMIANTE (ASBESTE) L'établissement de l'inventaire de l'amiante relève du SGISFWB. Le chef d'établissement se charge de ses mises à jour, avec l'aide éventuelle du SGISFWB. Appliquer un plan de gestion du risque lié à l'amiante si nécessaire.</p>	<p>Circ I/JD/JM/985 du 25/05/98 : Inventaire de l'asbeste (brochure) Circ LO/98/03/A78/ASBESTEC1 du 12/05/1998 : Application du règlement général pour la protection du travail dans les établissements d'ens organisés par la FWB – Inventaire de l'asbeste Circ HI/FH/SIPPT/991539R1.999 du 19/01/00 : Inventaire asbeste : Application du RGPT dans les établissements d'enseignement et assimilés organisés par la FWB Circ 1202 du 16/08/05 : Gestion de la problématique amiante (asbeste) dans les bâtiments scolaires</p>
<p>AMOK: INTRUSIONS ARMÉES</p>	<p>Circ 5639 du 3/3/16: Invitation à une journée de formation au phénomène AMOK destinée aux chefs d'établissements – Le 15 ou le 17 mars 2016 au Cabinet de la Ministre de l'Education. Cette circulaire informe également sur l'aide que les établissements peuvent obtenir auprès du Service des équipes mobiles à ce point de vue. Circ 6384 du 03/10/17 : Invitation à une journée d'information au phénomène AMOK destinée aux chefs d'établissements – Le 14 novembre, le 28 novembre, le 30 novembre ou le 5 décembre 2017 au Cabinet de la Ministre de l'Education</p>
<p>ANALYSE DE RISQUE</p>	<p>Brochure explicative sur l'analyse de risques http://www.espace.cfwb.be/sipt/Manuels/</p>
<p>ARCHIVES</p>	<p>Circ 6336 du 06/09/17 : Sécurité / hygiène : Locaux d'archives dans les établissements scolaires et assimilés. - Prescriptions de sécurité pour l'aménagement et l'utilisation des locaux d'archives.</p>
<p>ASCENSEUR</p>	<p>Circ 179 du 25/10/2001 : Ascenseurs non munis de portes intérieures – Mesures à prendre dans les bâtiments scolaires et assimilés.</p>
<p>ATELIERS</p>	<p>Circ 2585 du 19/1/09: Utilisation des Pistolets de soufflage à air comprimé en toute sécurité. Circ 3046 du 3/3/10: Sécurité des locaux de charge de batteries. Circ 4287 du 31/1/13 - Sécurité : uniformisation du système de mise en marche/arrêt – commandes de la machine et équipements de travail Circ 4874 du 13/6/14: Sécurité - équipements de protection individuelle des travailleurs et des élèves employés aux tâches nécessitant l'utilisation d'une tronçonneuse à bois.</p>

BATTERIES	Circ 3046 du 3/3/10: Sécurité des locaux de charge de batteries.
BUTS DE FOOTBALL (ET SPORTS ASSIMILES)	Buts de football (et sports assimilés) mobiles – Sécurité des installations : http://www.espace.cfwb.be/sippt/Manuels/Butsfootball/Feuillet.pdf http://www.espace.cfwb.be/sippt/Manuels/Butsfootball/organigramme.pdf Circ 1696 du 30/11/06 : Buts de football (et sports assimilés) mobiles – Sécurité des installations Circ 2188 du 11/02/08 : Buts de football (et sports assimilés) mobiles – Sécurité des installations – Pictogramme d'avertissement
COMITE DE CONCERTATION DE BASE (COCOBA) Fonctionnement régulier des COCOBA au niveau des points liés au bien-être du travailleur défini par la loi du 04/08/1996. Réalisation des plans globaux de prévention d'action annuels et quinquennaux.	Voir ch.VII Organes de concertation et d'aide - Cocoba
COMPRIMES D'IODE	Dispositions en cas d'accident nucléaire : http://www.espace.cfwb.be/sippt/
CONDUITE (VEHICULE, ENGIN, ETC.)	Circ 4452 du 11/6/13 : Sécurité : Formation à la conduite de véhicules et équipements de travail mobiles
CONSEILLER EN PREVENTION LOCAL Désignation Missions pleinement remplies par ce dernier en lui octroyant les moyens nécessaires, e.a. information (via le site du SIPPT) et formation complémentaire	Circ LO/98/11/A.72/chefs4.sec du 08/12/1998 : Ens de la FWB : application du RGPT et du Code du bien-être au travail – Désignation des conseillers en prévention Circ 1298 du 07/12/05 : Formation, information et documentation des Conseillers en prévention locaux Circ 5996 du 21/12/16 : Formation de base des Conseillers en prévention
CONSIGNES DE SECURITE	Consignes de sécurité-type : http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=1361
DECHETS RADIOACTIFS Date limite 30/4/15 mais cette campagne est menée périodiquement	Circ 5213 du 19/3/15 Campagne d'enlèvement des déchets radioactifs dans les écoles secondaires
DELESTAGE ELECTRIQUE	Circ 5991 du 16/12/16 (annuelle): Plan d'actions en cas de délestage électrique (enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles)
ENTRETIENS ET CONTROLES PERIODIQUES Mise en œuvre des entretiens périodiques et des contrôles périodiques des installations techniques y soumises.	Calendrier d'une année scolaire en sécurité, contrôles et entretiens périodiques : http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=636

Suivi des contrôles périodiques. Exécution des instructions données en matière d'aires de jeux et d'équipements sportifs.	
ENVIRONNEMENT SONORE	http://www.enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=5925 du 27/4/16: « www.bruitalecole.be , un site pour conseiller et soutenir les écoles à améliorer leur environnement sonore ».
ÉQUIPIERS DE PREMIERE INTERVENTION Formation	Circ D199511171 : Formation des Equipiers d'intervention contre l'incendie et autres risques similaires
ESCALADE	Circ 4358 du 19/3/13 - Sécurité: gestion et contrôle du matériel d'escalade Circ 3314 du 22/09/10: Pratique de l'escalade sur une structure artificielle
HACCP	Circ 2880 du 17/09/09 : Formations continuées en matière de normes HACCP et d'hygiène des cuisines et des restaurants scolaires, en partenariat avec l'AFSCA Circ 5682 du 13/4/16 : Formation à l'attention des responsables de cuisine et des cuisiniers d'établissements scolaires. D-L 21/4/16
HYGIENE S'assurer du suivi des recommandations du SEPPT et de l'AFSCA et notamment en matière de nettoyage des locaux, d'hygiène des sanitaires, etc.	Hygiène en cuisine : signalisation Circ 4124 du 5/9/12 : Sécurité et Hygiène (Respect de l'application des prescriptions réglementaires en matière de sécurité / hygiène, d'incendie et de l'AFSCA au sein des établissements scolaires) Circ 5682 du 13/4/16 : Formation à l'attention des responsables de cuisine et des cuisiniers d'établissements scolaires. D-L 21/4/16
INSTALLATIONS DE REFRIGERATION	Circ 2983 du 18/01/10 : Utilisation des fluides frigorigènes dans les installations de réfrigération
LABORATOIRES	Circ 5008 du 29/9/14: Produits dangereux dans les laboratoires d'établissements scolaires - prévention des risques. Circ 5078 du 2/12/14 - Sécurité/hygiène : dissections d'animaux ou d'organes.
LOCAL DE CHARGE DE BATTERIES	Circ 3046 du 03/03/10 : Sécurité des locaux de charge de batteries
MALADIES INFECTIEUSES	Déclaration obligatoire des maladies infectieuses : http://www.sante.cfwb.be/index.php?id=4383 Circ de 1983 Dispositions générales et spécifiques en matière de prophylaxie des maladies transmissibles dans les établissements scolaires
MEDECIN DU CENTRE PMS Visite annuelle de l'école par le médecin du CPMSS et rapport	Circ JD/LD/096009 du 01/01/96 : Inspection médicale scolaire, conditions d'hygiène et de salubrité des locaux et du matériel scolaire

<p>MEDECINE DU TRAVAIL (SEPPT) Tenue des listes des personnes soumises à la Médecine du Travail et information de la cellule SEPPT du Ministère des modifications apportées à cette liste.</p>	<p>Circ 140 du 05/09/2001 : Médecine du travail – Dispositions applicables dans les établissements et aux membres du personnel relevant du Comité secteur IX du Ministère Circ 493 du 25/3/03 : Visite de la Médecine du Travail dans les établissements d’enseignement et assimilés de la Communauté française. - Comité de concertation de base Circ 5869 du 7/9/16 (annuelle): Médecine du travail - documents relatifs aux listes du personnel. Mise à jour des tableaux reprenant le personnel soumis et non soumis à la Médecine du Travail.</p>
<p>MODERNISATION DE L'EQUIPEMENT PEDAGOGIQUE DU QUALIFIANT</p>	<p>Circ 6112 du 17/3/17 (annuelle): Modernisation des équipements pédagogiques de pointe de l'enseignement qualifiant</p>
<p>ORGANISATION DE DIVERTISSEMENTS ACTIFS</p>	<p>Analyse de risque des divertissements actifs : http://www.espace.cfwb.be/sippt/Manuels/Divertissements Circ 917 du 29/6/14 : Établissements d'enseignement organisé par la Communauté française. Sécurité: Arrêté royal du 25 avril 2004 portant réglementation de l’organisation des divertissements actifs</p>
<p>ORGANISATION DE MANIFESTATIONS DIVERSES</p>	<p>Circ 4636 du 18/11/13 Sécurité: organisation de manifestations diverses Circ 4739 du 18/2/14 Sécurité: organisation de manifestations diverses - addendum à la circulaire 4636 du 18/11/2013</p>
<p>PERMIS D’ENVIRONNEMENT Généralités : http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=1736</p>	<p>Circ 1754 du 16/02/07 : Le permis d’environnement applicable aux installations de la FWB + Circ 2211 du 26/02/08 : Rappel</p>
<p>PERSONNEL Formation suffisante et appropriée en matière de prévention des accidents. Information des risques et des moyens pour y remédier. Vérifier à la bonne observation des instructions dispensées.</p>	

PESTICIDES	Circ 5223 du 30/3/15 - Environnement: Utilisation des pesticides en Wallonie Circ 5637 du 2/3/16 : Sécurité/hygiène : utilisation des pesticides en Région de Bruxelles-Capitale.
PLAN D'ACTION ANNUEL	Plan de prévention qui se base sur le plan global de prévention, à établir également en accord avec le Cocoba et à transmettre au SGISFWB http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=575
PLAN GLOBAL DE PRÉVENTION	Plan quinquennal à établir en accord avec le Cocoba et à transmettre au SGISFWB http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=574
PLAN INTERNE D'URGENCE (PIU) Rédaction de consignes de sécurité appropriées : communication et affichage à destination du personnel et des publics : affichage de plans d'étages pour l'évacuation. Approbation par le Service Régional d'Incendie (SRI) et le COCOBA.	Plan interne d'urgence - aide au remplissage (secteur IX) : http://www.espace.cfwb.be/sippt/Manuels/ Circ 2115 du 03/12/07 : Plan interne d'urgence Circ 1215 du 02/09/05 : Plan interne d'urgence nucléaire (Ce plan concerne les établissements situés dans la zone de planification des 10 km à vol d'oiseau autour des centrales nucléaires précitées et des 5 km en ce qui concerne l'IRE de Fleurus)
PREVENTION DES INCENDIES Visite périodique de l'établissement par le Service Régional d'Incendie: minimum tous les 5 ans. Formation d'Equipiers de 1 ^{ère} intervention. Exercices d'évacuation périodiques: minimum 1 fois par an. Evaluation régulière de l'évolution de la situation en matière de prévention des incendies.	Circ 4124 du 5/9/12 : Sécurité et Hygiène (Respect de l'application des prescriptions réglementaires en matière de sécurité / hygiène, d'incendie et de l'AFSCA au sein des établissements scolaires) Circ CDSH 3 du 25/06/90 : Protection contre l'incendie dans les établissements scolaires (exercices d'évacuation) Circ PC/PC/SIPPT/991964R5.999 du 30/05/00 : Contrôle périodique des bâtiments et installations par le Service d'Incendie. Circ 2674 du 09/04/09 : Référentiel en matière de sécurité / bien-être dans les établissements scolaires et assimilés Circ 1507 du 19/06/06 : Prévention des incendies dans les logements de fonction + Circ 1671 du 06/11/06 : Erratum à la circ 1507 Circ 3781 du 27/10/11 : Utilisation correcte des extinctions automatiques en cuisine
PROTECTION DE LA MATERNITE	Circ 5205 du 17/3/15 Mesures de protection de la maternité concernant les membres du personnel enseignant et assimilé Circ 478 du 06/03/03 : Procédure d'introduction d'une demande d'écartement

	<p>dans le cadre de la protection de la maternité (pour les travailleuses enceintes et allaitantes)</p>
<p>REGISTRE DES PRODUITS Produits et substances utilisés par le personnel dans le cadre de ses activités.</p>	<p>Obligation d'établir un registre des produits et modèle de registre: http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=1169 Circ 1541 du 12/7/06 : Rappel de la circulaire du SIPPT du 06/11/98 - Liste des substances utilisées par le personnel dans les établissements scolaires et assimilés relevant de la compétence du Comité supérieur de concertation du secteur IX Circ 167 du 15/10/01 : Usage des matières nucléaires brutes et fissiles – contrôles de l'Agence internationale de l'Energie atomique</p>
<p>REGISTRE DE SECURITE</p>	<p>Registre de sécurité - explications et document-type (secteur IX): http://www.espace.cfwb.be/sippt/Vega_III.php?consult=883</p>
<p>REGLEMENT ADMINISTRATIF D'ENTRETIEN</p>	<p>Circ 5245 du 30/4/15: Règlement administratif d'entretien</p>
<p>RISQUE D'INCENDIE</p>	<p>Circ 5857 du 1/9/16: Sécurité/hygiène : analyse des risques relative au risque d'incendie - Outil et aide mis à disposition des Chefs d'établissement.</p>
<p>SECURITE DES ELEVES (y compris extra-muros). Veiller à l'amélioration continue de la sécurité (y compris routière) notamment aux abords de l'école.</p>	<p>Circ 3830 du 21/12/11 : Documents <i>Pointroute</i> n°3</p>
<p>SIGNALISATION DE SECURITE</p>	<p>Circ OD/OD/SIPPT/980785R8.999 du 24/08/98 : Signalisation de sécurité</p>
<p>SOINS D'URGENCE Secouristes formés aux techniques de premiers soins. Local et produits nécessaires à l'apport des premiers soins disponibles.</p>	<p>Notice soins d'urgence du SIPPT Circ 1651 du 17/10/06 : Composition d'une petite pharmacie mise à la disposition du personnel Circ 4888: Soins et prises de médicaments pour les élèves accueillis en enseignement ordinaire et en enseignement spécialisé. Année scolaire 2014-2015 et suivantes Circ 3742 du 26/09/11 : AR du 15/12/2010 relatif aux premiers secours dispensés aux travailleurs victimes d'un accident ou d'un malaise Composition trousse de secours (Arista) Circ 5532 du 16/12/15: Sécurité - hygiène. Premiers secours – registre d'interventions</p>

TABAGISME	<p>Circ 1289 du 29/11/05 : Protection des travailleurs contre la fumée de tabac. AR du 19/01/05. Interdiction de fumer dans les établissements scolaires</p> <p>Circ 1518 du 27/06/06 : Recommandations du GFWB relatives à la prévention du tabagisme et l'interdiction de fumer à l'école</p> <p>Note d'information du 09/07/07 : Evaluation du respect de l'interdiction de fumer dans les établissements scolaires</p>
TELEPHONIE	<p>Circ 5708 du 9/5/16: Sécurité/hygiène : Système téléphonique à destination des établissements scolaires et assimilés</p>
TRANSPORT D'ESSENCE PAR ROUTE	<p>Circ 6149 du 24/4/17 : Sécurité/hygiène : transport de quantités limitées d'essence par route - prescriptions.</p>
TROUSSE DE SECOURS	<p>Composition trousse de secours (Arista)</p>
VETEMENTS DE TRAVAIL	<p>Circ 146 du 05/09/2001 : Vêtements de travail et équipements de protection individuelle</p> <p>Circ 3780 du 27/10/11 : Gants de sécurité, risques pour le travail à proximité des outils tournants – Responsabilité des CE</p>
VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE	<p>AGCF du 28/6/12 portant application de l'art 28 du Décret du 30 juin 1998</p> <p>Circ 375 du 05/09/2002 : Actes de violence et harcèlement [à l'égard du personnel – NDLR]– déclarations et plaintes</p> <p>Circ 1836 du 11/04/2007 : Informations des membres du personnel des ét. scolaires au sujet des droits des victimes d'actes de violence</p> <p>Circ 2111 du 28/11/07 : Registre des actes de violence dont sont victimes les membres des personnels des établissements d'enseignement et assimilés organisés par la FWB – Site de la Médecine du travail</p> <p>Circ 3696 du 29/08/11 : Nouvelles missions du SGEOFWB au 11/09/11, relatives à la gestion des dossiers disciplinaires et des dossiers concernant la problématique du harcèlement sexuel ainsi que la violence à l'école + Circ 3779 du 27/10/11 : Erratum</p> <p>Circ 5833 du 10/8/16: Guide de procédure pour l'application des mesures relatives à la prévention des risques psychosociaux au travail, dont notamment la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail</p>

[Circ 4964](#) du 28/8/14: Guide pratique relatif à la prévention et à la gestion des violences en milieu scolaire

[Circ 4156](#) du 1/10/12 Numéro vert «École et parents», une ligne d'information pour les parents touchés par la violence scolaire [0800/ 95 580] - Année scolaire 2012-2013 et suivantes

[Circ 5415](#) du 17/9/15: Nouveaux dispositifs mis à disposition des établissements scolaires qui le souhaitent en matière de prévention et de prise en charge du harcèlement en milieu scolaire

[Circ 5621](#) du 23/2/16: Mise à disposition du triptyque « Harcèlement à l'école : à qui en parler ? » aux établissements scolaires de l'enseignement secondaire

[Circ 5714](#) du 12/5/16 : Le cyberharcèlement à l'école : mise à disposition d'outils pour aborder la question du cyberharcèlement à l'école suite au lancement de la campagne «Le téléphone de Louise»

[Circ 6191](#) du 18/5/17 : Dispositifs en matière de prévention et de prise en charge du (cyber) harcèlement en milieu scolaire - Appel à projets 2017-2018

Ch.VIII. ORGANES DE CONCERTATION ET D'AIDE

AMO (AIDE EN MILIEU OUVERT).....	109
AMOK: INTRUSIONS ARMÉES.....	109
ASSOCIATION DE PARENTS.....	109
CELLULE DE CONCERTATION LOCALE.....	109
COCOBA (COMITE DE CONCERTATION DE BASE)	109
COMPTE CERBERE	111
CONSEIL DE PARTICIPATION.....	111
CPMS.....	111
DELEGUES D'ELEVES.....	111
EQUIPES MOBILES.....	112
LOTERIE NATIONALE	112
MEDIATION SCOLAIRE.....	112
PREFETS COORDONNATEURS DE ZONE	112
RAPPORT D'ACTIVITES	112
RELATIONS ECOLE-FAMILLE.....	112
SERVICE GENERAL DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES (SGISFWB).....	112
SERVICES D'AIDE A LA JEUNESSE.....	113
SERVICES DE POLICE.....	113
SERVICE EXTERNE DE PREVENTION (SEPPT)	113
SERVICES EXTERNES DGEO.....	113

AMO (AIDE EN MILIEU OUVERT)	Définition, fonctions sur www.aidealajeunesse.cfwb.be Coordonnées sur www.aidealajeunesse.cfwb.be
AMOK: INTRUSIONS ARMÉES	Circ 5931 du 26/10/16: Invitation à une journée de formation au phénomène AMOK Cette circulaire informe sur l'aide que les établissements peuvent obtenir auprès du Service des équipes mobiles à ce point de vue.
ASSOCIATION DE PARENTS	Décret du 24 juillet 1997 «Missions», art 69, § 5 Circ 4182 du 11/10/12: Décret du 30 avril 2009 portant sur les associations de parents d'élèves et les organisations représentatives d'associations de parents d'élèves en Communauté française. Circ du 16/2/93 «Polices collectives d'assurance scolaire n° 4.220 000 souscrite par la Communauté française auprès de la SMAP en faveur de ses établissements d'enseignement gardien, primaire, spécial, moyen et normal» (assurance des associations des parents et Conseil de participation) Circ 2500 du 13/10/08 relative aux assurances scolaires afférentes aux établissements d'enseignement organisé par la Communauté française
CELLULE DE CONCERTATION LOCALE «Le chef d'établissement peut d'initiative ou à la demande d'un des acteurs de l'Aide à la jeunesse ou de la plate-forme de concertation (Voir Décret du 21 novembre 2013) mettre en place une cellule de concertation locale au sein de son établissement. Si une telle cellule n'est pas mise en place, le chef d'établissement organise une rencontre annuelle entre des délégués de l'équipe éducative, du centre psycho-médico-social et du service de promotion de la santé à l'école. La rencontre peut être ouverte à d'autres acteurs collaborant avec l'école.»	Décret du 21 novembre 2013 organisant divers dispositifs scolaires favorisant le bien-être des jeunes à l'école, l'accrochage scolaire, la prévention de la violence à l'école et l'accompagnement des démarches d'orientation scolaire
COCOBA (COMITE DE CONCERTATION DE BASE)	Circ du 15/12/97 - AR du 28/09/1984 (Moniteur Belge 20/10/1984): Organisation des relations entre les autorités publiques et les syndicats des agents relevant de ces autorités Circ du 7/3/1998 Comité de concertation de base Circ 2558 du 16/12/2008: Organisation et fonctionnement des CoCoBa avec R.O.I. en annexe Circ 2559 du 16/12/2008: Organisation et fonctionnement des CoCoBa

	<p>PaPo avec R.O.I. en annexe</p> <p>Circ 4958 du 25/8/14: Organisation et fonctionnement des Comités de concertation de base destinés au personnel directeur et enseignant, au personnel auxiliaire d'éducation, au personnel paramédical, au personnel psychologique et au personnel social des établissements d'enseignement et assimilés organisés par la Communauté française et installés dans ceux-ci.</p> <p>Circ 5013 du 30/9/14: Complément à la circulaire n° 4958 du 25/08/2014- Actualisation et bonnes pratiques</p>
--	--

COMPTE CERBERE	Circ 5681 du 12/4/16: Portail des applications métier DGEO-CERBERE actualisée par Circ 6022 du 16/1/17
CONSEIL DE PARTICIPATION	AGFWB du 03/11/97 : Conseil de participation et projet d'établissement Circ 694 du 27/11/03 : Conseil de participation et Projet d'établissement Circ 4809 du 24/4/14: Conseil de Participation – Article 69 du Décret Missions du 24 juillet 1997 Circ 6429 du 9/11/17: Renouvellement du Conseil de participation Circ 4594 du 7/10/13 Pratique(s) déloyale(s) dans la concurrence entre établissements d'enseignement - rôle du Conseil de Participation
CPMS Coordonnées des CPMS: site.wallonie-bruxelles-enseignement	AR du 13/8/62 Arrêté royal organique des centres psycho-médico-sociaux Circ 30 du 29/01/01: Rôle des CPMS Circ. 979 du 11/10/04 Collaboration PMS-Ecoles Circ 1146 du 8/6/05: Programmes triennaux et rapports d'activités des CPMS Circ 1803 du 21/3/07 Projets des Centres PMS organisés par la Communauté française Circ 3136 du 10/5/10: Délivrance d'attestations par les Centres PMS dans le cadre du remboursement d'une rééducation logopédique Circ 3831 du 3/1/12: Organisation du Service général de l'enseignement secondaire et des centres PMS Circ 4856 du 28/05/2014: Protocole de collaboration entre les CPMS et les acteurs du secteur de l'Aide à la Jeunesse 2014-2015 et suivantes Circ 4155 : Stratégie de contrôle de la tuberculose en milieu scolaire 2012-2017 – obligation du chef d'établissement Circ 6138 du 11/4/17 relative à la mise à disposition de locaux pour les CPMS dans les écoles
DELEGUES D'ELEVES	Circ 1912 du 18/06/07: Renforcement de l'éducation à la citoyenneté active et responsable au sein des établissements scolaires, prim et sec, organisés ou subventionnés par la FWB Circ 2272 du 21/04/08: www.lesdelegues.net : le site de référence des délégués d'élèves

EQUIPES MOBILES	Circ 4961 du 26/08/14: Service de médiation scolaire et Service des équipes mobiles
LOTIERIE NATIONALE	«Les demandes de subsides pour des projets relevant des domaines de compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles (enseignement, art, culture ...) peuvent être examinées et traitées dans le cadre de la dotation annuellement versée par la Loterie Nationale à la FWB, celle-ci décidant en toute autonomie des subventions qu'elle octroie. Les demandeurs sont invités à introduire directement leur demande à charge de cette dotation auprès du Secrétariat général du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Cellule Loterie Nationale, Boulevard Léopold II 44 à 1080 Bruxelles ou via le formulaire disponible en suivant le lien http://www.loterie.cfwb.be/ » Source Loterie Nationale
MEDIATION SCOLAIRE	Circ 4961 du 26/08/14 Service de médiation scolaire et Service des équipes mobiles
PREFETS COORDONNATEURS DE ZONE	Circ 6357 du 15/9/17 : Liste, coordonnées et mission des Préfets Coordonnateurs de zone du secondaire et du fondamental et Préfets transversaux
RAPPORT D'ACTIVITES	Circ 2442 du 11/09/08 : Rapport annuel d'activités des établissements d'enseignement secondaire ordinaire organisé par la FWB
RELATIONS ECOLE-FAMILLE	Site concernant Allocations et prêts d'études (pour les élèves de fin de P6) Guide pratique Parents-Ecole: Comment mieux connaître l'école et s'y impliquer
SERVICE GENERAL DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES (SGISFWB) «Une équipe de techniciens et d'agents administratifs spécialisés dans le secteur des constructions scolaires et de la gestion des immeubles.» Signaler les besoins aux Directions régionales qui gèrent entièrement la procédure d'octroi de l'intervention financière du PPT. Contact: Direction régionale compétente dépendant du Service général des Infrastructures Scolaires de la FWB (SGISFWB)	Présentation du SGISFWB sur le site de wallonie-bruxelles-enseignement Propriétaires des bâtiments scolaires: la FWB et les SPABS (SPABS=Société publique d'administration des bâtiments scolaires) Circ 2551 du 10/12/08: Procédure d'octroi d'une intervention financière de la FWB relative au programme prioritaire en faveur des bâtiments scolaires Circ 3162 du 7/6/10 Travaux effectués à l'initiative des établissements scolaires – occupation de locaux fermés ou déclassés

	<p>Circ 4395 du 24/4/13: Procédure d'achat de fournitures, de travaux et de services pour les établissements du réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p>Circ 5214 du 19/3/15: Procédure d'octroi d'une intervention financière de la Communauté française relative au Programme Prioritaire de Travaux (PPT) en faveur des bâtiments scolaires</p> <p>Circ 5245 du 30/4/15: Règlement administratif d'entretien (RAE)</p> <p>Directions régionales</p>
<p>SERVICES D'AIDE A LA JEUNESSE «Dans certaines situations, il est du devoir du chef d'établissement de collaborer avec le service de l'Aide à la Jeunesse, par l'intermédiaire de son conseiller de l'Aide à la jeunesse¹, afin d'aider des élèves mineurs fréquentant son établissement scolaire.»</p> <p>Coordonnées des SAJ sur le site www.aidealajeunesse.be</p>	<p>Circ 2214 du 29/2/8: Circulaire de bonnes pratiques de collaboration et de communication entre les secteurs de l'enseignement au sens large et de l'aide à la jeunesse</p> <p>Circ 6194 du 22/5/17 (annuelle): Circulaire relative à l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé fondamental et secondaire</p> <p>Circ 4856 du 28/05/2014: Protocole de collaboration entre les CPMS et les acteurs du secteur de l'Aide à la Jeunesse 2014-2015 et suivantes</p>
<p>SERVICES DE POLICE</p>	<p>Circ 569 du 18/3/03: Circulaire du Ministère de l'Intérieur relative à l'éloignement des familles avec enfant(s) scolarisé(s) de moins de 18 ans et l'intervention des services de police dans les écoles.</p>
<p>SERVICE EXTERNE DE PREVENTION (SEPPT)</p>	<p>Le Service externe pour la prévention et la protection du travail (SEPPT) pour les établissements scolaires de Wallonie-Bruxelles Enseignement est</p> <p>SPMT: Service de prévention de Médecine du Travail</p> <p>Quai Orban, 33-35 à 4020 Liège (tél: 04/344.62.62 Fax: 04/344.62.61). Direction: Docteur Jean MARDAGA, Directeur général: tél: 04/344.62.55 - fax: 04/344.62.61. http://www.spmtarista.be/fr</p>
<p>SERVICES EXTERNES DGEO Médiation scolaire – Equipes mobiles</p>	<p>Circ 4961 du 26/08/14 Service de médiation scolaire et Service des équipes mobiles</p>

¹ Voir l'[annexe 2.5.A](#). pour les coordonnées des conseillers de l'Aide à la Jeunesse.

Ch. IX. DIVERS

ANIMATIONS EVRAS (Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle)	119
ASSURANCE DE L'IMMOBILIER	119
AVOCAT DANS L'ECOLE	119
BEIT PROJECT	119
BREVET DE DIRECTION	119
BREVET D'INSPECTION	119
BRUXELLES-ENVIRONNEMENT	119
CHANSON FRANCAISE	119
CHALLENGE « HABITER SA CLASSE »	119
« CHEMINS AU NATUREL »	119
CONCOURS DE SLAM	119
CONCOURS CHANSON D'EXPRESSION FRANCAISE	120
CONCOURS FEVIA (FÉDÉRATION BELGE DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE)	120
CONCOURS JUVENES TRANSLATOIRES	120
CONNEXION INTERNET – appel à projet	120
COURS DE PHILOSOPHIE ET CITOYENNETE	120
CROIX-ROUGE DE Belgique	120
CTA (CENTRE DE TECHNOLOGIE AVANCE)	120
DASPA	120
DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME	120
DECOLAGE	120

	115
DEMOCRATIE OU BARBARIE.....	120
DEPENSES ENERGETIQUES.....	121
DISTRICTS SOCIO-PEDAGOGIQUES - CONSEIL PEDAGOGIQUE.....	121
DROIT A L'IMAGE.....	121
DROITS D'AUTEUR.....	121
DROITS DE L'ENFANT.....	121
DROITS DE L'HOMME.....	122
EAU DANS LE MONDE (PROJET).....	122
ECHANGE D'ETUDIANTS.....	122
ÉCOLE NUMÉRIQUE.....	122
EDUCAM.....	122
ÉDUCATION À LA CITOYENNETÈ MONDIALE.....	122
EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT.....	122
EDUCATION AUX MEDIAS.....	122
ENFANTS ET ADOLESCENTS A HAUTS POTENTIELS.....	123
ENSEIGNEMENT A DISTANCE.....	123
EQUIPES MOBILES.....	123
eTWINNING.....	123
EXAMENS LINGUISTIQUES.....	123
EXERCICE DE L'AUTORITE PARENTALE.....	123
FONDATION ROI BAUDOIN.....	123
FONDS PRINCE PHILIPPE.....	123
FRANCOLYMPIADES.....	123
GESTION COMPTABLE.....	123

	116
GRATUITE DANS CERTAINS MUSEES	124
IMMERSION LINGUISTIQUE.....	124
INDICATEURS DE L'ENSEIGNEMENT	124
INFORMATIONS CULTURELLES	124
IPIEQ (Instances de pilotage de l'enseignement qualifiant).....	125
JEU D'ECHEC A L'ECOLE.....	125
JOURNALISTES EN HERBE	125
JOURNÉE DES LANGUES.....	125
LANGUE ET CULTURE D'ORIGINE (LCO).....	125
LEGALISATION SIGNATURE DIRECTION	125
LINGETTES JETABLES EN MATERNELLE.....	125
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET L'EXCLUSION SOCIALE.....	125
LUTTE CONTRE LA FRACTURE INTERGENERATIONNELLE	125
MANUELS ET LOGICIELS SCOLAIRES	125
MEDIATION SCOLAIRE.....	126
MISES EN GARDE IMPORTANTES A PROPOS DE DOCUMENTS FALLACIEUX.....	126
MATINÉEs SCOLAIRES.....	126
MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT QUALIFIANT.....	126
MOBILITÉ : APPEL À PROJET (EF)	126
NE TOURNONS PAS AUTOUR DU POT	126
NEUTRALITE DE L'ENSEIGNEMENT	126
NOM DE DOMAINE «eU»	126
NOUVELLE ORTHOGRAPHE.....	126
OCCUPATION DES LOCAUX	126

	117
OLYMPIADES DE SCIENCES SOCIALES	126
OUTILS PÉDAGOGIQUES.....	127
OUVRIR MON QUOTIDIEN	127
PACTE POUR UN ENSEIGNEMENT D'EXCELLENCE.....	127
PATRIMOINE.....	127
PAVOISEMENT DES BATIMENTS SCOLAIRES.....	127
PLATEFORME APPRENTIS CITOYENS	127
POLITIQUE DE SANTÉ MENTALE POUR LES ENFANTS ET ADOLESCENTS	127
PRÉVENIR LA MALTRAITANCE	127
PRINTEMPS DES SCIENCES	127
PROGRAMME SCHUMAN.....	127
PROGRAMMES EUROPÉENS LAIT ET FRUITS	127
PROMOTION DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION	127
PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE.....	127
PUBLICITE	128
QUALITÉ DE L'AIR.....	128
QUALITE DES REPAS.....	128
RADICALISATION : PLAN DE PRÉVENTION	128
RÉSEAUX SOCIAUX	128
SÉCURITÉ DES DONNÉES	128
SENSIBILISATION AU NUMÉRO D'URGENCE 112.....	128
SPECTACLES À L'ÉCOLE	129
TRAVAUX ÉCONOMISEURS D'ÉNERGIE SUR FONDS PROPRES	129
TRAVAUX SUBSIDIÉS.....	129

	118
TRAVAUX SUR FONDS PROPRES	129
TROUSSE DE SECOURS.....	129
VALEURS DU RESEAU	129
VIOLENCE A L'ECOLE.....	129

ANIMATIONS EVRAS (ÉDUCATION A LA VIE RELATIONNELLE, AFFECTIVE ET SEXUELLE)	Circ 5885 du 23/9/16 relative à la mise à disposition du programme d'encodage des animations EVRAS au sein des centres PMS
ASSURANCE DE L'IMMOBILIER	Circ 5128 du 21/01/15 : Assurances scolaires afférentes aux établissements du réseau d'enseignement organisé par la FWB Signaler tout dégât à la Direction régionale compétente dépendant du Service général des Infrastructures scolaires de la FWB (SGISFWB)
AVOCAT DANS L'ECOLE	Circ 6009 du 06/01/17 : Avocat dans l'école 2017
BEIT PROJECT	Circ 5687 du 20/4/16: « The Beit Project » - promouvoir les valeurs de tolérance et de respect.
BREVET DE DIRECTION	Voir ch. II - STATUT, FORMATION ET DESIGNATION DES DIRECTEURS
BREVET D'INSPECTION	Décret du 8/3/7 relatif au service général de l'inspection, au service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et au statut des membres du personnel du service général de l'inspection et des conseillers pédagogiques
BRUXELLES-ENVIRONNEMENT	Circ 6206 du 31/5/17 : Offre pédagogique de Bruxelles-Environnement pour 2017-2018
CHANSON FRANCAISE	Circ 6175 du 10/05/17 : Concours sur le thème de la chanson d'expression française - « Les Quartz de la Chanson » - à destination des classes des deuxième et troisième degrés de l'enseignement secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles
CHALLENGE « HABITER SA CLASSE »	Circ 6428 du 9/11/17 : Appel à candidature - Challenge "Habiter sa classe"
« CHEMINS AU NATUREL »	Circ 6170 du 8/5/17 : "Chemins au naturel" - appel à projets
CONCOURS DE SLAM	Circ 5717 du 19/5/16: Concours de slam à destination des élèves des 2ème et 3ème degrés de l'enseignement secondaire (tous réseaux, types et formes d'enseignement) organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles Ce concours a lieu tous les deux ans.

CONCOURS CHANSON D'EXPRESSION FRANCAISE	Circ 6312 du 21/08/17 : Concours sur le thème de la chanson d'expression française - « Les Quartz de la Chanson » - à destination des classes des deuxième et troisième degrés de l'enseignement secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles
CONCOURS FEVIA (FÉDÉRATION BELGE DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE)	Circ 6426 du 08/11/2017 Concours Trophée FEVIA Wallonie 2018
CONCOURS JUVENES TRANSLATOIRES	Circ 6365 du 19/9/2017 : Concours Juvenes Translatores 2017
CONNEXION INTERNET – APPEL A PROJET	Circ 5759 du 8/6/16: Appel à candidature : Connectivité interne des établissements situés en Région wallonne
COURS DE PHILOSOPHIE ET CITOYENNETE	Circ 6356 du 15/9/17 : Une vie de chien ? - un outil proposé par Yapaka en support pour le cours de philosophie et citoyenneté
CROIX-ROUGE DE BELGIQUE	Circ 6321 du 24/08/17 : Circulaire d'information – Croix-Rouge de Belgique : Formation « Animateur-Relais BEPS »
CTA (CENTRE DE TECHNOLOGIE AVANCE)	Circ 6308 du 16/08/17 : Circulaire à destination des établissements en charge d'un Centre de Technologies Avancées (CTA) relative aux modalités d'accueil et de fonctionnement des centres
DASPA	Circ 6449 du 24/11/17 : DASPA - Appel à candidatures pour l'ouverture de quatre nouveaux dispositifs d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants
DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME	Circ 6376 du 28/09/17 : Campagne "La Déclaration universelle des droits de l'Homme, tout un programme!"
DECOLAGE	Circ 6435 du 10/11/17 : Journées de sensibilisation « Décolage ! » 2017 – pacte Kit pédagogique (Décolage)
DEMOCRATIE OU BARBARIE	Circ 6014 du 10/1/17 : 24 janvier 2017 : journée d'étude consacrée aux génocides, aux violences de masse, à la résistance et à la bd. (dans le cadre de la journée internationale de commémoration des victimes de la Shoah - 27 janvier) – DL 17/1/17 Circ 6018 du 11/01/17 : Appels à projets dans le cadre du décret du 13 mars 2009 relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes, en lien avec la transmission de la mémoire de la colonisation

	<p>Circ 6360 du 19/9/17 : Les Yézidis - Un peuple en résistance - Exposition photographique et appel à création de nouvelles ou récits illustrés</p> <p>Circ 6446 du 22/11/17 : Appels à projets dans le cadre du décret du 13 mars 2009 relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes, en lien avec la commémoration du centenaire de la fin de la première guerre mondiale et du 80e anniversaire de l'arrivée importante de réfugiés en Belgique</p>
DEPENSES ENERGETIQUES	Circ 1662 du 20/10/06 : Promouvoir les économies d'énergie
DISTRICTS SOCIO-PEDAGOGIQUES - CONSEIL PEDAGOGIQUE	<p>Circ 2947 du 24/11/09 : Districts socio-pédagogiques et Conseil pédagogique – Missions – Fonctionnement – Composition</p> <p>Arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 22/9/92 fixant la composition des districts socio-pédagogiques de l'enseignement de la CF</p> <p>Arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 19/9/91 fixant l'organisation des districts socio-pédagogiques de l'enseignement de la CF</p>
DROIT A L'IMAGE	Circ 2493 du 07/10/08 : Le droit à l'image dans les établissements d'enseignement fondamental et secondaire
DROITS D'AUTEUR	<p>Circ 4713 du 3/2/14 : Respect des dispositions de la loi du 30 juin 1994 relative aux droits d'auteur et aux droits voisins</p> <p>Circ 4508 du 21/8/13: Droit d'auteur et droits voisins protégeant les œuvres musicales dans le cadre d'activités scolaires: Jeunesses Musicales</p> <p>Circ 3529 du 10/04/11 : SEMU, société de gestion collective de droits d'auteur représentant les Editeurs de Musique</p> <p>Circ 5371 du 17/8/15: Droit d'auteur et droits voisins protégeant les œuvres musicales dans le cadre d'activités scolaires. Cette circulaire remplace la circulaire n°2449 du 16/09/2008 telle que modifiée par celle du 06/09/2012 portant le numéro 4126</p>
DROITS DE L'ENFANT	<p>Circ 5368 du 13/8/15: UNICEF Belgique « Les droits de l'enfant dans le nouveau cadre international post-2015</p> <p>Circ 5877 du 16/9/16 : UNICEF Belgique «Les droits de l'enfant dans la migration»</p>

DROITS DE L'HOMME	Circ 6220 du 12/6/17 : Campagne « La Déclaration universelle des droits de l'homme, tout un programme ! »
EAU DANS LE MONDE (PROJET)	Circ 4565 du 18/09/13 : L'eau dans le monde (mallettes pédagogique)
ECHANGE D'ETUDIANTS	Circ 6433 du 09/11/17 : Echanges d'étudiants de l'enseignement secondaire avec le Canada anglophone
ÉCOLE NUMÉRIQUE	Circ 5973 du 1/12/16: École numérique – Appel à projets 2017. Appel à projets réservé, en Région wallonne, aux établissements des enseignements maternel, primaire et secondaire ordinaires et spécialisés, aux établissements de Promotion sociale de niveau secondaire. Appel à projets réservé, pour l'Enseignement supérieur, aux catégories pédagogiques des Hautes Écoles, des Universités et des établissements de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
EDUCAM	Circ 6052 du 7/2/17 : Invitation à participer aux épreuves sectorielles organisées par EDUCAM en 2016-2017. Épreuves sectorielles mécanicien d'entretien et mécanicien polyvalent.
ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE	Circ 5722 du 17/5/16: Éducation à la citoyenneté mondiale. Appel à projets 2016-2017 – programme fédéral annoncer la couleur
ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT	Circ 4307 du 08/02/13 : Accord de coopération entre la FWB et la RW relatif à l'Education à l'Environnement – Désignation d'une personne – ressource Circ 5223 du 30/03/15 : Utilisation des pesticides en Wallonie Circ 6206 du 31/05/17 : Offre pédagogique de Bruxelles-Environnement pour 2017-2018 Circ 5694 du 27/04/16 : « www.bruitalecole.be, un site pour conseiller et soutenir les écoles à améliorer leur environnement sonore ».
ÉDUCATION AUX MEDIAS	Circ 6322 du 25/08/17 : Circulaire relative aux activités scolaires d'éducation aux médias. Appel à projets 2017/2018 Circ 3746 du 29/9/11 : Circulaires relatives aux initiatives d'éducation aux médias dans les écoles fondamentales et secondaires

ENFANTS ET ADOLESCENTS A HAUTS POTENTIELS	Circ 3676 du 17/08/11 : Recherche-action interuniversitaire relative aux enfants et adolescents à hauts potentiels Site Enseignement.be sur la problématique des HP
ENSEIGNEMENT A DISTANCE	Site de l'enseignement à distance
EQUIPES MOBILES	Circ 4961 du 26/08/14 Service de médiation scolaire et Service des équipes mobiles
ETWINNING	Circ 6328 du 04/09/17 : Programme européen eTwinning : se former aux échanges virtuels entre classes, en Europe et dans la Fédération Wallonie-Bruxelles
EXAMENS LINGUISTIQUES	Circ 6240 du 20/6/17: Commission de langue française chargée de l'organisation des examens linguistiques dans l'enseignement de la Communauté française - Appel aux candidats pour la session 2018
EXERCICE DE L'AUTORITE PARENTALE	Circ 90 du 19/3/2002: Exercice de l'autorité parentale en matière scolaire
FONDATION ROI BAUDOIN	https://www.kbs-frb.be/fr/
FONDS PRINCE PHILIPPE	Appel à projet : circ 6209 du 02/06/17 : Echanges entre écoles (enseignement primaire et secondaire) - Appel à projets 2017 du Fonds Prince Philippe
FRANCOLYMPIADES	Circ 6452 du 29/11/17 : Francolympiades : concours de mathématique
GESTION COMPTABLE	A.R. du 17/07/1991 portant coordination des lois sur la comptabilité de l'Etat A.R. du 29/12/1984 relatif à la gestion financière et matérielle des services de l'Etat à gestion séparée de l'Enseignement de l'Etat Circ du 30/05/1985 - Autonomie de gestion Circ 4870 du 12/06/14: Pilotage des établissements scolaires en matière de gestion comptable Circ 2202 du 19/02/08: Rôles et responsabilités du chef d'établissement et du comptable en matière de gestion comptable Circ 2580 du 15/01/09: Obligation d'utilisation du compte caisse pour les recettes perçues en liquide Circ 4375 du 4/4/13: Adresse électronique mise à disposition des établissements pour contacter le Service de la Vérification comptable

	<p>Circ 3722 du 12/9/11: Coordonnées et compétences territoriales des membres du Service de Vérification comptable relevant de l'Enseignement obligatoire.</p> <p>Circ 2749 du 16/06/09: Décret du 30 avril 2009 concernant la comptabilité des écoles et l'accès à certaines fonctions de sélection et de promotion</p> <p>Circ 4230 du 06/12/12 : gestion financière des établissements organisés par la FWB</p> <p>Circ 5437 du 8/10/15 : Formations destinées aux personnes chargées de la comptabilité dans les établissements scolaires et Centres organisés par la FWB</p> <p>Circ 5455 du 20/10/15: Addendum à la circulaire 5437 du 08/10/2015</p>
GRATUITE DANS CERTAINS MUSEES	Circ 1618 du 12/09/06 : Gratuité pour les groupes scolaires dans certains musées de la FWB
IMMERSION LINGUISTIQUE dont la langue des signes	<p>Décret du 11/05/2007 relatif à l'enseignement en immersion</p> <p>Circ 4616 du 28/10/13 : Mise en place d'un projet en immersion</p> <p>Circ 5478 du 29/10/15: Plateforme d'échange d'enseignants entre les Communautés</p> <p>Circ 6062 du 15/2/17 relative à « Echange d'enseignants entre les communautés française, flamande et germanophones »</p> <p>Circ 5710 du 10/5/16 : Circulaire relative aux titres et dérogations concernant les fonctions exercées en immersion linguistique</p> <p>Circ 5909 du 11/10/16 relative aux procédures de suspension des cours en immersion linguistique dans l'enseignement fondamental et secondaire</p> <p>Circ 5929 du 24/10/16 (annuelle): Jury habilité à délivrer un certificat de connaissance approfondie d'une langue en vue de l'enseignement de cours en langue d'immersion – appel aux candidats pour la session 2017</p>
INDICATEURS DE L'ENSEIGNEMENT	Circ 3993 du 08/05/12 : www.indicateurswallonie.be
INFORMATIONS CULTURELLES	<p>Circulaire mensuelle. Dactylographier les termes « Informations culturelles » dans le moteur de recherche du site</p> <p>http://www.enseignement.be/index.php?page=26822</p>

IPIEQ (INSTANCES DE PILOTAGE DE L'ENSEIGNEMENT QUALIFIANT)	Circ 4932 du 14/07/14 : Modification du fonctionnement des IPIEQ Circ 4965 du 29/08/14 : Choix des secteurs pour le plan de redéploiement des IPIEQ
JEU D'ECHEC A L'ECOLE	Circ 5231 du 9/4/15 Le jeu d'échecs à l'école
JOURNALISTES EN HERBE	Circ 6311 du 21/8/17 : Concours de création d'un journal - « Journalistes en herbe » - pour les classes de 6ème primaire, ainsi que de 1ère, 2ème et 6ème de l'enseignement secondaire organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
JOURNÉE DES LANGUES	Circ 6117 du 21/3/17 : Journée des langues du vendredi 21 avril 2017
LANGUE ET CULTURE D'ORIGINE (LCO)	Circ 6070 du 17/02/17 : "Ouvrir mon établissement aux langues et aux cultures" – inscription des écoles intéressées par le programme OLC - année scolaire 2017-2018. En partenariat avec la Chine, l'Espagne, l'Italie, la Grèce, le Maroc, le Portugal, la Roumanie, la Russie, la Tunisie et la Turquie Circ 6245 du 21/06/17 : "Ouvrir mon établissement aux langues et aux cultures". Projet pilote dans le cadre du PROGRAMME OLC. Partenariat avec la POLOGNE
LEGALISATION SIGNATURE DIRECTION	Circ 4665 du 19/12/13: Légalisation des diplômes, des certificats et des attestations de réussite en vue de leur reconnaissance à l'étranger
LINGETTES JETABLES EN MATERNELLE	Circ 5411 Utilisation de lingettes cosmétiques jetables dans les écoles maternelles
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET L'EXCLUSION SOCIALE	Circ 4859 du 3/6/14 (annuelle): « 17 octobre - Journée mondiale du refus de la misère » - appel à projets – fin de la pauvreté infantile
LUTTE CONTRE LA FRACTURE INTERGENERATIONNELLE	Lis-nous une histoire : une initiative de la Ligue des familles
MANUELS ET LOGICIELS SCOLAIRES	Dossier Manolo Circ 5780 du 24/6/16 : Acquisition de livres de littérature destinés aux enfants et jeunes âgés de 3 à 18 ans dans le cadre du décret du 19 mai 2006 relatif à l'agrément et à la diffusion de manuels scolaires, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques au sein des établissements d'enseignement obligatoire

MEDIATION SCOLAIRE	Circ 4961 du 26/08/14 Service de médiation scolaire et Service des équipes mobiles
MISES EN GARDE IMPORTANTES A PROPOS DE DOCUMENTS FALLACIEUX	Circ 6454 du 30/11/17 : Mise en garde à propos de la diffusion de supports didactiques intitulés « Faire des Droits de l'Homme, une réalité » dans les établissements d'enseignement
MATINÉES SCOLAIRES	Circ 5881 du 20/9/16 relative à l'opération « Ecran large sur tableaux noir » pour l'année scolaire 2016-2017 et journée spéciale de projections gratuites pour les enseignants le 27 septembre 2016 à Bruxelles, Charleroi, Liège, Mons et Namur.
MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT QUALIFIANT	Circ 6112 du 17/3/17: Modernisation des équipements pédagogiques de pointe de l'enseignement qualifiant - circulaire d'appel à projets
MOBILITÉ : APPEL À PROJET (EF)	Circ 6098 du 3/3/17 : Mobilité scolaire : « Emile le serpent mobile »
NE TOURNONS PAS AUTOUR DU POT	Circ 6453 du 30/11/17 : Campagne 3e édition - "ne tournons pas autour du pot"
NEUTRALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT	Circ 1059 du 18/02/05 : Législation relative à la neutralité de l'enseignement Circ 1060 du 28/02/05 : Neutralité de l'enseignement – Affiche Circ 2198 du 18/02/08 : Neutralité dans l'enseignement – Rés. FWB
NOM DE DOMAINE «EU»	Circ 1339 du 11/01/06 : Information des chefs d'établissement quant à la création du nom de domaine « eu » et à la possibilité pour eux d'y enregistrer le site web de leur établissement
NOUVELLE ORTHOGRAPHE	Circ 2475 du 25/09/08 : Recommandations relatives à l'application de la nouvelle orthographe et à son enseignement
OCCUPATION DES LOCAUX Envoyer une copie de toute convention signée en vertu de la circulaire 5409 du 15/9/15 à la Direction régionale des infrastructures compétente et au Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	Circ 5409 du 15/9/15 : Occupation conjointe à titre permanent ou récurrent de bâtiments scolaires : - soit par deux niveaux d'enseignement relevant du même pouvoir organisateur. - soit par deux niveaux d'enseignement relevant de pouvoirs organisateurs différents ou par des tiers non scolaires (associations non commerciales) ; 2 Occupation temporaire de locaux scolaires par des tiers
OLYMPIADES DE SCIENCES SOCIALES	Circ 6450 du 27/11/17 : Les Olympiades de sciences sociales

OUTILS PÉDAGOGIQUES	Echange d'expériences pédagogiques et mise en valeur d'activités développées en classe sur le site Culture-Enseignement
OUVRIR MON QUOTIDIEN	Circ 6427 du 9/11/17 : « Ouvrir mon quotidien » et « Journalistes en classe » dans les écoles fondamentales et secondaires
PACTE POUR UN ENSEIGNEMENT D'EXCELLENCE	Circ 5131 du 22/1/15: Information relative au Pacte pour un Enseignement d'Excellence Circ 6372 du 25/9/17 : Dispositifs participatifs – Pacte
PATRIMOINE	Circ 6008 du 5/1/17: Semaine Jeunesse et Patrimoine 2017 Circ 6108 du 13/3/17 : Circulaire relative à l'appel à projets +16 de l'Institut du Patrimoine Wallon
PAVOISEMENT DES BATIMENTS SCOLAIRES	http://archive.pfwb.be/99203RBEI150786?action=browse pour le drapeau de la FWB http://www.etaamb.be/fr/arrete-royal-du-03-decembre-2013_n2013000758.html pour le drapeau belge et le drapeau européen
PLATEFORME APPRENTIS CITOYENS	Circ 5939 du 27/10/16: Plateforme « Apprentis Citoyens » - rencontres avec des représentants des partis démocratiques francophones.
POLITIQUE DE SANTÉ MENTALE POUR LES ENFANTS ET ADOLESCENTS	Circ 5668 du 21/3/16: Nouvelle politique de santé mentale pour les enfants et adolescents : Plan national 2015 – 2020 pour une nouvelle politique de santé mentale des enfants et adolescents.
PRÉVENIR LA MALTRAITANCE	Circ 6196 du 23/5/17 : Formation en ligne/module de base : Points de repère pour prévenir la maltraitance
PRINTEMPS DES SCIENCES	Circ 6448 du 22/11/17 : Printemps des Sciences 2018
PROGRAMME SCHUMAN	Circ 6035 du 25/1/17 : Programme Schuman
PROGRAMMES EUROPÉENS LAIT ET FRUITS	Région wallonne : Lait à l'école et Fruits et légumes à l'école Région de Bruxelles-capitale : Lait à l'école et Fruits et légumes à l'école
PROMOTION DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION	Circ 5576 du 26/1/16: Promotion des métiers de la construction
PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE	Circ 2256 du 03/04/08 : Sécurité des données personnelles. Circ 3088 du 25/03/10 : Sécurité des données personnelles Circ 3444 du 1/2/11 : Sécurité des données personnelles

	Circ 4201 du 29/10/2012 : Recueil standardisé d'informations sanitaires et sécurité des données personnelles
PUBLICITE	Circ 3921 du 06/03/12 : Règles à respecter lorsqu'un établissement fait sa propre publicité – loyauté dans la concurrence – article 41 du pacte scolaire
QUALITÉ DE L'AIR	Circ 6125 du 23/3/17 : Projet « Ad'Air » à l'école – Développement d'outils d'Aide à la Décision relatifs à la qualité de l'Air Intérieur pour les écoles situées en Région wallonne
QUALITE DES REPAS	Manger-bouger : cliquer sur Alimentation ou sur Outils Circ 2783 du 26/06/09 : Maladie coeliaque : information Circ 3581 du 23/5/11 : Organisation pratique de la gestion des cantines scolaires des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française Circ 4869 du 12/6/14 : Réglementation relative aux repas et aux consommations au sein des établissements scolaires (Accès au restaurant scolaire - gratuité des repas etc.) Circ 6190 du 18/5/17 : Soutien au développement de projets liés à l'alimentation équilibrée et durable dans les écoles fondamentales - Appel à projets 2017-2018
RADICALISATION : PLAN DE PRÉVENTION Assistance aux écoles: 0800/20410	Circ 5133 du 31/1/15: Plan de prévention contre le radicalisme à l'école Circ 5990 du 15/12/16: « Débattre des phénomènes de radicalisation » animations en classe – proposition (niveau secondaire)
RÉSEAUX SOCIAUX	Circ 5433 du 5/10/15: À la conquête des réseaux sociaux dans l'enseignement : usages professionnels et pédagogiques
SÉCURITÉ DES DONNÉES	Circ 2256 du 03/04/08 : Sécurité des données personnelles. Circ 3088 du 25/03/10 : Sécurité des données personnelles Circ 3444 du 1/2/11 : Sécurité des données personnelles Circ 4201 du 29/10/2012 : Recueil standardisé d'informations sanitaires et sécurité des données personnelles
SENSIBILISATION AU NUMÉRO D'URGENCE 112	Circ 5960 du 18/11/16 : Campagne KIDS 112

SPECTACLES À L'ÉCOLE	Circ 5898 du 30/9/16: Spectacles à l'école – catalogue 2016-2017.
TRAVAUX ÉCONOMISEURS D'ÉNERGIE SUR FONDS PROPRES	Article 3 §3 de la loi du Pacte scolaire du 29 mai 1959 modifiée par le décret du 18 décembre 2013.
TRAVAUX SUBSIDIÉS Signaler les besoins aux Directions régionales qui gèrent entièrement la procédure d'octroi de l'intervention financière du PPT	Circ 5214 du 19/3/15 Procédure d'octroi d'une intervention financière de la Communauté française relative au Programme Prioritaire de Travaux (PPT) en faveur des bâtiments scolaires
TRAVAUX SUR FONDS PROPRES	Circ 3162 du 7/6/10 Travaux effectués à l'initiative des établissements scolaires – occupation de locaux fermés ou déclassés
TROUSSE DE SECOURS	Composition trousse de secours (Arista)
VALEURS DU RESEAU	Site WB-E : nos valeurs
VIOLENCE A L'ECOLE	<p>AGCF du 28/6/12 portant application de l'art 28 du Décret du 30/06/1998</p> <p>Circ 375 du 05/09/2002 : Actes de violence et harcèlement [à l'égard du personnel – NDLR]– déclarations et plaintes</p> <p>Circ 1836 du 11/04/2007 : Informations des membres du personnel des ét. scolaires au sujet des droits des victimes d'actes de violence</p> <p>Circ 2111 du 28/11/07 : Registre des actes de violence dont sont victimes les membres des personnels des établissements d'enseignement et assimilés organisés par la FWB – Site de la Médecine du travail</p> <p>Circ 5833 du 10/8/16: Guide de procédure pour l'application des mesures relatives à la prévention des risques psychosociaux au travail, dont notamment la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail</p> <p>Circ 2327 du 02/06/08 : Dispositions communes en matière de faits graves devant figurer dans le ROI</p> <p>Circ 3696 du 29/08/11 : Nouvelles missions du SGEOFWB au 11/09/11, relatives à la gestion des dossiers disciplinaires et des dossiers concernant la problématique du harcèlement sexuel ainsi que la violence à l'école +</p> <p>Circ 3779 du 27/10/11 : Erratum</p> <p>Circ 4156 du 1/10/12 Numéro vert «École et parents», une ligne d'information pour les parents touchés par la violence scolaire [0800/ 95 580] - Année scolaire 2012-2013 et suivantes</p> <p>Circ 4964 du 28/8/14: Guide pratique relatif à la prévention et à la gestion des violences en milieu scolaire</p>

	<p>Sensibilisation des jeunes à la violence dans leurs relations amoureuses : site de la Direction de l'Égalité des chances Circ 6191 du 18/5/17 : Dispositifs en matière de prévention et de prise en charge du (cyber) harcèlement en milieu scolaire - Appel à projets 2017-2018 Circ 6036 du 26/1/17 : Prévention de la radicalisation menant à la violence au sein des établissements scolaires</p>
--	--

Ch. X. PERSONNEL ADMINISTRATIF ET DE MAITRISE

ACCIDENT DU TRAVAIL/MALADIE PROFESSIONNELLE.....	132
ALLOCATIONS FAMILIALES	134
BULLETIN DE SIGNALEMENT (DEFINITIF)	134
COMMUNICATION AUX MEMBRES DU PERSONNEL DES OPERATIONS STATUTAIRES	134
CONCIERGE	136
CONGES	136
ENGAGEMENT DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET OUVRIER DANS LE CADRE DES NOUVELLES MESURES D'AIDE A L'EMPLOI EN WALLONIE	136
ENTREE EN FONCTION	136
EXTENSION DE CHARGE OU DE NOMINAION	136
FICHES FISCALES – LISTING RECAPITULATIF	137
FICHE INDIVIDUELLE	137
GESTION DU PERSONNEL	137
LICENCIEMENT.....	137
LISTINGS DE PAIEMENT MENSUELS	137
PERTE DE CHARGE – PARTIELLE OU TOTALE.....	137
PRIME SYNDICALE	139
PROTECTION DE LA MATERNITE	139
RAPPORT (EVALUATION DE L'AGENT TEMPORAIRE)	139
RAPPORT (EVALUATION DE L'AGENT STAGIAIRE)	139
STATUTS DU PAPO.....	139
VACANCE D'EMPLOI	140

ACCIDENT DU TRAVAIL/MALADIE PROFESSIONNELLE
- «[...] le secrétariat de l'établissement scolaire détient en sa possession des formulaires de déclaration d'accident. À la demande de la victime d'un accident du travail, il doit lui en fournir un exemplaire.
Ce formulaire comprend un volet administratif (modèle A) et un volet médical (modèle B). Une partie du volet administratif doit être remplie par le secrétariat, tandis que l'autre partie est remplie soit par la victime, soit par un supérieur hiérarchique si la victime est dans l'incapacité de la compléter du fait de son accident.
Une fois que le formulaire est rempli, le directeur de l'école doit le communiquer à la Direction des accidents du travail des personnels de l'enseignement. .[...]» ([circ 4746](#))
MINISTERE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES
Direction des accidents du travail des personnels de l'enseignement
Boulevard Léopold II, 44
1080 BRUXELLES
Tél : 02/413.39.49
Courriel : accidents.travail.enseignement@cfwb.be
- «Si l'accident du travail s'accompagne d'une absence au travail, le secrétariat remet également à la victime un modèle de certificat médical d'absence MEDEX sur lequel il aura préalablement inscrit le numéro d'identification, le nom et l'adresse de l'établissement.[...]» ([circ 4746](#))
Ce certificat se trouve dans l'annexe 2 de la [circ 4746](#) du 25/2/14: Il revient à la victime de transmettre le certificat soit par voie électronique (Attesten.Certificats@medex.belgium.be), soit par voie postale à la nouvelle adresse suivante (depuis le 1er février 2014, la victime ne doit donc plus l'envoyer au centre médical MEDEX du lieu de son domicile):
[MEDEX](#) Certificats Médicaux
Place Victor Horta 40, bte 50
1060 BRUXELLES

«[...] depuis le 1^{er} janvier 2014, la Direction des accidents du travail des personnels de l'enseignement est chargée d'enregistrer les données

La plus grande partie du personnel scolaire bénéficie du **régime de coassurance mis en place par l'Etat belge et la Fédération Wallonie-Bruxelles** (ci-après FWB) selon les règles contenues principalement dans [l'arrêté royal du 24 janvier 1969](#) modifié par [l'arrêté royal du 8 mai 2014](#).

La [circ 4746](#) du 25/2/14: Référentiel des instructions et démarches administratives en matière d'accidents du travail des personnels de l'enseignement **donne toutes les explications nécessaires**, hormis celles contenues dans la [circ 375](#) du 5/9/02 Actes de violence et harcèlement - Déclarations et plaintes. Différentes questions sont abordées : assurance lors d'activités exercées pendant le congé pour accident de travail, reprise du travail à mi-temps, reprise du travail avec travail adapté, catégorie de personnes couvertes par l'AR du 24 janvier 1969, critères d'activités, modalités d'indemnisation des victimes, informations à communiquer aux hôpitaux et aux mutuelles, etc.

[Circ 6335](#) du 06/09/17 : Accidents du travail - transfert des données à caractère personnel vers le SIPPT (Service Interne pour la Protection et la Prévention au Travail)

[Circ 5507](#) du 3/12/15: - Rôle de la Direction des Accidents du Travail des personnels de l'Enseignement en matière de consolidation pour des accidents du travail comportant au total moins de 30 jours d'absence. - Conséquence de non présentation aux convocations de l'Administration de l'expertise médicale suite à un accident du travail.

[Circ 5641](#) du 04/03/16: Accidents du travail. - Rôle de la Direction des Accidents du Travail des personnels de l'Enseignement en matière de consolidation pour des accidents du travail comportant au total moins de 30 jours d'absence. - Conséquence de non présentation aux convocations de l'Administration de l'expertise médicale suite à un accident du travail.
Erratum à la circulaire 5507 du 3/12/2015

<p>relatives à l'accident du travail dans le programme informatique PUBLIATO, à l'exception des données relatives aux membres du personnel relevant des établissements organisés par la FWB et rémunérés sur dotation. Pour ceux-ci, l'encodage dans le programme PUBLIATO est effectué sous la responsabilité du pouvoir organisateur ou de son délégué.»</p>	<p>Circ 4904 du 26/6/14: Encodage des déclarations d'accident du travail des membres des personnels administratifs et ouvriers dans Publiato</p>
--	--

<p>ALLOCATIONS FAMILIALES</p>	<p>Circ 2565 du 19/12/08 : Reprise du paiement des allocations familiales par PONAFTS</p> <p>Circ 3638 du 28/06/11 : Supplément d’allocations familiales en faveur de certains MDP en incapacité de travail</p> <p>Circ 2001 du 27/08/07 Système de protection contre la saisie et la cession. Concerne les traitements et les allocations familiales versés à charge de la dotation</p>
<p>BULLETIN DE SIGNALEMENT (DEFINITIF)</p>	<p>Arrêté ministériel du 12/4/1967 fixant le modèle du bulletin de signalement et le modèle de la fiche individuelle des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement gardien, primaire, spécial, moyen, technique, artistique et normal de l'Etat</p> <p>Circ 5250 du 7/5/15: Bulletin de signalement des membres du personnel de l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p>
<p>COMMUNICATION AUX MEMBRES DU PERSONNEL DES OPERATIONS STATUTAIRES</p> <p>JANVIER</p> <p>Personnel administratif - Demande de changement d'affectation dans un établissement scolaire de la zone ou d'une autre zone</p> <p>Personnel ouvrier - Demande de changement d'affectation dans un établissement scolaire de la zone ou d'une autre zone</p> <p>FEVRIER</p> <p>Personnel administratif: appel aux candidats à une désignation en qualité de temporaire</p>	<p>Circ 6042 du 1/2/17 (annuelle): WBE - Personnel de l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - membres des personnels administratifs - changement d’affectation dans un établissement scolaire de la zone ou d’une autre zone + addendum du 22/2/17 + addendum du 17/3/17</p> <p>Circ 6050 du 3/2/17 (annuelle): WBE – personnel de l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – membres du personnel ouvriers – changement d’affectation dans un établissement scolaire de la zone ou d’une autre zone + addendum du 22/2/17 + addendum du 17/3/17</p> <p>Circ 6069 du 17/2/17 (annuelle): Personnel de l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - appel aux candidats à une désignation en qualité de temporaire à des fonctions de personnel administratif dans les établissements d’enseignement (excepté les Hautes</p>

MAI

Personnel administratif : admission au stage

Ecoles et les Ecoles Supérieures des Arts) et les Centres psycho-médico-sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles

[Circ 6258](#) du 28/6/17: Appel aux candidats à une admission au stage à une fonction de recrutement de personnel administratif dans les établissements de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2017-2018

CONCIERGE	Circ 5312 du 22/6/15: Dispositions concernant les emplois de concierge au sein des établissements d'enseignement et des Centres psycho-médico-sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles
CONGES	<p>Circ 6231 du 15/6/17 (annuelle): Vade-mecum: Congés, disponibilités et absences réglementairement autorisées dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour le personnel administratif, le personnel de maîtrise, les gens de métier et de service (PAPO)</p> <p>Circ 6097 du 3/3/17 (annuelle): Personnel administratif, personnel de maîtrise, gens de métier et de service. Congés de compensation et dispenses de service pour l'année 2017</p> <p>Circ 6151 du 25/4/17 : Personnel administratif - congés de compensation et dispenses de service pour l'année 2017</p>
ENGAGEMENT DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET OUVRIER DANS LE CADRE DES NOUVELLES MESURES D'AIDE A L'EMPLOI EN WALLONIE	<p>Circ 6340 du 11/09/17 : Engagement du personnel administratif et ouvrier dans le cadre des nouvelles mesures d'aides à l'emploi en Wallonie</p> <p>Circ 5045 du 29/10/2014 : Engagement de personnel dans le cadre d'embauche du plan Activa</p>
ENTREE EN FONCTION Désignation (voir Gestion du personnel ci-dessous) Attestation pour allocation de foyer Valorisation de la pratique professionnelle Déclaration Dimona (attention, n°ONSS différent de celui du personnel enseignant) Remise des consignes de sécurité Remise de la tenue de travail spécifique	<p>Circ 6260 du 29/6/17 (annuelle) - Organisation de la rentrée scolaire ou académique 2017-2018 des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement et des Centres psycho-médico-sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p>Circ 146 du 5/9/01: Vêtements de travail et équipements de protection individuelle</p> <p>http://www.espace.cfwb.be/sippt/Thema_11.htm</p>
EXTENSION DE CHARGE OU DE NOMINAION	<p>Circ 5206 du 17/3/15: Membres du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - extension de charge</p> <p>Circ 6037 du 30/1/17: WBE – personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – membre du personnel administratif - extensions de nomination + addendum du 22/2/17</p>

FICHES FISCALES – LISTING RECAPITULATIF	<p>Circ 4506 du 14/8/13 Suppression de l'envoi papier de la fiche fiscale 281.10, de la demande de prime syndicale et du listing récapitulatif vers les enseignants</p> <p>Circ 6109 du 13/3/17: Envoi électronique des fiches fiscales et formulaire de demande de prime syndicale du personnel de l'enseignement</p> <p>Circ 5222 du 30/3/15: Personnel sans contrat de travail rémunéré à charge de la dotation - fiches fiscales 281.10 – code 290</p>
<p>FICHE INDIVIDUELLE à faire signer par l'intéressé dans les deux rubriques: faits favorables et défavorables. Ne pas oublier de délivrer un accusé de réception si l'agent conteste par écrit.</p>	<p>Circ 5250 du 7/5/15: Bulletin de signalement des membres du personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p>
GESTION DU PERSONNEL	<p>Circ 6260 du 29/6/17 (annuelle) - Organisation de la rentrée scolaire ou académique 2017-2018 des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement et des Centres psycho-médico-sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p><i>Remarque : les documents « DGT », à l'exception de ceux pour la désignation d'un comptable ou d'un correspondant ont été supprimés.</i></p> <p><i>Désignation PA: p 5, désignation PO: p 10</i></p>
LICENCIEMENT	<p>Circ 2325 du 02/06/08: Personnel de maîtrise, gens de métier et des services des établissements de l'enseignement organisé par la FWB – Rapports défavorables consécutifs</p> <p>Circ 5800 du 5/7/16: Procédure applicable au licenciement des membres du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles</p>
LISTINGS DE PAIEMENT MENSUELS	<p>Circ 5776 du 23/6/16 : Lecture des listings de paiement mensuel - Compréhension des informations – Codification des documents d'attributions</p>
PERTE DE CHARGE – PARTIELLE OU TOTALE	<p>Circ 1661 du 16/10/06 : Personnel administratif, personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française Perte partielle de charge et envoi du document I.D.S.(PA) Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document S.D.S.(PA) Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du</p>

	<p>document S.D.S.(PO) Circ 6410 du 23/10/17: WBE – Personnel enseignant – Personnel administratif. Disponibilité par défaut d’emploi. Réaffectation définitive pour les membres du personnel nommés à titre définitif dans les établissements de l’enseignement fondamental et secondaire, les internats et les homes d’accueil organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Réaffectation pour les maîtres et professeurs de religion nommés à titre définitif ou admis au stage (religions catholique, protestante, israélite, orthodoxe et islamique) dans les établissements de l’enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Réaffectation définitive pour les membres du personnel administratif nommés à titre définitif ou admis au stage dans les établissements de l’enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. DL 27/10/16</p>
--	--

PRIME SYNDICALE	Circ 6109 du 13/3/17 (annuelle): Envoi électronique des fiches fiscales et formulaire de demande de prime syndicale du personnel de l'enseignement
PROTECTION DE LA MATERNITE	Circ 478 du 06/03/03: Procédure d'introduction d'une demande d'écartement dans le cadre de la protection de la maternité (pour les travailleuses enceintes et allaitantes)
RAPPORT (EVALUATION DE L'AGENT TEMPORAIRE)	AGCF du 2/06/2004 fixant le modèle de rapport sur la manière dont le membre du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française, désigné à titre temporaire, s'est acquitté de sa tâche AGCF du 2/06/2004 fixant le modèle de rapport sur la manière dont le membre du personnel administratif des établissements d'enseignement et des centres psycho-médico-sociaux organisés par la Communauté française, désigné à titre temporaire, s'est acquitté de sa tâche
RAPPORT (EVALUATION DE L'AGENT STAGIAIRE)	AGCF du 2/07/2007 fixant le modèle de rapport motivé sur la manière dont le membre du personnel administratif ou du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française, stagiaire, s'est acquitté de sa tâche
STATUTS DU PAPO	AR du 01/12/1970 - Arrêté royal fixant le statut pécuniaire des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement gardien, primaire, spécial, moyen, technique, artistique et normal de l'Etat Décret du 12/5/04 fixant le statut des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française Circ 1204 du 16/08/05: Modification à l'AR du 01/12/70 fixant le statut pécuniaire du personnel administratif, du personnel de maîtrise, ... Circ 2869 du 15/09/09: Notice explicative des dispositions statutaires applicables aux membres du personnel administratif de l'enseignement obligatoire organisé par la FWB soumis au statut du 12 mai 2004 – Interprétations et commentaires Circ 2873 du 15/09/09 : Notice explicative des dispositions statutaires applicables aux membres du personnel ouvrier de l'enseignement obligatoire organisé par la FWB soumis au statut du 12 mai 2004 –

	<p>Interprétations et commentaires</p> <p>Circ 2954 du 08/12/09 : Personnel administratif: application des dispositions prévues par le décret du 12 mai 2004 fixant le statut des membres du personnel administratif et du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française: domaine de compétence des Commissions zonales et de la Commission interzonale</p>
<p>VACANCE D'EMPLOI</p>	<p>Circ 1379 du 27/02/06: Personnel administratif, personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la FWB – Déclaration de la vacance d'un emploi (formulaires)</p> <p>Circ 1661 du 16/10/06 Personnel administratif, personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française Perte partielle de charge et envoi du document I.D.S.(PA) Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document S.D.S.(PA) Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document S.D.S.(PO)</p> <p>Circ 5206 du 17/3/15: Membres du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - extension de charge</p> <p>Circ 6410 du 23/10/17: WBE – Personnel enseignant – Personnel administratif. Disponibilité par défaut d'emploi. Réaffectation définitive pour les membres du personnel nommés à titre définitif dans les établissements de l'enseignement fondamental et secondaire, les internats et les homes d'accueil organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Réaffectation pour les maîtres et professeurs de religion nommés à titre définitif ou admis au stage (religions catholique, protestante, israélite, orthodoxe et islamique) dans les établissements de l'enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Réaffectation définitive pour les membres du personnel administratif nommés à titre définitif ou admis au stage dans les établissements de l'enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. DL 27/10/16</p>

ANNEXE 1 : CALENDRIER DES REGLES ELEMENTAIRES DE L'ENTRETIEN LOCATIF DES BATIMENTS ET ABORDS

Préambule :

Ce document n'a pour autre prétention que de vouloir apporter une aide aux Chefs d'établissements scolaires et aux Responsables d'internats et de CPMS du réseau organisé par la F.W.B. quant aux **règles élémentaires d'entretien des bâtiments et abords**. Il s'agit ***d'un guide synthétique et non exhaustif*** de certaines impositions essentielles relatives à la gestion en « bon père de famille » de l'occupant d'un bien immobilier appartenant à un tiers (principe locataire/propriétaire). Il est également évident que ***cette synthèse ne se substitue en rien aux obligations complètes et détaillées du R.A.E*** (Règlement Administratif d'Entretien) téléchargeable dans sa version intégrale à l'adresse internet suivante :

<http://www.infrastructures.cfwb.be/index.php?id=1082>

Par ailleurs, cette présentation synthétique (n'intégrant notamment pas la problématique des contrôles périodiques et entretiens légaux et n'éluant en rien l'obligation de surveillance et de gardiennage des sites à charge des Chefs des établissements) se veut être **un outil de gestion quotidien et pratique à l'attention des équipes d'entretien locales**. La présentation sous forme d'un calendrier devrait par ailleurs aider les responsables de ces équipes à planifier les différentes obligations du « locataire ».

Les fréquences d'entretien sont proposées à titre indicatif et dans des conditions normales d'exploitation mais ces fréquences doivent pouvoir être adaptées en fonction des spécificités rencontrées ou conditions exceptionnelles d'exploitation (ex. l'entretien des feuilles dans les corniches doit être plus fréquent si le bâtiment se trouve dans un parc boisé).

Il n'en demeure pas moins que les opérations ci-dessous **doivent**, par conséquent, **être réalisées localement par les ouvriers d'entretien ou par des sociétés spécialisées** en fonction de la nature du travail ou des mesures de sécurité à prévoir (**à charge de l'établissement scolaire**).

<i>Installations / Postes</i>	<i>Actions à prendre</i>	<i>Périodicité préconisée</i>	<i>ETE</i>	<i>AUTOMNE</i>	<i>HIVER</i>	<i>PRINTEMPS</i>	<i>AUTRE</i>
TOITURES							
Toitures : chéneaux/corniches/descentes eaux pluviales	Enlever régulièrement les feuilles, mousses ou déchets de toute nature des chéneaux, corniches et descentes d'eaux pluviales.	Trimestrielle	X	X	X	X	
Couvertures : état général	Inspection visuelle	Annuelle (et après chaque tempête)	X				
Combles et greniers	Vérifier la bonne fermeture des accès aux combles et greniers afin d'éviter la colonisation par des volatiles et nuisibles (cf. le nettoyage des fientes étant à charge de l'établissement)	Trimestrielle	X	X	X	X	
FACADES							
Vitrage (bris de vitre par vandalisme)	Remplacement	Selon besoin					X
EGOUTTAGE							
Avaloirs – filets d'eau - caniveaux	Brossage et curage (veiller au bon écoulement des eaux à évacuer).	Trimestrielle	X	X	X	X	
Puisards de souche et chambres de visite	Nettoyage	Semestrielle		X		X	
Fosses septiques	Vérification et vidange si nécessaire	Annuelle	X				
Station d'épuration	Vérification et vidange si nécessaire	Annuelle	X				
Dégraisseurs et débourbeurs	Vérification et nettoyage	Bimestrielle					X
SOUS-SOL							
Vides ventilés et vides techniques	Ouverture et fermeture de l'ensemble des taques d'accès.	Annuelle		X			

Vides ventilés et vides techniques	Inspection visuelle des vides techniques et vides-ventilés (y compris vérification de l'étanchéité et de l'état des installations techniques s'y trouvant).	Semestrielle		X		X	
LOCAUX INTERIEURS							
Portes et trapillons	Vérification du bon état général des portes, quincailleries et ferme-portes (si vandalisme à charge de l'école). Le remplacement de clés, paumelles et clenches étant également une charge école.	Mensuelle					X
Portes « coupe-feu »	Vérifier l'usage conforme des portes coupe-feu et l'absence d'entrave.	Quotidienne					X
	Entretien annuel des portes par un placeur agréé ISIB (cf Fiche d'entretien annuel de bloc porte coupe-feu basée sur la NIT226 en annexe)	Annuel	X				
Parois et plafonds	Remise en peinture ou revêtements muraux des locaux (rafraichissements périodiques).	Tous les 7 à 10 ans					X
Revêtement de sol	Réparation de tous les types de revêtements souples de sol.	Selon besoins					X
CHAUFFAGE							
Ensembles bruleurs-chaudières	Vérifier le bon fonctionnement de la production de chaleur (absence de témoin ou d'affichage de message de sécurité).	Mensuelle (et surtout après chaque période de congés).					X
Ensembles bruleurs-chaudières-expansions	Contrôle visuel de l'étanchéité des soupapes de sécurité	Mensuelle					X
Circulateurs	Vérification du bon fonctionnement	Mensuelle					X
Robinetteries, joints et raccords	Vérifier l'étanchéité et remédier aux petites fuites	Mensuelle					X
Bouteilles d'air - purgeurs	Réaliser la purge des différents points hauts (sauf cas de purgeurs automatiques)	Mensuelle					X
Réservoirs à combustible et canalisations	Contrôle visuel de l'étanchéité et de l'état d'oxydation (remise en peinture éventuelle)	Semestrielle	X		X		

Jauges à combustible	Vérification du fonctionnement et relevé des consommations	Bimensuelle						X
Groupes de ventilation	Vérification de l'état d'encrassement des filtres et de l'usure des courroies (remplacement via le contrat d'entretien de l'AGI)	Mensuelle						X
Radiateurs (eau chaude)	Vérifier la bonne irrigation, le bon fonctionnement de la robinetterie et réaliser les purges éventuelles	Semestrielle		X	X			
Compteur d'eau de remplissage des installations de chauffage	Relevé des ajouts d'eau	Selon besoin						X
INSTALLATION DE TRAITEMENT DES EAUX (adoucisseurs (contrat d'entretien à charge de l'école))								
Adoucisseurs	Contrôle de la dureté de l'eau	Mensuelle						X
Adoucisseurs	Vérification du niveau de sel et appoint	Hebdomadaire						X

INSTALLATION DE DISTRIBUTION DE GAZ (naturel ou LPG)							
Réseau de distribution	Vérification de l'état de corrosion et mise en peinture (jaune ocre)	Annuelle	X				
Robinetterie	Fermeture des robinetteries après usage des appareils (cuisines, laboratoires)	Quotidienne					X
ELECTRICITE							
Différentiels (interrupteurs et disjoncteurs)	Manœuvrer les boutons-tests (par personnel BA4)	Trimestrielle	X	X	X	X	
Appareils d'éclairage	Relampage et vérification des auxiliaires	Selon besoins					X
Appareils de commande et prises.	Vérifier le bon état général des appareils de commande de tous types (boutons-poussoirs, interrupteurs,...) et prises. Remplacement des éléments défectueux (à charge de l'école si vandalisme).	Selon besoins					X
Surcharge des circuits	Eviter l'usage intempestif de multiprises (risque d'incendie ou d'électrocution).	Mensuelle					X
SANITAIRE							
Installation	Vérifier la consommation d'eau afin de détecter les éventuelles fuites non visibles	Mensuelle					X
Réseau distribution eau chaude	Purger les installations sanitaires à haute température pour éviter les risques de légionnelle.	Après chaque période de congés					X
Robinetterie et vannes	Réaliser une manœuvre d'ouverture-fermeture	Annuelle (en période de congés)	X				
Appareils sanitaires (chasses, flush-valves, robinets de rinçage,...)	Vérification du bon fonctionnement et remplacement si besoin.	Mensuelle					X
ABORDS							
Plantations	Taille des basses tiges (arbustes, haies,... (hauteur maximum admissibles 2 mètres))	Semestrielle		X	X		

Gazons	Tonte	24 fois par an (suivant saisons)					X
Lierres et plantes grimpantes	Limiter la croissance de manière à n'occasionner aucun dégât aux bâtiments et clôtures.	Selon besoins et avis AGI					X
Végétation spontanée	Elimination de la végétation spontanée (chardons, orties, sureaux, semis naturels non maîtrisés).	Sans délai					X
Cours, voies d'accès et trottoirs.	Enlèvement de la glace et de la neige lorsqu'elles représentent un danger pour le bâtiment et/ou les personnes.	Selon conditions météorologiques.					X

Cours, voies d'accès et trottoirs.	Limiter les passages de véhicules aux capacités portantes autorisées des voiries et des accès.	Quotidienne						X
Voies d'évacuation et escaliers	Nettoyage des mousses et verdure (haute pression ou action à l'efficacité similaire)	Semestrielle		X			X	
Nuisibles	Gérer l'élimination des nuisibles (rats, souris, fouines, pigeons, guêpes, moustiques, mouches,...)	Selon besoins						X
SURVEILLANCE DU SITE - PATRIMOINE								
Rejet d'eaux non autorisés (ex. voisins)	Signaler dans les plus brefs délais à l'AGI.							X
Etat des murs et clôtures périphériques	Signaler toute dégradation dans les plus brefs délais à l'AGI.							X
Empiétements des voisins	Signaler dans les plus brefs délais à l'AGI.							X
Occupation non conventionnée d'une partie du terrain par des tiers	Signaler dans les plus brefs délais à l'AGI.							X
Aérations, cheminées, prises de vue non autorisées (constructions « sauvages » de voisins)	Signaler dans les plus brefs délais à l'AGI.							X

ANNEXE 2 : FICHE D'ENTRETIEN ANNUEL DE BLOC PORTE COUPE-FEU

DONNEES D'IDENTIFICATION DE LA PORTE

N° BATIMENT	
ETAGE	
N° PORTE	
N° LOCAL	
NOM LOCAL	
RESISTANCE AU FEU	
MATERIAU DU VANTAIL	
MATERIAU DE L'EBRASEMENT	
DIMENSIONS	
TYPE DE PORTE	
AGREMENT TECHN. DE LA PORTE	
N° D'AGREMENT DU PLACEUR	

DONNEES DU CONTRÔLE

DATE	
COORDONNEES DE L'ENTREPRISE	
NOM DE L'OUVRIER	
SIGNATURE	

ANNEXE 3 : LISTE DU CONTRÔLE

		REMARQUES
RACCORD AU GROS-OEUVRE		
CHASSIS	Ebrasement, listel, chambranle, joints	
VANTAIL	Faces Couvre-chants ...	
JEUX	Chant supérieur Côtés chant inférieur	
CHARNIERES	Lubrification des éléments mobiles Bagues d'usure ...	
SERRURE	Lubrification des éléments mobiles Gâche, Cylindre Têtière	
FERME-PORTE	Lubrification éléments mobiles Rétenteur	